J'admire grandement les traditions canadiennes-françaises. L'Angleterre et le Canada tout entier ne peuvent que bénéficier de la croissance en terre canadienne d'un peuple, qui est attaché par toutes les fibres de son coeur à la Couronne et qui garde fidèlement le précieux héritage que lui ont laissé ses ancêtres.

(Lord Tweedsmuir)

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Il est plus important que j... que vous conserviez les traditi... vos pères. Si vous êtes fidèles ... traditions, vous serez de mei... Canadiens et de meilleurs Amér... . . . C'est à vous qu'il apparti... garder la pureté de cette lang... la préserver à la fois du pédai... et du jargon . . .

(Lord Tweedsmuir)

27ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 25 août, 1937 — NO. 23.

LE FEDERAL A DESAVOUE LES TROIS LOIS DE L'ALBERTA

LE TELEGRAMME DE M. KING

Texte de la communication par laquelle le premier ministre du Canada annonce au premier ministre d'Alberta que le gouvernement fédéral a désavoué les trois lois passées par la Chambre albertaine au cours de sa récente session

OTTAWA.— *Voici la traduction française du télégramme que M. Mackenzie King a adressé à M. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta, lui annonçant que le gouvernement fédéral avait désavoué trois lois passées par la Chambre albertaine au cours de la récente session:*

✤ ✤ ✤

Honorable William Aberhart,
Premier Ministre,
Edmonton, Alberta.

Ottawa, 17 août 1937

1) J'accuse réception de votre télégramme du 16 août rejetant la proposition du gouvernement canadien à l'effet que le gouvernement de l'Alberta consente à faciliter l'audition d'un renvoi à la Cour suprême du Canada de certaines lois adoptées à la récente session de la législature provinciale de l'Alberta et ne prenne aucune initiative pour mettre ces mesures en vigueur en attendant une décision sur ce renvoi. Mes collègues et moi regrettons que le gouvernement de l'Alberta ait refusé sa coopération à cette proposition raisonnable. En conséquence, nous avons dû étudier l'attitude que le gouvernement du Canada doit prendre pour exercer ses pouvoirs et devoirs tels qu'établis par la loi.

2) On nous assure que les mesures ayant pour effet de contrôler les opérations de banque et de crédit au moyen d'un ou plusieurs organismes institués par la province d'Alberta et cherchant à exercer ce contrôle en privant les particuliers du droit d'appel aux tribunaux qui leur a toujours été reconnu, dépassent indubitablement les attributions de l'Assemblée législative provinciale et constituent une violation des pouvoirs établis du Dominion Le fait que, sous le régime de la Constitution, d'où découle la juridiction respective du parlement fédéral et des assemblées législatives provinciales, les opérations monétaires et bancaires ressortissent à l'autorité fédérale n'a jamais été sérieusement mis en doute au cours des soixante-dix années de la Confédération

3) Il n'est pas nécessaire de nous lancer ici dans une discussion sur la politique bancaire ou monétaire. Vous faites allusion à une déclaration de ma part à l'effet que "le crédit est une question publique qui n'intéresse pas seulement les banquiers, mais qui intéresse directement tous les citoyens". La véracité de cette déclaration, à mon avis, n'offre aucun doute. Le régime bancaire et monétaire établi par la loi dans un pays quelconque est une question primordiale pour tous les citoyens de ce pays et pour le parlement qui a été élu pour mettre leurs volontés à exécution. Dans le cas du Canada, ce sont les citoyens de tout le Dominion qui sont intéressés, ainsi que le parlement fédéral à qui incombe le devoir de réglementer et de contrôler le régime bancaire et monétaire. En apportant récemment des modifications à la Loi sur la Banque du Canada, le Parlement a reconnu le principe du contrôle public du crédit. Il appartient à la banque centrale, et non aux banques à charte, de contrôler et de réglementer le montant du crédit et du numéraire au Canada, et les banques à charte transigent les opérations ordinaires de banque dans les limites du contrôle et de la réglementation établies par lesdites modifications et par toute autre loi fédérale concernant les banques.

4) Nous ne pouvons accepter aucune tentative de confondre les questions en jeu par des allusions à la tyrannie financière ou à une opposition ploutocratique. Le gouvernement du Canada ne reconnaît aucune forme de tyrannie, qu'elle soit exercée par les banques ou par tout autre organisme, et nous croyons que la population de toutes les parties du Canada est loin d'être disposée à accepter la ploutocratie ou tout autre régime de dictature.

Si l'on croit que des modifications devraient être apportées aux lois concernant les banques ou le numéraire au Canada, il est loisible à tout citoyen du Dominion demeurant dans l'Alberta ou dans toute autre province de faire des démarches pour que ces changements soient effectués par le seul organisme qui possède l'autorité voulue.

(Suite à la page 5)



M. Mc. KING

Staline enverra de nouveaux renforts à l'Espagne rouge

Le chef de la Russie soviétique est prêt à envoyer de nouveaux renforts aux armées du gouvernement de Valence, mais à la condition que le parti de la P.O.U.M. soit réduit au silence

PARIS.— Le dictateur de la Russie soviétique, J. Staline, a été prié de reprendre sans tarder son aide au gouvernement de Valence. C'est ce que l'on a appris, de source officieuse. Staline aurait promis à l'ambassadeur de l'Espagne rouge auprès de son gouvernement que des renforts en hommes, en vivres et en munitions allaient être expédiés à Valence, mais à la condition toutefois que tous les efforts nécessaires soient faits pour abattre complètement le mouvement de la P.O.U.M. Ce parti qui est dirigé par Andreas Nin, un suivant de Trotsky, vise à l'unification marxiste et est très fort à Barcelone.

Le dictateur russe aurait désigné quinze techniciens de l'armée qui auraient charge d'aller réorganiser complètement les armées de terre, de mer et de l'air du Front Populaire espagnol. Ce sera là, dit-on, le dernier effort de Moscou pour tenter de maintenir au pouvoir le gouvernement rouge d'Espagne.

RUPTURE ENTRE LE PORTUGAL ET LA TCHECO-SLOVAQUIE

LISBONNE.— Le Portugal, qui partage les vues de l'Allemagne au sujet de la guerre civile espagnole, a rompu ses relations diplomatiques avec la Tchéco-Slovaquie. Cette décision, croit-on, aura des répercussions profondes à travers l'Europe.

L'ATTITUDE DE L'ALBERTA

Analyse des lois créditistes albertaines

Texte français du rapport de M. Ernest Lapointe, ministre de la justice

OTTAWA.— En annonçant que le conseil des ministres venait de désavouer trois lois créditistes de la Chambre albertaine, le premier ministre a remis à la presse le texte du rapport qu'avait préparé le ministre de la Justice, dans lequel M. Ernest Lapointe analyse les lois albertaines et démontre qu'elles sont inconstitutionnelles. Voici le texte français de ce rapport:



M. LAPOINTE

Ottawa, le 10 *août* 1937

A Son Excellence
le gouverneur en conseil.

Le soussigné a eu l'honneur d'examiner des copies authentiques des lois de la Législature de la province de l'Alberta intitulées: "Loi pourvoyant à la réglementation du crédit de la province de l'Alberta, Loi pourvoyant à la restriction des droits civils de certaines personnes *et* Loi amendant la loi de la judicature. *Ces lois ont été sanctionnées le* 6 *août* 1937 *et communiquées au Secrétaire d'Etat le* 10 *août* 1937. *Le soussigné désire exprimer, sur lesdits actes, les recommandations qui suivent:*

L'acte en premier lieu mentionné est désigné comme étant la "loi de la réglementation du crédit de l'Alberta" en son exposé. Dans les articles 3, 4, 7 *et* 10 *de cette loi il est décrété ce qui suit:*

(Suite à la page 5)

LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

HENDAYE.— Les légions blanches ont brisé le cercle de fer des défenseurs de Santander, le 22 août. Elles ont atteint les premières lignes de défense des assiégés, qui souffrent de la famine.

✤ ✤ ✤

Les blancs ocupent plusieurs villages dans le secteur stratégique de Villacarriedo.

✤ ✤ ✤

Un communiqué de Valence, confirmant l'avance des troupes blanches, déclare que ces dernières ont subi de lourdes pertes en s'emparant des villages du secteur Villacarriedo.

✤ ✤ ✤

Les blancs affirme avoir capturé plusieurs prisonniers et trois chars d'assaut, lors de la prise de Selaya.

✤ ✤ ✤

Le gouvernement réclame de son côté la capture de prisonniers et de chars d'assaut, dans la même bataille.

✤ ✤ ✤

Les militaires du gouvernement détruiraient les villes avant de les abandonner. Les citadins se trouvent ainsi dans un état pitoyable.

✤ ✤ ✤

Lors d'un combat aérien à Barcenoa de Piedeconcha, 10 avions du gouvernement auraient été abattus.

Le Vatican et le gén. Franco

CITE VATICANE.— En dépit des nouvelles publiées récemment et propagées par les agents de presse, l'attitude du Vatican par rapport au gouvernement du général Francisco Franco, en Espagne, reste la même. Des officiels du Vatican n'ont pas voulu faire de commentaires particuliers sur les nouvelles mais on a appris que Son Eminence le cardinal Goma Y Tomas, archevêque de Tolède, restait représentant semi-officiel provisoire du Vatican auprès du gouvernement Franco, poste qu'il assume depuis février dernier.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

SHANGHAI— Un porte-parole de l'ambassade japonaise a déclaré, lundi dernier, que 50,000 soldats du Japon venaient de débarquer à Woosung, au nord de Shanghai. Le débarquement s'est effectué sous la protection d'une lourde artillerie de bombardement.

✤ ✤ ✤

Le bruit du combat entre les bateaux de guerre japonais et l'artillerie de terre chinoise, à 10 milles au nord, était entendu de Shanghai.

Un raid aérien de Chinois aurait coulé plusieurs bateaux ennemis.

✤ ✤ ✤

Depuis Shanghai jusqu'à la mer, les Japonais auraient 82 vaisseaux de guerre de toutes catégorie.

✤ ✤ ✤

L'acceptation par les Japonais d'une protestation par les commandants de la marine anglaise, américaine, française et italienne que les bateaux japonais se tenaient trop près de la zone neutre aurait diminué le danger de complications internationales.

✤ ✤ ✤

Les avions japonais auraient bombardé les villes de Hankow et Wuchang.

✤ ✤ ✤

Le feu aurait détruit plus de 11 milles carrés dans la ville de Shanghai, semant la terreur. Des milliers de maisons et d'édifices publics ont été détruits.

✤ ✤ ✤

Plus de 30,000 soldats japonais et chinois étaient aux prises, ces jours derniers, à 30 milles au nord de Peiping.

✤ ✤ ✤

Cependant, on annonce que le Japon et la Chine ne sont pas en guerre.

CONFLIT ENTRE LE JAPON ET LA RUSSIE?

PEIPING.— Les observateurs considéraient ici, que la décision des Japonais de pousser leurs opérations militaires sur une large échelle dans la direction des provinces de Jehol, Chahar et Suiyuan, comportait un grave danger de conflit entre le Japon et la Russie.

LE REFUS D'ABERHART

Le premier ministre d'Alberta s'oppose à ce que la Cour Suprême du Canada décide de la validité de sa législation bancaire

EDMONTON. — Passant outre la suggestion faite par le chef du gouvernement canadien d'en appeler aux tribunaux, le premier ministre Aberhart se prépare à mettre en vigueur la nouvelle loi des banques en Alberta. On sait que l'hon. William Lyon Mackenzie King lui avait offert de référer sa législation à la Cour Suprême afin qu'elle décide de sa validité même avant son incorporation dans les statuts provinciaux.

"Nous avons un mandats très net du peuple", a déclaré M. Aberhart en réponse au premier ministre fédéral. "Il est de notre devoir de procéder à la mise en vigueur de ces lois."

Il a fait connaître sa décision dans un télégramme envoyé à M. King à l'issue d'une longue séance du cabinet provincial.

Le premier ministre du Canada avait télégraphié au chef du gouvernement albertain lui demandant de laisser ses trois bills bancaires en suspens jusqu'à ce qu'ils aient été soumis à la Cour Suprême. On sait que cette législation vient d'être adoptée à une session spéciale du parlement de cette province.

M. Aberhart affirme encore dans sa dépêche que sa législation a pour but "de forcer la tyrannie financière à se révéler au grand jour" et aussi pour fin d'obtenir des résultats "demandés sans cesse par la majorité de la population".

Le premier ministre albertain a défié les banques de porter devant lestribunaux des lois (1) qui forcent tous les gérants et employés de banque en cette province à prendre des permis; (2) qui interdit le recours en justice à tout employé de banque sans permis et (3) qui amende la législation judificaire nécessitant la permission du gouvernement provincial pour établir la validité d'un statut devant les cours de justice.

La communication au premier ministre King fut rédigée à une assemblée du cabinet qui dura quatre heures et demie consécutives. Outre les collègues de M. Aberhart dans le gouvernement, y étaient aussi présents: G.-L. MacLachlan, président de la Commission du Crédit Social; G.-F. Powell et L.-D. Byrne, représentant du major C.-H. Douglas, fondateur de la doctrine même du crédit social.

Voici le texte de la réponse du premier ministre Aberhart:

Edmonton, Alberta,
16 août 1937.

"Très honorable William Lyon Mackenzie King,
"Premier ministre du Canada,
"Ottawa, Ontario.

"1. Le gouvernement de l'Alberta est convaincu que ses trois lois sont absolument du ressort de la province. Nous répétons notre axiome:: "Le crédit est d'intérêt public et ne regarde pas que les banquiers seuls"

"2. Notre législation a pour but (a) d'obtenir les résultats demandés sans cesse par la grande majorité du peuple; (b) de forcer la tyrannie financière à se révéler en plein si elle veut nous faire opposition. Nos lois ne lèsent personne si l'on veut coopérer avec les citoyens de l'Alberta. Elle frappent seulement ceux qui, par leur refus de se soumettre, usurpent des droits.

"3 Les souffrances et les misères de notre peuple nous obligent d'agir promptement. On ne peut offrir aucune bonne raison pour que nous retardions l'accomplissement de la volonté du peuple. Ce qui nécessite le contrôle public du crédit et la limitation du droit de propriété aux frontière mêmes de

"4. Nous sommes convaincus que notre législation ne viole aucun des droits et privilèges des autres provinces et ne s'immisce nullement dans l'administration bancaire.

"5. Ce gouvernement est en faveur du maintien du lien confédératif et regretterait profondément le malaise qui s'ensuivrait si le fédéral prenait parti pour les

(Suite à la page 5)



M. ABERHART

Campagne électorale ontarienne

LE SALAIRE DE LEWIS?

OAKVILLE, Ontario.— Le premier ministre Mitchell-F. Hepburn a répondu au chef de l'opposition, M. Earl Rowe, qui avait parlé de ses amis millionnaires, que le chef du parti conservateur ne manque pas non plus d'amis millionnaires. Il a ajouté que John-L. Lewis, le dictateur ouvrier américain qui se fait un revenu de $36,000,000 par année à même les enveloppes de paie des travailleurs, voudra probablement souscrire à la caisse électorale conservatrice pour se débarrasser du gouvernement actuel.

Rowe est opposé aux idées de Lewis

TORONTO.— Le chef conservateur provincial, M. Earl Rowe, a déclaré que son parti était fortement opposé aux tactiques illégales du C.I.O. de John-L. Lewis.

Définissant l'attitude du parti conservateur de l'Ontario à l'égard du travail, M. Rowe ajouta: "Je reconnais le droit des travailleurs de s'organiser, mais le mépris des lois de Lewis ne sera pas toléré en cette province quand le parti conservateur sera appelé par le peuple à gouverner, lors des élections de cet automne".

M. Augé à Shanghai

Nous venons d'apprendre que M. Paul Augé, consul de France à Vancouver, vient d'être nommé premier consul adjoint au Consulat de France à Shanghai.

Nous regrettons le départ de M. Augé, qui sut comprendre si bien notre travail de survivance française. Nous formulons des voeux pour le succès de sa nouvelle mission, qui ne sera pas exempte de dangers en raison de la guerre.

NOUVEAUX EVEQUES

FRANCE

S. E. Mgr Jean Delay, évêque de Marseille ---- S. E. Mgr Auvity, évêque de Mende ---- Mgr Roeder, évêque de Beauvais --- Le P. Gounot, coadjuteur de Carthage

PARIS.— Sa Sainteté le pape Pie XI a annoncé à l'occasion de l'Assomption, quatre importantes nominations épiscopales françaises.

S. E. Mgr Jean Delay, évêque auxiliaire et vicaire capitulaire de Lyon, devient évêque de Marseille.

S. E. Mgr François-Louis Auvity, évêque titulaire de Sarepta et directeur des communautés religieuses de Bourges, devient évêque de Mende.

Mgr Roeder, qui s'est dévoué depuis la guerre dans les régions dévastées du nord, devient évêque de Beauvais.

Le R. P. Albert Gounot, lazariste, devient évêque coadjuteur de Carthage.

ETATS-UNIS

S. E. Mgr Kearney

WASHINGTON.— Le Saint-Siège vient d'annoncer la nomination de Son Excellence Mgr James E. Kearney, du diocèse de Salt Lake, au poste d'évêque de Rochester, où il succède à Son Excellence Mgr Edward Mooney, qui vient d'être nommé premier archevêque de l'archidiocèse de Détroit.

CANADA

Mgr Leo Nelligan au siège de Pembroke et Mgr J.-F. Ryan à celui de Hamilton

OTTAWA.— La délégation apostolique annonçait, le 19 août, la nomination de deux nouveaux évêques. Mgr Leo Nelligan, vicaire général du diocèse d'Edmonton, est élu évêque de Pembroke; il succède à Son Exc. Mgr Patrick Ryan, décédé il y a quelques mois. Mgr J.-F. Ryan, vicaire général du diocèse de Hamilton, est élu évêque de Hamilton; il succède à Son Excellence Mgr J.-T. McNally, qui vient d'être transféré au siège archiépiscopal de Halifex.

NOUVELLES AGRICOLES

L'avenir de l'agriculture française

(Spécial au Patriote)

"Je me trouve connaître à fond, du point de vue agricole, deux régions différentes de la France: le Bourbonnais et le Soissonnais. Même sans étude théorique, j'aurais pu voir nettement qu'on ne peut ramener l'agriculture française à un type uniforme. Le Soissonnais—comme bien d'autres régions de la France, la Beauce, la Brie, une partie du Nord, est une région de grande agriculture, où les exploitations de 500 hectares (cinq millions de mètres carrés) ne sont pas chose illogique. Au contraire, dans le Bourbonnais, comme dans le Périgord par exemple, ou comme dans tous les pays de collines, la petite exploitation est comme imposée à l'homme par la nature du sol. En quelques pas la nature de la culture doit changer: donc aucun inconvénient majeur à ce que l'exploitant change lui aussi.

On ne peut donc concevoir un plan théorique qui ne se soumette pas d'abord à ces lois de la nature. Ce que nous pouvons modifier et améliorer, dans le régime agricole, c'est d'abord ce qui dépend des institutions humaines.

Notre première tâche, vis-à-vis de l'agriculture, depuis notre arrivée au pouvoir, a dû être de revaloriser les produits de la terre. Nous ne pouvions être arrêtés, dans cette voie, que par le souci de ne pas grever le consommateur. Le travail de l'Office du blé, jusqu'à aujourd'hui, a été surtout orienté dans cette direction. En revalorisant les denrées agricoles, les mettons-nous au-dessus des prix mondiaux? Le problème du protectionnisme n'est pas simple. Il peut toujours arriver que les prix mondiaux s'écroulent au point que le blé serve à chauffer les locomotives ou que le café soit jeté à la mer. Dans ce cas, il faut se protéger contre une pareille dépression: ce n'est que la négation de l'effort humain et du salaire dû à tout travail.

Au contraire, si le prix mondial représente la rétribution normale du travail de la terre, nous devons permettre à notre agriculture de s'en approcher toujours. Elle ne reste saine, à l'abri de la concurrence et des désastres qu'à ce prix. Elle n'y arrivera pas tant par la protection que par un double effort: pas de prix de marché ou de prix de détail trop loin du prix payé au paysan. C'est la lutte contre la spéculation, que doivent mener les offices. D'autre part, pas de prix de revient trop élevé. C'est à quoi doivent répondre nos efforts pour le remembrement de la terre et pour son outillage.

Car je crois à une large possibilité de remembrement. Le terroir a été morcelé chez nous, par des raisons artificielles; cette division impose à ceux qui le culitve des efforts factices et inutiles de déplacement ou de culture, que de bonnes lois peuvent réduire, sans violence, dans une large mesure.

Le gros outillage est-il indiqué pour notre pays? La motoculture à l'américaine réussit dans les vastes domaines de la Beauce ou de la Brie; nous ne pouvons l'imposer ailleurs? Un des paradoxes de l'exploitation agricole, comparée à l'exploitation industrielle, c'est qu'une bonne partie des machines ne travaillent qu'une semaine par an, ou moins encore; il ne faut pas que le capital engage soit disproportionné au rendement. L'autre paradoxe, et dont l'agriculture des Etats-Unis elle-même a ressenti cruellement les effets, c'est qu'en industrialisant le travail de la terre, on crée des dépenses fixes, incompressibles, telles que l'amortissement, l'entretien et la consommation des machines, tandis que les revenus de la terre demeurent variables selon les saisons et les prix: à dépense certaine, revenu incertain. Le petit outillage, dont l'électrification des campagnes aide la diffusion, est déjà une bonne solution pour les travaux de la ferme: écrémage, battage du lait, concassage ou broiement des produits destinés aux bestiaux. Pour les travaux des champs eux-mêmes, l'outillage doit normalement suivre le remembrement, plutôt que de le précéder, là où les méthodes de culture se rapporchent du jardinage, comme dans les travaux de la vigne et des vergers, si importants en France, le petit outillage, bien guidé, bien encouragé, peut donner des résultats toujours meilleurs. Quand l'Etat aide à chercher les meilleurs procédés, à analyser les terres, à trouver des débouchés, il vient en aide surtout aux petits exploitants, qui ne peuvent payer ni études, ni expériences, ni échantillons. Cette oeuvre de guide et de théoricien, il s'en est montré capable, en France, dans l'organisation des Eaux et Forêts, une des plus belles organisations d'Etat qui soient au monde, et qui peut servir d'exemple et de modèle. L'Etat n'est point seulement utile en ce qu'il peut dépenser beaucoup: en ce moment, nos crédits sont sans doute restreints. L'Etat propose avec désintéressement des expériences théoriques, et il peut agir partout où il faut surtout du temps: c'est un cas fréquent dans la vie agricole.

Quant à faire connaître nos produits, même et surtout ceux des petites exploitations, je crois que le centre rural de l'Exposition actuelle aura donné un bon exemple. En matière de vins et de fromages, la France est le pays de la variété. Deux cents espèces de vins, un nombre guère moins grand de fromages sont offertes aux touristes et aux experts, sous de solides garanties d'origine. (Car pour ces garanties aussi, l'Etat possède des fruits, des vins et des fromages, dans la mise en oeuvre du bois, l'Exposition démontre que la France est un pays de grand artisant, et qu'elle doit le rester.

Stocks de grains au Canada

OTTAWA.— Le Bureau Fédéral de la Statistique publie un rapport sur tous les stocks de grain canadien au pays à la fin de l'année-récolte, 31 juillet 1937, comparativement aux stocks à la même date de 1935 et 1936.

Report de blé de l'an dernier

Les stocks de blé au Canada le 31 juillet 1937 sont de 32,739,852 boisseaux; c'est le plus faible report depuis 1925 alors qu'il était de 27, 713,810 boisseaux. Le report de cette année accuse une réduction de 75,354,425 boisseaux comparativement au chiffre revisé de l'an dernier de 108,094,277 boisseaux. Le report de blé le plus considérable au Canada est celui du 31 juillet 1933 211,740,188 boisseaux.

Sur un stock de blé fixé à 3,999,300 boisseaux sur les fermes, les Provinces des Prairies en détiennent 3,392,000 boisseaux, chiffre le plus bas depuis 1926.

Outre les stocks de blé canadien détenus au Canada le 31 juillet 1937, il y a 4,110,848 boisseaux de blé canadien détenus aux Etats-Unis. L'an dernier à la même date, il y en avait 19,268,321 boisseaux, mais une forte proportion de ce blé était déjà achetée par les meuneries pour consommation locale au besoin. Cette année les stocks sont détenus en entrepôts pour une mouture en régie ou pour expédition en transit seulement.

La quantité totale de blé canadien au Canada et aux Etats-Unis le 31 juillet 1937 s'établit à 36,850,700 boisseaux, contre 127,362,598 boisseaux le 31 juillet 1936 et 213,852,118 boisseaux le 31 juillet 1935.

On a pratiqué de légères revisions à la baisse dans le report de 1935 et 193è par suite d'une double addition des stocks des minoteries à ceux des élévateurs.

Stocks d'autres grains au Canada le 31 juillet

Le report d'avoine, d'orge et de seigle de l'an dernier accusent de fortes diminutions, mais la graine de lin enregistre une augmentation sur la date correspondante de 1936.

Chiffre revisé des stocks de grain au Canada au 31 juillet, 1935-1937.

	31 juil. 1935	31 juil. 1936	31 juil. 1937
		Boisseaux	
Blé	202,147,582	108,094,277	32,739,852
Avoine	26,449,309	40,304,697	18,278,808
Orge	5,530,060	9,827,631	4,363,235
Graine de lin ..	312,979	269,287	464,967
Seigle	3,110,203	3,194,369	409,702

Le tableau ci-dessous contient les détails relatifs aux stocks de grain au Canada le 31 juillet 1937. Les quantités sur les fermes sont calculées d'après les données fournies par les correspondants agricoles.

Stocks de grain au Canada à la fin de la campagne, 31 juillet 1937.

	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Gr. de lin
			Boisseaux		
Elévateurs publics, semi-publics, privés et de terminus, Ft. William et Port Arthur	6,811,752	508,913	958,743	312,154	98,544
Minoteries et élévateurs de minoteries	3,991,401	681487	778,092	30,269	5,170
Elévateurs, terminus et intérieur, secteur Ouest	34,539	39,240	3,633		
Elévateurs Vancouver-New-Westminster	3,414,592	79,363	8,001	418	1,227
Elévateur P-Rupert	911,340				
Churchill	614,569				
Elévateurs ruraux et élévateurs privés de terminus	3,401,452	674,703	189,064	82,527	65,598
En transit, par rail	533,951	114,333	10,092	2,842	19,595
Minoteries—secteur Est	770,593	215,185	88,210	66	2,716
Eléva. de l'est	5,980,927	395,986	341,030	2,115	5,394
A destination des élévateurs de l'est, par eau	2,275,436	338,598	509,970	24,776	133,058
Sur les fermes	3,999,300	15,231,000	1,476,400	9,800	78,400
TOTAUX-1937	32,739,852	18,278,808	4,363,235	464,967	409,369
1936	108,094,277	40,304,697	9,827,631	269,287	3,194,369

NOUVELLES

COURS AGRICOLE

REGINA.— Un cours agricole, d'un intérêt particulier pour les cultivateurs et leurs fils, sera à la disposition des fermiers de la province. l'hiver prochain, à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon. Le cours débutera le 28 octobre pour se terminer le 28 mars.

L'ELEVAGE DU RENARD

REGINA.— L'élevage du renard devient une industrie assez importante dans la province. Il y a actuellement 373 renardières en Saskatchewan.

LE BLE THATCHER

REGINA.— Le gouvernement tâche de se procurer la plus grande quantité possible de blé Thatcher pour distribution, le printemps prochain, aux fermiers du sud. M. George Spence déclare que le gouvernement espère obtenir de l'Office du blé entre un demi ou un million de boisseaux de cette variété.

UNE DIGUE DE $300,000

REGINA.— M. Gardiner, ministre de l'agriculture à Ottawa, vient d'approuver le projet de construction d'une digue et d'un système d'irrigation, dans le sud de la Saskatchewan, dans la vallée entre Cypress Lake et Eastend. Le projet coûterait la somme de $300,000. 40,000 acres seraient irriguées dans les vallées de la Frenchman River et Battle Creek. La digue augmenterait aussi le volume d'eau à Val Marie et Eastend.

EXPEDITION DE BETAIL

REGINA.— Dix-sept wagons d'animaux ont été vendus à Winnipeg d'après les prévisions du plan fédéral pour disposer du bétail dans le secteur asséché. Les animaux venaient des districts de Weyburn et Stoughton.

LE JAPON A REMANIE SON TARIF

Sur les papiers et les produits miniers canadiens, et doit abolir une surtaxe sur neuf autres produits canadiens

PRODUITS DU FER

OTTAWA.— Le Japon a remanié son tarif sur les papiers et sur les produits miniers canadiens et doit abolir une surtaxe déjà imposée sur neuf autres produits, a déclaré le ministre du Japon à Ottawa, l'honorable Satomatsu Kato.

Le remaniement des tarifs sur le papier à journal et sur les produits du fer a été effectué le 11 août dernier. Les neuf autres produits qui bénéficieront d'un abaissement de la surtaxe de 35 pour cent que leur avait imposée le gouvernement japonais sont la soie artificielle, le plomb, le zinc, le cuivre rouge, le cuivre jaune, le papier à imprimer, le papier à emballage, le bronze et l'étain.

Contre la sécheresse

REGINA.— Plus de 2,200 abris-cavernes et d'autres entreprises d'irrigation se continuent dans les régions arides de l'Ouest. Ces travaux du fédéral se poursuivent d'après la loi de la réhabilitation des fermes de la prairies de juin 1935.

Les revenus ont monté de 35 millions

OTTAWA.— Les revenus du gouvernement ont augmenté de deux millions et demi en juillet sur le mois correspondant de 1936. Le fédéral a, en effet, perçu en taxes et impôts de tous genre le mois dernier $37,893,945 contre seulement $34,275,531 l'année passée. De plus, pour les quatre premiers mois de l'année fiscale, les recettes s'élevèrent à $205,113,498 comparé à $169,140,550 en 1936.



LE MARCHE

Les grains

WINNIPEG, LE 23 AOUT

Blé— No. 1 dur, 128; No. 1 Nor. 128; No. 2 Nor., 121; 3 Nor. 117 1-2; 4 Nor., 111; 5 blé, 106; 6 blé, 100; blé fourrage, 84; 1 Garnet, 116; 2 Garnet, 116; 1 Durum, 104;

Ces maisons auront une struc- 4 spécial, 105; 5 spécial, 102; 6 spécial, 95; voie 125; criblures 5.00 la tonne.

Avoine—2 C.W. 49 1-4; 3 C.W. 48 1-4; ex. 1 fourrage, 48 1-4; 1 fourrage, 47 1-4; 2 fourrage, 42 1-4; 3 fourrage, 34 1-4; voie, 46 1-4.

Lin— 1 C.W. 171 3-4; 2 C.W.., 167 3-4; 3 C.W. 148 3-4; 4 C.W.., 143 3-4; voie, 172.

Orge— 3 C.W. 55 1-2; 4 C.W. 53 1-2; 5 C.W. 52 1-2; 6 C.W. 51 1-2; voie 55 1-2.

Seigle— 2 C.W. 82 1-2.

* * *

PRINCE-ALBERT, LE 23 AOUT

Blé: No. 1 Nor. 105 1-2; No. 2 Nor. 99 1-2; No. 3 Nor. 95; No. 4 Nor. 88 1-2; No. 5 83 1-2; No. 6, 77 1-2; Fourrage 61 1-2.

Garnet: No. 1 C.W. 93 1-2; No. 2 C.W. 93 1-2.

Avoine— No. 2 C.W. 34; No. 3 C.W .32 1-2; Ex. 1 fourrage 32 1-2; NoN. 1 fourrage 31 1-2; No. 2 fourrage 27; No. 3 fourrage 24.

Orge— No. 3 C.W. 38; No. 4 C.W. 36; No. 5 C.W. 35; No. 6 C.W. 34; 3 Ex C.W. 6-rangées 39; 2-rangées 39.

Les bestiaux

WINNIPEG, LE 23 AOUT

Reçus: Bêtes à cornes 4,750; veaux 2,400; porcs 1,050; moutons 675.

Bouvillons de choix $8 à $9; génisses de choix $6 à $7; veaux de choix $9 à $11; bonnes vaches $3.25 à $4; bons taureaux $3 à $3.50;

Veaux bons et choix $5.50 à $7.

Bacons $9.75; pesants $9.35; truies $7.75 à $8.25.

Bons moutons $7.50 à $8.

* * *

PRINCE-ALBERT, LE 23 AOUT

Reçus 59 bêtes à cornes, 17 veaux 12 porcs.

Marché ferme. Génisses, communes à medium $2.50 à 3.50, bonnes vaches $3, medium $2.25 à 2.60, bouvillons $4 à $4.25.

Bons veaux $4 à $4.50, communs à medium $2 à $3.50.

Bacons $9.50, bonnes truies $7.50 à $8.

Plan d'améliorations

Ne vous est-il jamais arrivé d'arriver chez-vous et de jeter un regard de découragement sur votre maison? Rappelez-vous que la façade d'une propriété contribue à relever le moral et constitue un facteur important dans l'apparence.

Vous pouvez obtenir les fonds dont vous avez besoin sous le régime du Plan d'améliorations aux habitations et faire effectuer les réparations nécessaires à votre demeure. Vous pouvez vous procurer jusqu'à concurrence de $2,000 d'une banque canadienne, et faire non seulement réparer votre maison, mais l'agrandir, la modifier.

Le portique d'une maison en change souvent totalement l'aspect; il est très utile aux visiteurs qui sont parfois obligés d'attendre qu'on leur réponde sous un ciel pluivieux. Une entrée ainsi recouverte est aussi un excellent médium de protection contre les intempéries.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i. — Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest — Prince-Albert, Saskatchewan.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Ottawa et l'Alberta

Le gouvernement de l'Alberta, lors de sa session spéciale de trois jours, au début du mois d'août, adoptait trois lois contre les banques.

Tout un débat s'est amorcé depuis, entre le fédéral et le gouvernement albertain, au sujet de la constitutionnalité des trois lois. Le 11 août dernier, M. King, dans un télégramme, demandait au premier ministre de l'Alberta de soumettre ses lois au jugement de la Cour Suprême du Canada.

M. Aberhart refusa de comparaître disant que ses trois lois étaient absolument du ressort de la province. "Nous sommes convaincus que notre législation ne viole aucun des droits et privilèges des autres provinces et ne s'immisce nullement dans l'administration bancaire" déclara-t-il. Et il ajoutait qu'il allait procéder le plus tôt possible à sa mise en vigueur.

En face du refus catégorique de M. Aberhart, le gouvernement fédéral a du désavouer les trois lois. Dans son télégramme au premier ministre de l'Alberta, M. King exprime ses regrets de constater le refus de M. Aberhart de coopérer avec le fédéral pour établir devant la plus haute Cour du pays la constitutionnalité de lois qui ont pour effet de contrôler les opérations des banques et du crédit au moyen d'organismes provinciaux et cherchent à priver les particuliers du droit d'appel aux tribunaux . . . Ce qui constitue une violation des pouvoirs établis du Dominion. Forcé d'agir, le fédéral qui est le gardien de la constitution a désavoué lesdites lois.

Après avoir analysé les lois de l'Alberta, M. Lapointe, ministre de la justice, conclut: "Les Statuts de l'Alberta en question constituent sans aucun doute une invasion du champ législatif ainsi assigné au Parlement. Ils sont en conflit avec les lois fédérales et éventuellement supplantent les institutions du Dominion désignées par le Parlement pour faciliter le commerce du Dominion tout entier.

"C'est pourquoi le soussigné recommande que lesdits statuts de l'Alberta soient désavoués . . ."

C'est la première fois depuis 1924 que le gouvernement fédéral désavoue une loi provinciale. Il s'agissait alors d'une loi albertaine ayant trait à l'imposition d'une taxe provinciale sur les terrains miniers. Le fédéral usa de son droit de veto.

Au cours de la dernière session fédérale, M. Lapointe s'exprima ainsi au sujet du droit de veto du gouvernement central:

"Depuis plusieurs années, le gouvernement du Canada n'a pas usé de son pouvoir de désaveu. Le roi, c'est-à-dire le gouvernement impérial, avait aussi droit de veto en ce qui concerne les législations fédérales. Mais on n'a pas eu recours à ce pouvoir depuis nombre d'années. En fait, à la conférence impériale de 1926, plus tard, à celle de 1930, on déclara que ce pouvoir n'avait plus d'existence constitutionnelle. On ajouta que le parlement impérial n'avait plus le droit, selon la constitution, de désavouer les lois du parlement d'un Dominion.

"Je ne dirai pas que la chose devrait s'appliquer avec autant de rigueur à la législation provinciale, mais les tribunaux ont souvent affirmé que les législations provinciales sont souveraines dans la sphère de leur juridiction. Je ne crois pas que dans une fédération telle que la nôtre le gouvernement central puisse se prévaloir de ce pouvoir de désaveu. Je pense que les législatures provinciales devraient se considérer suprêmes et souveraines dans leur sphère de juridiction.

"Les Pères de la Confédération ont toutefois inclus dans l'Acte de l'Amérique britannique du nord une clause qui oblige de soumettre à l'approbation du gouverneur en conseil à Ottawa toute la législation provinciale donnant aussi au gouverneur le droit de désaveu de toute législation dans l'année de son adoption.

Il y eut désaveu de mesures des provinces au début de la Confédération, mais ce pouvoir est pratiquement tombé en désuétude au début du siècle présent. On eut recours au désaveu en plusieurs cas, parce qu'on avait violé des droits constitutionnels.

Plus récemment toutefois on laissa aux tribunaux le soin de faire le désaveu.

"L'Acte de l'Amérique britannique du nord n'oblige pas le fédéral à donner les raisons de son désaveu qui est final."

M. Aberhart répond à tout cela en déclarant que le peuple de l'Alberta veut et a besoin de ces Statuts, qu'il doit obéir à ce dernier, non à M. King, non plus qu'aux banques.

Toutefois, M. Aberhart ne nie pas le droit immédiat du gouvernement fédéral de désavouer une législation provinciale, mais il soutient, dans le cas présent, que ses trois lois n'outrepassent pas le pouvoir de la législature provinciale.

Pourquoi M. Aberhart, s'il est convaincu de la constitutionnalité de sa législation, a-t-il refusé l'invitation de M. King de la soumettre au jugement de la Cour Suprême?

Ce serait sans doute la meilleure façon de trancher le débat, de mettre au claire une situation qui devient de plus en plus critique et qui "provoquera une crise constitutionnelle des plus sérieuces" au dire même de M. Aberhart.

Paul Cardin

Déclaration des évêques espagnols

A divers moments, des émissaires du gouvernement rouge d'Espagne sont envoyés à travers le monde pour gagner la sympathie des peuples. Ces émissaires, tels un Sarasola et un Dr Bethune au Canada, font une propagande mensongère contre l'insurrection des blancs qu'ils chargent de tous les crimes dont s'est rendue coupable la soldatesque barbare des anarchistes au service du communisme. Puissamment secondés par la presse jaune, ces émissaires sèment l'erreur que gobent sans broncher les masses mal renseignées.

Si les populations non- catholiques connaissent très peu le véritable sens de la guerre civile espagnole, les catholiques, qui ont suivi attentivement le reportage et les commentaires de la presse catholique, savent faire le partage des responsabilités. S'appuyant sur le témoignage du Saint-Père et de la hiérarchie espagnole, ils voient dans le drame terrible qui se joue là-bas le choc des forces destructrices du bolchevisme contre les forces réactionnaires de la civilisation religieuse et nationale.

"La Liberté" de Fribourg, journal catholique, publiait récemment le texte d'une longue lettre collective signée par quarante-huit archevêques et évêques d'Espagne et adressée aux évêques de l'univers. On y lit notamment ceci:

I. L'Eglise, malgré son esprit de paix et bien qu'elle n'ait pas voulu la guerre et qu'elle n'y ait pas collaboré, ne pouvait rester indifférente dans la lutte: elle s'en trouvait empêchée par sa doctrine et par son esprit, par le sens de la conservation et par l'expérience de la Russie. D'un côté, on supprimait Dieu dont l'Eglise doit réaliser l'oeuvre dans le monde, et l'on faisait à cette Eglise, en s'attaquant à ses membres, à ses biens et à ses droits, un mal immense, tel que peut-être aucune institution humaine n'en a subi au cours de l'histoire; de l'autre côté, quelles qu'en aient été les humaines faiblesses, il y avait un magnifique effort pour conserver le vieil esprit espagnol et chrétien.

II. L'Eglise, par conséquent, n'a pu se faire solidaire d'actes, de tendances ou d'intentions qui, aujourd'hui ou dans l'avenir, pourraient dénaturer la noble physionomie du mouvement national, dans son origine, dans ses manifestations ou dans ses fins.

III. Nous affirmons que le soulèvement civico-militaire a eu au fond de la conscience populaire une double racine: celle du sentiment patriotique, qui a vu dans ce soulèvement la seule manière de relever l'Espagne et d'éviter sa ruine définitive; et celle du sentiment religieux, qui le considéra comme la force devant réduire à l'impuissance les ennemis de Dieu, et comme la garantie de la continuité de sa foi et de la pratique de sa religion.

IV. Aujourd'hui, il n'y a en Espagne d'autre espoir de reconquérir la paix et la justice et les biens qui endérivent, que le triomphe du mouvement national. Et cela est peut-être encore plus vrai aujourd'hui qu'au début de la guerre, parce que le camp opposé, malgré tous les efforts de ses hommes de gouvernement, n'offre aucune garantie de stabilité politique et sociale.

Lorsque l'on sait la prudence et la sagesse de l'épiscopat dans tous les pays à l'égard des questions politiques et nationales; lorsque l'on sait qu'ils sont les défenseurs de la vérité et les représentants du Vicaire de Jésus-Christ dans leurs diocèses respectifs, l'expression si claire de leur jugement sur les faits et les idées, qui ont mis le malheureux pays de l'Espagne à feu et à sang, devrait renseigner les catholiques du monde entier sur la véritable signification du conflit espagnol et mettre à découvert les ruses et les calomnies des émissaires du gouvernement, qui est dirigé par les anarchistes et les iconoclastes.

Joseph VALOIS O.M.I.



LA PRESSE ANGLAISE ET LE FRANCAIS

Nous avons publié récemment une nouvelle annonçant que le Dr Duncan McArthur, sous-ministre de l'éducation en Ontario, avait l'intention de modifier le programme de l'enseignement du français dans cette province de façon à apprendre aux écoliers à converser en notre langue.

Voici ce qu'écrivent à ce propos deux journaux anglais.

LE TORONTO STAR

Il y a, apparemment, des gens, à Toronto, pour qui l'acquisition d'une seconde langue, parlée couramment, ne doit pas être encouragée; pour qui le bilinguisme est presque anti-patriotique. Parce que le sous-ministre de l'éducation de l'Ontario a dit, l'autre jour, que la conversation française devrait avoir beaucoup d'importance dans les high schools, le syndic Charles M. Carrie l'accuse d'être "un instrument du bilinguisme" et dit que "des choses comme cela contribuent à répandre le bilinguisme.".

Pourquoi donc le bilinguisme ne devrait-il pas être répandu? On ne s'est certainement pas objecté à sa propagande en Angleterre, où tant de gens cultivés parlent le français Et il ne devrait pas non plus y avoir d'objection à ce qu'il se parle dans l'Ontario.

Le fait est que l'un des défauts de notre système d'éducation est son impuissance à enseigner la conversation française. Des diplômés de collège capables de lire des livres écrits en français ont été incapables, en bien des cas, de se faire comprendre dans cette langue, et ont même eu de la difficulté à comprendre le sens général de ce que disaient les autres en français. Si l'on peut remédier à cette lacune, tant mieux.

M. Carrie prétend que les élèves des écoles d'Ontario ne doivent pas apprendre le français, parce que les habitants des districts ruraux de la province de Québec " ne peuvent répondre en anglais". En d'autres termes, les gens instruits de l'Ontario ne devraient pas aspirer à une plus grande maîtrise des langues que les "habitants" de la province de Québec. Avancer un tel argument, c'est le réfuter. En autant que les gens instruits sont concernés, il y a beaucoup plus de bilingues accomplis parmi les Français de Montréal que parmi les habitants de langue anglaise de Toronto. L'un des meilleurs orateurs du parlement dans les deux langues est l'honorable Ernest Lapointe qui, à son arrivée au Parlement, ne parlait que le français.

Nulle doute, que M. Carrie sera horrifié par la pratique (inaugurée par un gouvernement conservateur) d'envoyer nos instituteurs de l'Ontario à Québec, chaque été, pour qu'ils puissent apprendre la langue qu'ils sont chargés d'enseigner à leurs élèves. Cette innovation est digne de louanges, et l'importance donnée à la conversation française dans les écoles où ils enseignent en est la conséquence également digne de louanges.

LE MONTREAL DAILY STAR

Le Dr McArthur (sous-ministre de l'Instruction publique) dit qu'il y a un changement bien défini dans l'attitude d'une partie au moins de l'Ontario à l'égard de la connaissance du français. Nous souhaitons qu'il ait raison. L'un des meilleurs moyens de favoriser ce changemen d'attitude, c'est certainement de révéler à l'écolier ontarien ce qu'est réellement le français: une très belle langue parlée par des millions et des millions de gens dans l'univers entier et par environ un tiers de tous les Canadiens. A vrai dire, les gens de l'Ontario n'entendent à peu près jamais un mot de français prononcé par ceux dont le français est la langue mère. C'est une raison de plus pour que les écoles comblent cette lacune.

Les temps sont changés. Les esprits anglo-saxons ne semblent plus s'effaroucher aussi facilement devant l'épouvantail de la "French Menace". Grâce à l'élite anglaise et à la voix de certains journaux anglais où se trouvent des rédacteurs cultivés et bien au fait de la richesse de la civilisation française, une influence bienfaisante se dessine graduellement en faveur du française. Puisse cette influence franchir les grands lacs et se répandre dans les provinces de l'Ouest. Elle sera sans doute le meilleur agent de liaison entre deux grandes races, qui se sont antagonisées trop souvent faute de se bien connaître mutuellement.

J. V.

Les convenances se sentent et ne se démontrent pas.

CHESNELONG.

* * *

Dans le plan du Créateur la société est un moyen dont l'homme peut et doit se servir pour atteindre sa fin et non l'homme pour la société.

Pie XI

Pourquoi la grève?

Plus de 10,000 ouvriers du textile sont en grève dans le Québec. Pourquoi ces ouvriers, dont 90% sont des membres de la Fédération nationale catholique du textile, se sont-ils mis en grève à Sherbrooke, à Drummondville, à Magog, à St-Grégoire de Montmorency, à Valleyfield et à Montréal?

Ils se sont mis en grève, après avoir épuisé tous les autres moyens pour faire cesser l'exploitation des tisserands par des patrons, qui ne voulaient pas céder à leurs justes et légitimes réclamations.

Voici ce que dit à cet effet M. Alfred Charpentier, président de la Fédération:

Trois raisons

"Les ouvriers et les ouvrières de la *Dominion Textile* se sont donc mis en grève pour trois raisons principales: 1. Revendiquer leur droit d'association professionnelle et obtenir l'usage de ce droit; 2. Réclamer leur droit à l'obtention d'une convention collective; 3. Protester contre la *Dominion Textile* qui, de connivence avec le ministre du Travail de la province de Québec, cherchait à nous imposer la loi des salaires raisonnables, qui est encore inexistante, pour régler ce différend.

La causerie que vous entendez en ce moment servira à réfuter les affirmations fausses de M. Blair Gordon, le gérant général de la compagnie, faites depuis le début de la grève dans le but évident de tromper le public sur les vraies raisons de ce différend.

Le droit à l'association

"Le droit à l'association professionnelle est un droit social et moral qu'a tout ouvrier d'une même profession de s'unir à ses confrères de travail pour pouvoir obtenir collectivement ce que chacun est impuissant à réclamer seul. Depuis longtemps ce droit a été proclamé dans les encycliques de Rome, légalisé par presque tous les pays et l'usage en est particulièrement reconnu indispensable pour améliorer les conditions de travail des ouvriers, en établissant des rapports, relations amicales avec les employeurs.

"Toute personne sensée ne pourrait reconnaître ce droit qu'en théorie et en refuser l'usage, ce qui serait aussi stupide que de reconnaître à un homme le droit d'avoir eux jambes et de lui refuser de s'en servir. M. Gordon est toutefois de cet avis. Depuis la fondation de notre Fédération il n'a pas empêché ses employés d'en faire partie, mais toutefois il cherche maintenant par tous les moyens de nous détruire. Il s'aperçoit que ses employés sont maintenant conscients de leur force et ne sont plus prêts à subir les injustices dont ils ont été les victimes depuis trente ans au delà.

Depuis trente ans

"Depuis trente ans ces employés ont été frustrés d'un juste salaire en dépit de la haute protection tarifaire accordée à cette industrie depuis 1878, protection qu'on lui avait accordée sur la promesse de payer des salaires raisonnables. Mais on a bravé la population. Les ouvriers ont été astreints à des conditions inhumaines, ils ont dû travailler de longues heures pour des salaires ridicules, ce qui fait que le textile est l'une des industries où le niveau des salaires est le plus bas. Nous pourrions donner de nombreux exemples où les ouvriers spécialisés ont reçu de neuf à dix dollars par semaine et le rapport de la commission royale d'enquête Turgeon vous prouvera les injustices nombreuses dont ils ont été les victimes dans cette industrie.

Contrat collectif

"Depuis sa fondation, le but de la Fédération du textile a toujours été d'obtenir l'application d'un contrat collectif avec la Dominion Textile. Lorsque nous fûmes suffisamment organisés, c'est-à-dire il y a six mois, nous avons présenté nos demandes à cette compagnie; toutefois elle trouva toujours des excuses pour les refuser.

Nous avons faits maintes démarches et finalement, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion à notre disposition pour en arriver à une entente à l'amiable avec la compagnie, nous avons constaté franchement qu'elle était de mauvaise foi avec nous et aussi à qui nous avions affaire."

La conduite de certains patrons est déplorable. L'injustice dont ils se rendent coupables est condamnée sévèrement par les Papes. Ces derniers ont toujours réclamé un juste salaire pour l'ouvrier, qui n'est pas une bête de somme, mais un homme doué d'une intelligence et d'un coeur. De tels patrons inhumains font plus pour l'avancement du communisme en notre pays, que les plus ardents propagandistes de cette doctrine de haine et de destruction.

J. V.

Etrange contraste

On ne peut s'empêcher de noter, écrit M. Camille l'Heureux dans le "Droit", que le gouvernement fédéral hésite beaucoup moins à se servir de son droit de désaveu lorsqu'il y va des intérêts de la finance que de ceux des minorités. Il s'est écoulé à peine quelques jours depuis que le gouvernement de l'Alberta a adopté ses lois bancaires. Déjà, le gouvernement fédéral les a désavouées. Lorsqu'on a violé les droits des miniroités dans certaines provinces, depuis la Confédération, on a jugé plus prudent de se taire. Etrange contraste!

Les élections ontariennes

L'électorat ontarien ira prochainement aux urnes. Déjà les politiciens se sont lancés dans l'arène où va s'engager tantôt une lutte acharnée entre les deux principaux partis— S'il faut en croire des journaux bien renseignés, la campagne électorale sera faite de fanatisme. La question des écoles séparées sera vidée devant le grand public. On exploitera la haine de race et de religion.

Voici ce qu'en dit "Le Droit" d'Ottawa à ce propos:

S'il faut en juger par les déclarations de M. Hepburn, le mot d'ordre de la prochaine campagne libérale sera donc: guerre aux agitateurs étrangers, guerre aux gros intérêts qui fraudent le fisc, guerre au trust québecois de l'électricité. Le premier ministre de l'Ontario va donc se poser en champion de l'ordre contre le désordre, du peuple contre les puissances d'argent oppressives. Les conservateurs, d'autre part, ont l'intention de porter la lutte sur le terrain scolaire.

On peut prévoir que la prochaine campagne électorale sera l'une des plus violentes que l'ont ait jamais vues en Ontario."

Il est déplorable que des hommes sensés intelligents se rapetissent au point de semer la haine et la mésentent pour obtenir une fonction qui requiert la paix et l'union de tous les citoyens. Comment peut-on mettre toute sa confiance en des brandons de discordre pour administrer la chose publique?

La justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurance publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage.

S. S. PIE XI

La véritable science pour être heureux c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Mme MOTTEVILLE

* * *

La vraie civilisation n'est ni dans le gaz, ni dans la vapeur, ni dans les tables tournantes. Elle est dans la diminuation des traces du péché originel.

(BEAUDELAIRE).

* * *

L'homme qui fait sa prière le soir est un capitaine qui pose ses sentinelles. Il peut dormir.

(BEAUDELAIRE).

"La sécheresse dans l'Ouest"

Par M. l'abbé Rodrigue Lussier, curé de Lisieux en Saskatchewan

Voici l'appréciation qu'en donnait Son Excellence Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg:

25 août 1935

Evêché de Gravelbourg
Monsieur l'abbé Rodrique Lussier, ptre, curé de Lisieux, Sask.
Cher Monsieur le curé,—

J'accuse réception de votre livre intitulé, "La sécheresse dans l'Ouest." Veuillez en recevoir tous mes remerciements.

Le sujet que vous y avez traité est de grande actualité. Voilà pourquoi votre livre saura intéresser tous ceux qui en ont été victimes depuis six longues années. Tout en nous disant les origines du fléau, vous ne craignez pas de nous en indiquer les remèdes.

De plus, si vous en donnez le côté déprimant, vous savez aussi faire résonner la note d'espérance. Pour toutes ces raisons vous avez fait, je pense, un bon travail. Mais fallait-il le faire. C'est là votre mérite et je désire vous en féliciter de tout coeur.

J'apprécie d'autant plus votre courage qu'ils sont moins nombreux, de nos jours, ceux qui osent entreprendre ce que vous venez d'accomplir. Les heures que vous avez vécues, dans votre silencieux presbytère, à composer ce volume ont été, j'en suis sûr pour vous des moments de douces et bienfaisantes récréations. Il ne saurait y en avoir de plus réconfortantes pour le prêtre! A ce titre, encore, vous avez certes toute ma sincère admiration.

Bon succès à votre livre et veuillez me croire, cher Monsieur le curé, votre bien religieusement dévoué en N.-S. et sa Sainte Mère.

† L.J. Arthur Melanson,
év. de Gravelbourg.

Les Franco-Canadiens se feront un plaisir d'acheter ce volume qu'il pourront se procurer chez l'auteur pour la modique sommes de 40 sous.

L'enquête royale

Communiqué de M. King

Voici le texte de la communication de M. King au sujet de la commission royale:

"Conformément à la déclaration que j'ai déjà faite à la Chambre des Communes à la dernière session, le gouvernement vient de nommer une commission royale d'enquête sur les relations entre le Dominion et les neuf provinces.

"Le but principal de ladite commission est d'examiner à la lumière des développements sociaux et nées, la base financière et économique de la Confédération ainsi que la répartition des pouvoirs législatifs.

"Le gouvernement a eu la chance d'obtenir pour cette oeuvre aussi importante les services de cinq commissaires dont l'imparialité, la largeur de vues et l'expérience sont reconnues de tous.

"Le gouvernement a confiance que la présentation du rapport de la commission aidera considérablement au Dominion, aux provinces et au peuple du Canada en général, parce qu'elle facilitera la solution équitable et efficace des problèmes nouveaux qui ont surgi avec les années."

Arrêté ministériel

Le premier ministre a aussi rendu public l'arrêté ministériel créant la commission et délimitant son champ d'enquête. En voici le texte:

"Le comité du Conseil Privé a devant lui un rapport en date du 5 août 1937 venant du premier ministre, l'hon. W.-L. Mackenzie, et approuvé par les ministres des finances et de la justice:

"1. Que, par suite des développements sociaux et économiques depuis 1867, les gouvernements du Dominion et des provinces ont senti la nécessité d'accepter dans l'intérêt public des responsabilités, inconnues au temps de la Confédération;

"2. Que l'accomplissement de telles responsabilités implique des dépenses telles qu'il faut non seulement une administration des plus efficaces, mais qu'il importe aussi d'établir une répartition aussi sage que possible des pouvoirs des divers gouvernement. La chose est surtout vraie dans les cas où l'on doit réduire à leur minimum les dépenses publiques.

Duplication de services

"3. Qu'il y a une augmentation de dépenses gouvernementales par la duplication de services entre le fédéral et le provincial. Que, d'autre part, l'intérêt public pourrait souffrir de manque de délimitation des pouvoirs et des responsabilités gouvernementales.

"4 Que les gouvernements provinciaux et divers corps publics ont représenté que les sources de revenu des gouvernements provinciaux étaient généralement suffisantes pour faire face à leur responsabilités constitutionnelles, y compris le coût de l'assistance chômage et d'autres services sociaux; qu'en conséquence si elles doivent continuer à assumer les mêmes responsabilités il leur faut de nouvelles sources de revenu à moins que l'on ne diminue lesdites responsabilités:

"5. Que les provinces ont aussi représenté que les gouvernements municipaux qui tirent leurs pouvoirs et leurs responsabilités des provinces ont à faire face aux mêmes problèmes; que des municipales nécessaires ont imposé un fardeau injuste de taxes sur les immeubles, retardant du coup la reprise économique; enfin, que les relations entre les provinces et les municipalités font partie intégrante du problème financier provincial;

"6. Qu'enfin on a représenté qu'à moins qu'on ne prenne les mesures voulues les pouvoirs et les responsabilités établies au temps de la Confédération ne suffiront pas à faire face aux changements économiques et sociaux, et causeront des souffrances indues."

"Le premier ministre recommande donc avec le consentement du ministre des finances et celui du ministre de la justice:

"1. Qu'il importe d'examiner la base financière et économique de la Confédération et la répartition des pouvoirs législatifs en regard des développements économiques et sociaux des 70 dernières années;

"2. Que, dans ce but, il nomme les commissaires suivants en vertu de la Section 1 de la Loi des Enquêtes:

"L'honorable Newton-W. Rowell, LL. D., juge en chef d'Ontario;

"L'honorable Thibaudeau Rinfret, juge de la Cour Suprême du Canada;

"John-W. Dafoe, LL. D., de la cité de Winnipeg, Manitoba;

"Robert Alexander MacKay, Ph. D., professeur du gouvernement, Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Ecosse; et

"Henry Angus Forbes, M.A., B. C. L., professeur d'économie politique à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver.

Portée de l'enquête

"3. Que, sans limiter la portée de l'enquête, les commissaires devront surtout:

"(a) examiner la répartition des sources de revenus et du fardeau des dépenses faites entre le fédéral et les provinces en vertu de la constitution; voir si une telle répartition est conforme aux conditions actuelles;

"(b) enquêter sur le caractère et le montant des impôts perçus du peuple canadien à la lumière de la loi, de la constitution, des conditions financières et économiques; puis déterminer si la division actuelle des taxes est équitable ou si l'on devrait la changer;

"(c) faire l'examen des dépenses et des dettes publiques en général afin de voir si la division actuelle du fardeau entre les divers gouvernements est équitable et permet une administration efficace; se rendre compte si les gouvernements du Dominion et des provinces peuvent faire face à toutes les responsabilités que la constitution leur impose à l'heure actuelle et voir s'il n'y aurait pas lieu d'effectuer certains changements;

"(d) faire enquête sur les subsides et les octrois fédéraux aux administrations provinciales.

Des instructions

"4 Que les commissaires reçoivent instruction de faire rapport sur le résultat de leur enquête; et qu'ils disent de quelle façon, selon eux, il vaudra mieux répartir les pouvoirs législatifs à chaque gouvernement pour le bien général et une administration plus efficace du pays.

"Le premier ministre, avec le consentement du ministre des finances et celui du ministre de la justice recommande que l'hon. Newton-W. Rowell, juge en chef de l'Ontario, soit le président de la dite commission.

"Le comité accepte lesdites recommandations et les soumet à la même approbation".

Raison de l'enquête

L'enquête actuelle est, peut-on dire, le résultat de la crise. On s'est rendu compte, en effet, au cours des années de dépression que la constitution canadienne était insuffisante en certaines circonstances (par exemple, les lois sociales Bennett invalidées au Conseil Privé), et on se demandait s'il n'y aurait pas lieu de l'amender. Car bien que ces mesures de protection sociale soient, suivant les tribunaux et la constitution, du ressort des provinces, ces dernières n'ont pas à l'heure actuelle les revenus suffisants pour les mettre en oeuvre. D'autre part, les gouvernements provinciaux sont accablés présentement d'un tel fardeau de dettes que seul un remaniement constitutionel des impôts pourrait les tirer de l'impasse. La chose est surtout vraies des provinces de l'ouest.

Comme on peut s'en rendre compte, le rapport de la commission d'enquête que le fédéral vient de choisir, aura de graves répercussions quand il sera adopté, puis msi en oeuvre par le parlement canadien. Mais personne n'ignore, par ailleurs, qu'on ne saurait amender la constitution canadienne sans le consentement des neuf provinces. Et c'est sûrement à la recommandation de la modification de l'Acte Britannique du Nord qu'aboutira le travail des cinq enquêteurs.

Amendement de la constitution en perspective

OTTAWA.— On assure dans les milieux politiques bien informés d'Ottawa que l'enquête royale qui va s'ouvrir n'est que le premier pas vers l'amendement de la constitution canadienne. Aussitôt que le rapport et les recommandations des commissaires auront été adoptées par le parlement, le gouvernement du Dominion convoquerait une conférence interprovinciale. Les neuf provincese en profiteraient pour exposer leurs vues pour ou contre la modification de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Finalement, si l'on en vient à un accord, on décidera de tenir une convention constitutionnelle. C'est à ces dernières assises que l'on rédigerait pour le Canada une constitution capable de suffire aux besoins de notre époque.

M. William Aberhart dénonce le nouvelle Commission royale

EDMONTON.— Le premier ministre de l'Alberta, William Aberhart, a dénoncé la nouvelle Commission royale nommée par Ottawa pour amender la constitution canadienne. "Il s'agit là d'un complot contre le peuple", a-t-il déclaré. "Je crois pouvoir prédire que les recommandations de la Commission ne sortiront pas de la structure du système financier actuel, système qui a apporté le désastre dans chaque pays. Si elles sont adoptées, ses recommandations signifiront l'abandon de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord auquel on substituera une charte rédigée dans l'intérêt de la finance. Les intérêts financiers semblent avoir machiné un vil complot contre le peuple de ce Dominion. Nous avons aujourd'hui une idée nette de la façon dont la finance domine les gouvernements".

M. Aberhart est le premier chef à critiquer la nouvelle Commission. Jusqu'à date, l'Ontario, le Manitoba et l'Ile-du-Prince-Edouard ont approuvé le choix des commissaires.

REPRESAILLES

—Madame est-elle là?

Oui madame entrez

—Ce n'est pas trop tôt! Habituellement chaque fois que je veux lui présenter ma note, elle est sortie!....

— Oui mais aujourd'hui, elle vient de me donner mes huit jours!

L'éducation entièrement sécularisée aux Etats-Unis

C'est là le plus grand danger, selon l'archevêque de Cincinnati

CLEVELAND.— Son Evcellence Mgr John-T. McNicholas, archevêque de Cincinnati, a déclaré que "sans doute le plus grand danger pour les Etats-Unis est notre éducation entièrement sécularisée. Nos écoles, nos professeurs, notre système éducatif entier sécularisé, sans qu'on se rende peut-être pleinement compte des résultats, préparent les jeunes Américains à devenir des communistes et des dangereux radicaux de toute variété, a déclaré l'archevêque, dans une allocution à la dixième convention nationale de la croisade missionnaire des étudiants catholiques. La religion affaiblie d'Amérique, continue Mgr McNicholas, prêchée par des non chrétiens et des prédicants non catholiques, peut être attribuée directement à un système d'éducation complètement sécularisée.

Un professeur de rhétorique lisait à ses élèves l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier.

—Quand pourras-tu en faire autant? demanda malicieusement un des élèves à son voisin.

—Lorsque tu seras Turenne, lui rétorqua son camarade.

L'Alberta et le fédéral

Télégramme...

(Suite de la 1ère page)

lue. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une tentative directe d'empiéter sur un domaine de juridiction universellement reconnue comme appartenant au Dominion, et d'affermir cette action en niant le droit de contester sa constitutionnalité devant les tribunaux sauf, dois-je comprendre d'après votre télégramme, après avoir accepté cet empiétement illégal.

5) Un renvoi à la Cour suprême du Canada, combiné avec l'engagement de votre gouvernement de s'abstenir de toute action en attendant la décision, aurait paré à l'immédiat. Mais, l'acceptation de s'abstenir ne venant pas, un simple renvoi aux tribunaux ne suffirait pas pour éviter la confusion et le trouble. Nous n'avons donc, après mûre considération, trouvé d'autre moyen d'exercer le devoir et les responsabilités qui nous sont conférés, que de désavouer les lois en question. Je vous envoie une copie de la recommandation faite au gouverneur général en conseil par le ministre de la Justice, et dûment approuvée aujourd'hui.

6) En terminant, je veux exprimer le désir absolu du gouvernement du Canada de consulter votre gouvernement sur toutes les mesures qui pourraient être trouvées pratiques et efficaces pour résoudre les problèmes qui embarassent le Canada en commun avec d'autres pays. Nous nous rendons compte des difficultés avec lesquelles la population de l'Alberta et d'autres parties du Canada se trouve aux prises, et qui résultent des suites de la guerre, des changements dans la structure des prix, du boulversement du commerce mondial et de la crise prolongée. Nous nous sommes efforcés de faire notre part pour résoudre ces difficultés. Elles peuvent être résolues, croyons-nous, d'une manière ordonnée, sans violer les dispositions bien claires de la Constitution, telles qu'elles existent ou telles qu'elles pourront être modifiées, et dont les autorités, tant fédérales que provinciales, tirent leurs pouvoirs. Nous croyons en outre qu'elles peuvent être résolues sans violer le libre recours aux tribunaux qui est si essentiel au maintien de nos institutions démocratiques et à la conservation des droits difficilement acquis et des privilèges des citoyens.

W. L. MACKENZIE KING
Premier ministre.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), **le mardi 7 septembre 1937**, des soumissions pour l'exécution au complet des changements et de la remise à neuf de l'arsenal de Moose-Jaw, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et remise à neuf, arsenal, Moose-Jaw, Sask."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résidant, édifice public fédéral, Saskatoon Sask., et du concierge, édifice public, Moose-Jaw, Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Campagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00 sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dcs que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. Somerville,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 17 août 1937.

L'attitude...

(Suite de la première page)

banquiers plutocrates contre le peuple albertain qui ne veut que sa liberté économique.

"6 Les insinuations multiples que le crédit fédéral souffrira si vous n'agissez pas, constitue une véritable menace au peuple canadien qui sait que seules les banques détiennent le crédit.

"7. Tous les membres du cabinet sont convaincus de la faillité du système financier actuel, cause de troubles tant au fédéral qu'au provincial. Il demande donc au gouvernement fédéral de laisser la défense de ce système à ceux seulement qui en tirent profit.

"8. Nous sommes prêts à faire face à toutes représailles des banquiers à l'égard de notre population.

"9. Toutefois, si les banques assurent qu'elles ont droit de battre monnaie avec le crédit de l'Alberta et qu'elles ont le monopole des droits de propriété, nous leur accorderons la permission d'en appeler ouvertement aux tribunaux pourvu qu'elles aient un directorat local et prennent les permis requis.

"10 Que l'on comprenne que la politique de notre gouvernement est d'accorder droit de poursuite à des institutions reconnues demandant ouvertement le redressement de torts.

"11. Nous soumettons donc respectueusement que notre mandat populaire nous oblige de procéder à mettre notre législation en vigueur. Avec toute la déférence voulue, nous suggérons que ceux qui veulent en contester la validité en prennent la responsabilité.

(Signé) William Aberhart,
Premier ministre d'Alberta."

Analyse- - -

(Suite de la première page)

"Attendu que les dépôts en banque et les prêts de banques en Alberta sont rendus possibles surtout ou entièrement par suite de la monétisation du crédit des habitants de l'Alberta, lequel crédit est la base du crédit de la province de l'Alberta;

Et attendu que la mesure de la jouissance de la propriété et des droits civils dans la province dépend des principes déterminant la monétisation du crédit et des moyens suivant lesquels tel crédit est rendu disponible pour la province et pour les habitants collectivement et individuellement de la province;

Et attendu qu'il est expédient que les affaires de banque en Alberta soient contrôlées aux fins d'obtenir pour les habitants de l'Alberta la jouissance complète de la propriété et des droits civils dans la province;

"3. (1) Tout banquier qui, à la date de la mise en force de cette loi, fait des affaires de banque dans la province devra, dans les vingt et un jours suivants, requérir et obtenir un permis de la Commission du Crédit Provincial en rapport avec telles affaires, et toute demande devra être accompagnée de l'honoraire prévu pour le permis ainsi demandé.

(2) Toute personne à l'emploi d'un banquier faisant des affaires de banque dans la province devra, dans les vingt et un jours de la mise en force de cette loi, demander pour lui-même et obtenir de la Commission du Crédit Provincial un permis pour faire des affaires de banques ou occuper telle fonction ou telles fonctions en rapport avec lesdites affaires, et toute demande devra être accompagnée d'une recommandation de la direction locale ou de la personne en charge des affaires où le requérant est employé et dans la localité où le requérant est employé; et toute demande devra être accompagnée de l'honoraire prescrit pour le permis demandé.

(3) Tout permis émis sous cette loi expirera à minuit le 31ème jour de mars de l'année de calendrier suivant l'année durant laquelle il est émis ou à tel autre temps fixé par un règlement de la Commission du Crédit Provincial.

(4) Toute demande de permis par un banquier faisant des affaires de banque ou occupant telle fonction ou telles fonctions en rapport avec lesdites affaires dans la province et toute demande de permis par l'employé d'un banquier devra être accompagnée d'un engagement signé par le requérant, par lequel le requérant s'engage à s'abstenir à ne pas agir d'une façon qui restreint ou nuise à la propriété ou aux droits civils de quiconque dans la province et à ne pas aider ou encourager quelque personne que ce soit à agir de la même manière, et dans le cas d'un banquier la demande de permis devra être accompagnée des noms de deux représentants de tel banquier comme membres de la direction locale.

(5) La Commission du Crédit Provincial peut en tout temps ou de temps à autre et sans avis, suspendre, révoquer et annuler le permis de tout banquier ou de tout employé d'un banquier qui commet une infraction à l'engagement prévu dans le sous-paragraphe 4 de cet article.

(6) Tout banquier et tout employé d'un banquier dont le permis a été suspendu, révoqué ou annulé par la Commission du Crédit Provincial, aura le droit d'en appeler au Conseil du Crédit Social, mais ce droit ne s'étendra pas à une personne ou à une corporation condamnée dans les cours de la province pour avoir agi d'une façon restreignant ou nuisant à la propriété ou aux droits civils de toute personne dans la province ou pour avoir assisté ou encouragé quelque personne que ce soit à agir de cette manière

(7) Sera payé à la Commission du Crédit Provincial pour l'usage de la province, annuellement, un honoraire sur permis à tel montant qui pourra être fixé par la Commission du Crédit provincial, ne dépassant pas:

(i) dans le cas de banquier un montant équivalant à $100 pour chaque bâtisse dans la province dans laquelle les affaires de tel banquier sont conduites;

(ii) dans le cas d'un employé d'une banque, $5.00.

(8) Si le permis d'un banquier ou d'une personne employée par un banquier a été suspendu, révoqué ou annulé sous l'article 3, sous-paragraphe 6 de cette loi, la Commission du Crédit provincial peut fixer un honoraire plus élevé que l'honoraire prévu à l'article 3, sous-paragraphe 7 de cette loi, pour le renouvellement du permis ou l'émission d'un nouveau permis; il est toujours entendu que cet honoraire plus élevé ne devra pas dépasser de plus de mille fois l'honoraire payé ou requis pour le permis antérieurement émis à telle personne.

4. (1) Immédiatement après qu'une demande de permis a été faite par un banquier, et avant l'émsision du permis, une ou plusieurs directions locales (leur nombre sera à la discrétion absolue du Conseil du Crédit Social) sera nommée pour surveiller, diriger et contrôler la politique d'affaires du banquier pour la surveillance de laquelle chaque direction locale a été nommée, aux fins de prévenir tout acte par lequel un banquier, son employé ou un de ses employés pourrait constituer une restriction ou une nuisance, soit directement ou indirectement, à la jouissance complète de la propriété et des droits civils de toute personne dans la province.

7. (1) Tout banquier requis par cette loi d'avoir un permis ne pourra, tant que ledit permis n'aura été octroyé, instituer ou continuer une action ou toute autre procédure dans quelque cours de la province en rapport avec toute réclamation, en droit ou en équité.

10. Avec l'approbation du Lieutenant-gouverneur en conseil, la Commission du Crédit provincial peut faire des règlements non contraires à cette loi:

(f) Prescrivant les conditions d'émission de permis et pourvoyant à la révocation, à la suspension ou à la rétention de permis;

(h) Généralement pour la meilleure obtention des fins de cette loi.

On doit remarquer que les banques à chartes du Canada organisées et établies sous l'empire des lois fédérales aux fins de recevoir des dépôts, de fournir des moyens d'échange sous la forme de billets de banque, de lettres d'échange, de chèques et de billets promissoires, de faire des avances commerciales et généralement de faciliter le commerce du Canada, sont exclues de l'Alberta si elles n'ont pas obtenu de permis de la Commission du Crédit Provincial.

Ce permis est émis à la condition, pour celui qui l'obtient, de ne pas apporter de restriction à la propriété et aux droits civils de toute personne dans la province. Le permis peut être révoqué en tout temps par la Commission du Crédit Provincial si, semble-t-il dans l'opinion de ladite Commission, la personne ayant obtenu le permis a apporté des restrictions ou a nui à la propriété et aux droits civils de toute personne dans la province Les personnes ayant obtenu des permis sont surveillées, dirigées et contrôlées par une ou plusieurs directions locales responsables au Conseil du Crédit Social La surveillance, la direction, et le contrôle sont décrétés aux fins d'empêcher toute personne ayant obtenu un permis de porter des restrictions ou de nuire "à la jouissance entière de la propriété et des droits civils de toute personne dans la province". Les personnes affectées sont privées de leurs droits de recours aux cours de la justice de la province aux fins d'obtenir adjudication sur la validité constitutionnelle de ces législations.

La "propriété et les droits civils" que l'on veut protéger ne sont pas spécifiés et aucun indice n'est donné sur ce qui pourrait constituer pour la personne pourvue d'un permis une restriction ou une nuisance à tels droits. Le résultat, partant, est d'investir des institutions provinciales, à savoir la Commission du Crédit Provincial et le Conseil du Crédit Social, du pouvoir absolu de fixer les termes et la manière pour ces institutions fédérales d'accomplir leurs fonctions; ces pouvoirs seront exercés sans restriction ou direction, sauf celles que peut décréter par règlements la Commission du Crédit Provincial avec l'approbation du gouvernement provincial.

...Le second statut mentionné est intitulé "Droits civils des employés de banque" et prévoit dans ses provisions et dans son article 3 ce qui suit:

"Attendu que les dépôts en banque et les prêts de banque en Alberta sont rendus possibles surtout ou entièrement par suite de la monétisation du crédit des habitants de l'Alberta, lequel crédit est la base du crédit de la province de l'Alberta;

Et attendu que la mesure de la jouissance de la propriété et des droits civils dans la province dépend des principes déterminant la monétisation du crédit et les moyens suivant lesquels tel crédit est rendu disponible pour la province et pour les habitants collectivement et individuellement de la province;

Et attendu qu'il est expédient que les affaires de banque en Alberta soient contrôlées aux fins d'obtenir pour les habitants de l'Alberta la jouissance complète de la propriété et des droits civils dans la province;

3. Toute personne qui est employée d'un banquier et qui a l'obligation d'obtenir un permis sous les dispositions de "La loi de réglementation du Crédit de l'Alberta" ne pourra dans quelque cour de juridiction civile dans la province, comencer, continuer ou plaider toute action ayant pour objet l'adjudication de quelque réclamation, soit en droit ou équité".

..On doit remarquer que la pénalité subie par un employé de banque pour défaut de se conformer à "La loi de règlementation du Crédit de l'Alberta" est la perte de ses droits civils. C'est un complément à "la Loi de règlementation du Crédit de l'Alberta" comme l'est également le troisième acte mentionné, à savoir, la "loi pour amender la loi de la judicature", laquelle décrète ce qui suit:

"2. La loi de la judicature, chapitre 72 des Statuts Revisés de l'Alberta, 1922, est par les présentes amendée en y insérant immédiatement après l'article 27 (b) le nouvel article suivant:

27 (c) Aucune action ou aucune procédure de quelque nature que ce soit concernant la validité constitutionnelle de quelque loi de l'Assemblée Législative de la province ne pourra être instituée, maintenue, continuée ou plaidée à moins que et jusqu'à ce que permission d'instituer ou de maintenir ou de continuer ou de plaider telle action ait d'abord été accordée par le Lieutenant Gouverneur en Conseil."

Ces lois ont apparemment été adoptées sur la présomption de la non-restriction par les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de l'autorité de la Législature provinciale de faire des lois en rapport avec la propriété et les droits civils dans la province. Tel n'est pas le cas. En vertu de la constitution canadienne, les législatures provinciales ont le pouvoir de légiférer en rapport avec la propriété et les droits civils dans la mesure seulement où ledit pouvoir n'a pas été assigné au Parlement du Canada Le Parlement a des pouvoirs étendus à ce sujet, notamment les suivants:

2. *Règlementation du commerce:*

14. *Monnaies et frappe de la monnaie;*

15. *Affaires de banque, incorporation de banques et émission de papier-monnaie;*

16. *Banques d'épargnes;*

18. *Lettres d'échange et billets promissoires;*

19. *Intérêt;*

20. *Offre légale.*

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord a ainsi confié au Parlement l'établissement et la réglementation du système monétaire du Canada. C'est là un pouvoir exclusif et souverain. Les législatures provinciales ne peuvent en aucune façon enfreindre l'exercice de ces pouvoirs.

Les statuts de l'Alberta en question constituent sans aucun doute une invasion du champ législatif ainsi assigné au Parlement. Ils sont en conflit avec les lois fédérales et éventuellement supplantent les institutions du Dominion désignées par le Parlement pour faciliter le commerce du Dominion tout entier.

Si certains statuts doivent prendre effet suivant leurs termes, leur effet sera d'apporter de la confusion et de nuire à l'intérêt public du Canada et ce, à cause du vague des dispositions de la loi et des pouvoirs arbitraires dont sont investis des corps responsables seulement au Gouvernement de l'Alberta.

Bien que le soussigné soit d'opinion qu'aucun projet ou qu'aucune politique d'une législature provinciale ne doive être empêché par l'exercice du pouvoir de désaveu pour le seul motif que les mesures pour promouvoir tel projet et telle politique sont de validité constitutionnelle douteuse, il croit qu'il faut distinguer lorsqu'une législature tente délibérément d'empêcher le jeu des lois fédérales et de substituer des lois et des institutions de son choix à celles prévues et organisées légalement par le Parlement, et cela est particulièrement vrai lorsque la Législature a refusé tout recours aux cours de justice.

C'est pourquoi le soussigné recommande que lesdits statuts de l'Alberta soient désavoués et qu'une copie de ce rapport, si approuvé, soit transmise au Lieutenant-Gouverneur de la province de l'Alberta pour l'information de son Gouvernement.

Respectueusement soumis,
Ernest LAPOINTE,
Ministre de la Justice.

Le Congrès international en l'honneur du Christ-Roi

Les Congrès du Christ-Roi, dont le dernier vient de se tenir à Poznan du 25 au 29 juin, groupent les catholiques en un front anti-communiste et anti-athée. De très intéressants rapports ont été présentés à Poznan: par le R. P. Ledit sur "le royaume du Christ et la parodie du christianisme à l'heure de la crise actuelle", par le R. P. Urban sur "l'athéisme en Pologne", par le R. P. Kosibovioz et Mgr Sawicki sur les causes spirituelles, morales et sociales du mouvement athée. Enfin le R. P. de Bivort de la Saudée et le Prof. Halecki parlèrent de la reconstruction sociale et spirituelle de la vie chrétienne, et l'évêque Roznan de la rénovation religieuse du christianisme.

—Quel est le contraire de scepti-
Le fils du médecin— Antiseptique, Monsieur.

LE TERREUR A MADRID

Le policier Garcia Atadel, qui a avoué avoir assassiné 700 personnes et volé 25,000,000 de pesetas à Madrid, vient d'être jugé par les nationalistes. Il a révélé que dans la capitale, trois brigades de surveillance et de police, sous la direction d'un Comité anarcho-syndicaliste présidé par un nommé Manzano, fusillent sans pitié la population, sans que les autorités puissent intervenir. Ces brigades sont "l'Escouade de l'Aube" formée de communistes, "Le Lynx de la République" à tendance anarcho-syndicaliste, et la "Brigade d'Investigation publique", officielle parce que formée de policiers, et dirigée par l'inspecteur Lino. C'est à cette dernière qu'appartenait Garcia Atadell.



"Nous nous appuierons sur la constitution et nous combattrons jusqu'au bout", dit Aberhart

"La constitution a été faite pour le peuple et la volonté du peuple est la loi du pays"

EDMONTON.— Le premier ministre Aberhart a déclaré que l'Alberta combattra dans les limites de la constitution pour mettre en force sa législation bancaire désavouée par le gouvernement fédéral. Il assistait à un pique-nique du *Crédit social* sur la plage Lakeview au lac South Cooking, près d'ici, lorsqu'un représentant de la *Canadian Press* est venu lui communiquer la nouvelle que le gouvernement fédéral avait désavoué trois lois sur les banques, passées à la récente session de la Législature albertaine. Cette décision est sans appel.

M. Aberhart a interrompu son discours le temps de se mettre au courant des faits, et quelques minutes plus tard il a lui-même annoncé la nouvelle à ses auditeurs, au nombre d'environ 350 personnes. Vous voyez, a-t-il dit, ce à quoi vous avez à faire face?

Donnez-nous un fusil! a crié un homme.

Non, non! a répondu M. Aberhart, il ne s'agit pas d'effusion de sang mais d'une lutte constitutionnelle. Nous nous appuierons sur la constitution et combattrons jusqu'au bout. Permettez-moi de vous suggérer de ne jamais permettre à personne de vous dire que nous allons nous séparer de notre grand Dominion. Nous ne voulons pas quitter la maison de nos ancêtres.

Nous pouvons différer d'opinion mais nous allons demeurer ensemble, combattre et essayer de régler nos difficultés. Nous voulons qu'on nous permette de régler nos différends dans notre vraie maison. Comme membres d'un grand Dominion, vous allez tenir et aller de l'avant dans la voie que nous avons toujours suivie.

Ce que le peuple a demendé

Le gouvernement est décidé à travailler de toutes ses forces pour obtenir ce que le peuple a demandé, si vous continuez de le demander pour lui. Et M. Aberhart a énuméré ces demandes ainsi: augmentation du pouvoir d'achat, plus bas prix de la vie et diminution des taxes. Le peuple n'a pas besoin de se préoccuper des moyens par lesquels ces buts peuvent être atteints. Il peut laisser cela aux experts choisis pour le faire. Ne vous préoccupez pas des détails, demandez des résultats. Et surtout ne tombez pas dans le complexe d'infériorité. Vous ne pouvez rien obtenir si vous ne croyez pas pouvoir l'obtenir. Le comment, c'est une chose dont vous n'avez pas besoin de vous occuper, continuez votre travail sur la ferme.

Réunion d'urgence de la Législature albertaine

Une session d'urgence sera tenue sous peu pour considérer la situation nouvelle créée par le refus d'Ottawa de sanctionner les lois bancaires

EDMONTON.— La Législature albertaine tiendra une session d'urgence sous peu pour considérer la situation nouvelle créée par le veto du gouvernement fédéral mis sur les lois bancaires de M. Aberhart, votées dans le but d'établir le Crédit Social dans sa province.

Le premier ministre Aberhart a annoncé lui-même cette nouvelle à la suite d'une longue séance du cabinet.

"Il est urgent de vider cette question le plus tôt possible", dit le premier ministre. "Nous annoncerons la date de le prochaine session dès que les pourparlers présentement engagés avec le premier ministre King auront pris fin".

M. SPENCE, AGENT INTERMEDIAIRE

REGINA.— M. Spence, ministre des travaux publics, vient d'être nommé agent intermédiaire entre les officiers fédéraux et provinciaux chargés d'administrer la distribution de l'assistance dans le secteur asséché.

LA C. C. F. PROTESTE

MONTREAL.— Le parti de la C.C.F. a notifié le ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe, de son intention de réclamer le désaveu de la "loi du cadenas" votée par la Législature de Québec au cours de la dernières session Le conseil du parti au Canada doit envoyer une requête à cet effet dès que le document nécessaire aura été rédigé.

PARTAGE DES SECOURS

Décision prise sur la recommandation de la Commission nationale de placement. --- Les chômeurs suivront un entraînement

OTTAWA.— Norman Rogers, ministre fédéral du Travail, a annoncé que le gouvernement d'Ottawa va partager les secours en trois catégories et il va surveiller plus étroitement l'administration des secours. Ces décisions sont basées sur les recommandations de la commission nationale de placement, dont M. Arthur B. Purvis est le président.

La commission recommande de partager les secours suivant les trois catégories suivantes: 1. Aide aux sans-travail; 2. Aide et secours à l'agriculture; 3. Aide aux personnes inemployables.

L'immigration

OTTAWA.— Le département de l'Immigration a fait connaître que 6,827 immigrants sont entrés au Canada durant les six premiers mois de l'année comparativement à 5,252 pour la même période l''an dernier.

Parmi les immigrants admis, 1,-129 sont d'origine anglaise, tandis que 2,400 viennent des Etats-Unis.

Le comte de Paris au Canada

MONTREAL.— Une information qui vient de France, nous apprend que S. A. R. le comte de Paris, fils du duc de Guise, prétendant au trône de France, viendrait au Canada à l'automne. On sait que son grand-oncle, qui portait le même titre que le jeune prince, vint au Canada en 1890 et fut accueilli en triomphe dans la province de Québec. Cette province se souvenait que le comte de Paris était l'héritier des rois qui firent la France et la Nouvelle-France.

Prochain congrès antialcoolique

VARSOVIE.— Dans le cadre du Congrès International anti-alcoolique, qui aura lieu à Varsovie du 12 au 14 septembre, se tiendra également un Congrès catholique.

Le Saint-Père lui a accordé Son Haut Patronage. Le Cardinal Kakowski, archevêque de Varsovie, a publié une lettre pastorale, entièrement consacrée à la campagne contre l'alcoolisme, à l'occasion de ce Congrès.

A la Société des nations

GENEVE.— Le conseil de la Société des nations est convoqué à sa 98e réunion le 10 septembre, trois jours avant l'Assemblée annuelle de la Société. A l'ordre du jour, il y a les affaires d'Espagne, de Palestine, des armements, du traité de Locarno.

Il se peut aussi que la question de la guerre "non déclarée" de la Chine et du Japon vienne sur le tapis du conseil. La Chine est membre de la Société, si le Japon a démissionné.

La population de Londres

LONDRES.— La population de Londres à la fin du mois de juin était de 8,204,942, selon le dernier recensement. En 1921 la population était de 7,408,201.

DES ESPIONS DE TROTSKY ONT ETE FUSILLES

MOSCOU. — Les six "espions Trotskyistes", reconnus les auteurs d'une propagande empoisonnée parmi les soldats rouges en Russie Blanche, ont été fusillés, rapporte-t-on dans le journal "Rabochi" ("ouvrier) de Minsk. On dit qu'ils agissaient d'après les ordres du service d'espionage italien.

Huit autres ouvriers de Leningrad viennent d'être exécutés. Un grand nombre de citoyens sont soupçonnés, y compris des associations de jeunes.

VICTIMES DU CHOLERA

SINGAPOUR.— Les 1,5000 immigrants chinois amenés ici par un bateau ont été mis en quarantaine après qu'on eût découvert un cas de choléra parmi eux. L'épidémie a déjà fait mourir 200 personnes sur la côte méridionale de la Chine.

DISETTE A MADRID

MADRID.— Plus de dix mille bébés de guerre sont nés dans la capitale espagnole depuis le commencement de la guerre civile, a-t-on appris.

Cette mention est contenue dans un ordre du gouverement spécifiant que plus de 200,000 femmes qui sont sans travail essentiel dans la capitale devront évacuer Madrid le plus tôt possible en emmenant leurs enfants.

La ville souffre d'une disette de lait et elle se prépare à soutenir un long et dur siège.

Il remet un calice volé

LONDRES.— M. le chanoine Sharrock, de la cathédrale Salford, a trouvé un superbe calice, par terre, comme il sortait de son confessionnal, ces jours derniers. Il y avait, dans ce vase sacré, la note suivante: Ce calice a été pris en France, dans une église, au cours de la grande guerre. Je voudrais qu'il soit retourné à l'église d'où il vient".

La difficulté du français

Les personnes de langue anglaise ont de la difficulté à apprendre le français, mais les Français et les Canadiens français en ont beaucoup moins à apprendre l'anglais, d'après M. René Turck, consul général de France à Montréal. Le français, a-t-il dit dans un discours ici, est une langue plus rigide que l'anglais, elle change plus rapidement et tend plus à assimiler des mots étrangers puisqu'elle peut puiser chez un plus grand nombre de peuples et de dialectes.

Jésus enseigne le communisme de l'amour, mais non de l'égoïsme, un communisme de religion et non de politique, un communisme de réconciliation et non plus de haine des classes.

A. ENGEL

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette

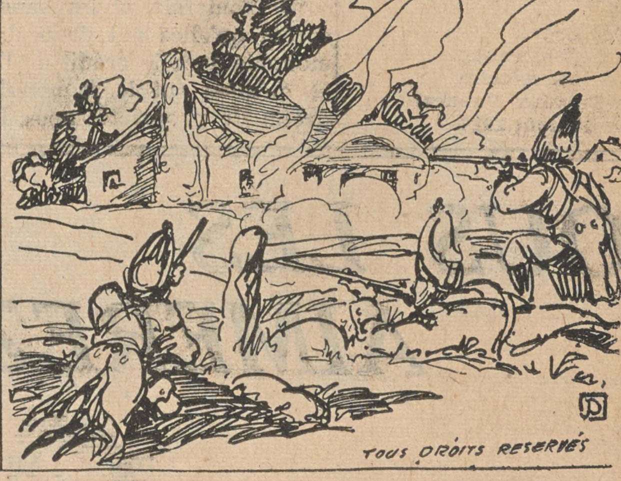
Editeur:
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.



"Je vous ai communiqué ces secrets, conclua Nelson, parce que je connais quelle sorte d'homme vous êtes. Je sais en plus que vous voyagez au Canada à la recherche d'une personne. Je n'ignore point que le moindre retard dans vos démarches pourrait rendre votre entreprise plus difficile. C'est pourquoi j'ai donné ordre à mes soldats de vous conduire ici dès votre arrivée. Je vais vous remettre un papier qui peut vous être utile". Et, s'asseyant, le docteur écrivit de sa main un laissez-passer qu'il donnt à St-Luc.



Un instant plus tard on remettait à Pierre son cheval et tout le monde s'approchait de lui avec bienveillance. Siméon l'intéressa surtout par ses allures: "Les troupes s'en viennent, lui dit Pierre, la bataille est imminente et vous ne paraissez pas vous énervez. — S'énerver pour les anglais, reprit Siméon? Vous savez, monsieur le voyageur, nous les connaissons depuis longtemps. Mon grand-père a combattu sous les ordres du défunt Montcalm, et leur a joué des vilains tours. Si nous avons de la bataille, avant demain vous entendrez parler de moi".



Terrible journée que celle du 2 novembre 1837. Les patriotes furent attaqués à St-Denis comme on s'y attendait. Huit cent soldats anglais sous les ordres du capitaine Gore ne purent, malgré l'abondance de leur munition, déloger quelque soixante braves d'une certaine maison où ils s'étaient réfugiés. Avant la fin du jour, le régiment dut enfin retraiter et s'avouer vaincu. Les Patriotes allèrent les "reconduire" à travers champs en les décimant encore par un feu bien nourri.

96



Au soir de cette journée mémorable plusieurs patriotes réunis dans une maison du village s'entretenaient des prouesses de la journée. Siméon, qui parlait plus souvent que son tour, les appela soudain autour de sa chaise et dit: "Mes amis, si vous étiez de mon idée, ça ne resterait pas là. Les anglais sont presque morfondus, m'est avis qu'ils n'iront pas coucher loin. Moi, j'ai envie d'aller leur faire un charivari. Ca me le dit, c'est effrayant."

TOUS DROITS RESERVÉS

Les sentiments étaient partagés au sujet du charivari. Les uns prétendaient qu'il valait mieux rester au village par crainte d'une contre-attaque de la part des anglais. Les autres jugeaient qu'il fallait plutôt se reposer et préparer la journée du lendemain. On s'en remit à la décision du plus âgé. Le vieux se leva et dit en se passant la main dans les cheveux: "Attendez, que je réfléchisse. Un charivari bin organisé ça règlerait bien des affaires. Vous pourriez ensuite dormir tranquille. Je vous conseille de risquer.

Un quart d'heure plus tard, six hommes partaient à travers champs dans la direction où les anglais avaient fui. Trois seulement possédaient des fusils. Siméon s'était contenté d'apporter une corne et d'en faire apporter une à son frère Ludger. Ils étaient tous deux des maîtres corneurs: capables d'imiter n'importe quel bèlement où n'importe quel cri d'oiseau, ou bien encore de lancer des notes de musique comme avec un cornet d'argent. C'était à s'y tromper.

ON PEUT PREVENIR LA TUBERCULOSE

par le professeur Robert DEBRE

Spécial au "Patriote"

Le Professeur Robert DEBRE occupe la chaire de bactériologie à la Faculté de Médecine de Paris. Ancien élève de l'illustre Docteur Roux, qui fut le successeur de Pasteur. Il s'est spécialisé surtout dans la contagion de l'enfance. Directeur d'enquêtes étendues, il a réuni les bénéfices de trois méthodes: l'examen des microbes au laboratoire, l'examen du malade à hôpital, les constatations statistiques et sociales. Il a bien voulu résumer pour nous sa récente communication à l'Académie de Médecine.

Sur la tuberculose, nous commençons seulement à sortir de deux erreurs également dangereuses pour le traitement.

La première est fataliste. Elle remonte au vieil aphorisme d'Hippocrate: "LE PHTISIQUE NAIT D'UN PHTISIQUE". Or, au contraire, on peut établir aujourd'hui qu'il n'y a pas en matière de tuberculose, hérédité de microbes, mais seulement hérédité de terrain. Sans doute, il peut arriver, dans des cas exceptionnels, que le microbe tuberculeux atteigne accidentellement l'enfant avant sa naissance. Ces enfants ne vivent pas. L'extrême rareté de cet accident ne fait que confirmer la règle contraire. La tuberculose ne se transmet pratiquement pas par la contagion directe.

L'autre erreur, qui régnait il y a un quart de siècle environ est de considérer la tuberculose comme une maladie de l'adulte, dont on ne recherche l'origine que dans les antécédents immédiats du malade. Aujourd'hui, au contraire, le stade initial de la tuberculose reste complexe à décrire, mais nous pouvons le reconnaître avec certitude.

De plus, nous en arrivons à cette certitude essentielle: PRISE DES LE DEBUT, LA TUBERCULOSE EST CURABLE.

Le début vrai de la tuberculose, pour le médecin, est celui où il peut déterminer par la réaction cutanée vis-à-vis de la tuberculine (méthode de Pirquet) la présence d'un foyer tuberculeux. Il faut noter, d'ailleurs, que cette réaction, pour apparaître, doit se produire quelque temps après la première incubation; cette première incubation peut rester cachée au maximum trois mois.

Cet examen peut donc s'imposer pour le médecin en présence de tous les enfants qui semblent, par leur constitution ou par les milieux où ils vivent, plus exposés que les autres à la tuberculose.

En dehors de cette recherche systématique, il existe trois affections: la typho-bacillose, l'érythème noueux, la kératite phlycténulaire qui peuvent s'observer séparément ou simultanément chez le même malade: le médecin n'a plus le droit désormais, d'en ignorer la signification tuberculeuse. Plus souvent, les signes sont plus discrets: fièvre légère et irrégulière, baisse de poids, fatigue, pâleur, toux légère. En ce cas, le médecin décèlera le mal par la première réaction tuberculinique positive.

Enfin, la radiologie vient de faire, à son tour, un progrès important: elle nous donne l'image de la première lésion au poumon. Des images étudiées, sous des noms différents (spléno-pneumonie curable, péri-tuberculose, réaction scissurale) trahissent en réalité la lésion initiale de la tuberculose.

C'est le Docteur Ribadeau-Dumas qui le premier, en 1919, publia une observation démonstrative sur une tuberculose guérie chez un nourrisson. Depuis lors, les observations se sont multipliées: elles sont banales aujourd'hui.

Le fait frappant, dans cette tuberculose initiale, qui, en règle presque absolue, siège au niveau du poumon, c'est la tendance spontanée vers la guérison. Tantôt la lésion disparaît sans laisser de traces visibles, tantôt reste une cicatrice (fibre-calcification résiduelle).

Cette guérison, dans la grande majorité des cas, est définitive. C'est à ce minime foyer guéri qu'on attribue aujourd'hui la résistance des civilisés à la tuberculose qui attaque beaucoup plus brutalement les adultes qui n'ont jamais eu avec elle le moindre contact. (Races noire, brune et rouge). Dans d'autres cas, la guérison n'est que provisoire; elle dure quelques mois, quelques années. Nous commençons seulement à entrevoir les lois qui ddéterminent ces retours. Les conditions de vie du sujet, son état glandulaire, les autres maladies qu'il a pu subir, y jouent un rôle qu'on a diversement interprêté. L'essentiel à retenir, c'est ceci:

La plupart des contaminations datant de l'enfance peuvent ne donner une tuberculose grave qu'après l'adolescence, à l'âge mûr et même après quarante ans. Les deux données les plus importantes sont, d'une part, l'âge du sujet au moment où il a subi la première agression du bacille tuberculeux, et, d'autre part, la fréquence et la gravité des contacts infectieux. En tous cas, les conséquences pratiques et sociales que nous devons en tirer sont nettes:

Le médecin a un double rôle à jouer: il peut tout d'abord retarder l'âge de la contamination en séparant l'enfant du milieu tuberculeux. Il transformera ainsi une contamination précoce grave en une contamination tardive qui, dans des conditions d'hygiène suffisantes, aura toutes les chances possibles d'être bénigne. Si la contamination s'est déjà produite, il faudra profiter, au maximum, de la tendance spontanée à la guérison qui est le caractère, nous l'avons vu, de la première invasion tuberculeuse.

Pour cela, il faudra une hygiène convenable; il faudra aussi que l'enfant soit soustrait aux contacts prolongés avec des tuberculeux.

La tâche essentielle du médecin phtisiologue, jusqu'à présent, a été de soigner l'adulte malade.

A cette tâche doit en s'ajouter une autre, plus urgente encore mais pleine d'espérance positive: la reconnaissance de la première infection, sa guérison complète, pour pouvoir prévenir, à l'avenir, la tuberculose de l'adulte.

DIVERS

Document important sur l'atelier fermé

"L'ordre Nouveau" du mois d'août publie un important document sur la légitimité de l'atelier fermé. C'est une déclaration rédigée en 1929 par un groupe de théologiens qui constituaient alors le Conseil supérieur des Syudicats catholiques. Ce qui donne de l'importance à ce document c'est qu'il émane de personnalités comme le R. P. Villeneuve, O.M.I. (devenu depuis cardinal-archevêque de Québec) le R. P. Ceslas Forest, O.P., le R. P. Maltais, O.F.M., l'abbé Aimé Boileau, etc.

Des ouvriers autrichiens guéris du communisme

De retour dans leur patrie, des ouvriers socialistes autrichiens qui s'étaient réfugiés en URSS après le putch de Vienne en 1934, se déclarent "guéris du communisme". Pendant 18 mois, ils ont partagé la vie des ouvriers russes à l'usine et à la campagne, pénétré dans les hôpitaux et les casernes. Les notes qu'ils ont prises pendant leur séjour viennent d'être groupées en un document du plus haut intérêt.

Partout, disent-ils, on ne rencontre en Russie soviétique que misère et famine. Avec son salaire, l'ouvrier est incapable non seulement de nourir une famille, mais de se nourir lui-même convenablement. Les étrangers jouissaient de certains avantages, les syndicats leur garantissant un salaire minimum de 250 roubles par mois et comblant la différence s'il était inférieur. Pourtant, déclare l'un des ouvriers autrichiens, "j'ai véçu en Russie avec ce haut salaire comme en Autriche avec l'indemnité de chômage". Les denrées sont hors de prix, surtout depuis la suppression des cartes alimentaires. Ainsi, après l'abolition de la carte de pain, les salaires furent élevés de 10 %, mais le pain augmenta de 100 %.

L'égalité n'existe pas en URSS. Les "oudarniki", catégorie de travailleurs choisis d'après leur zèle communiste, obtiennent de gros avantages; "seuls ils mangent à leur faim". Dans l'armée, ces distinctions sont encore plus profondes: à las caserne, comme à l'atelier il y a deux classes d'individus: les "purs" et les autres.

Un des autrihiens eut un jour l'occasion de pénétrer dans un camp d'officiers et d'ingénieurs installé au milieu d'une forêt. Comme confort et nourriture, rien ne laissait à désirer. Enfin, ajoute le témoin, "j'ai trouvé là ce que je cherchais depuis longtemps: une crèche modèle pour les enfants des officiers, une école maternelle dont l'organisation et l'aménagement éclipsaient totalement ce que j'avais vu jusqu'ici en Europe. Il existe donc, en URSS des oeuvres sociales! Mais ce qui me chiffonnait, c'est qu'on avait commencé par en haut, au lieu de commencer par le bas l'échelle sociale. On avait oublié la masse!"

Au 9e congrès des jeunesses communistes de France

Le 9e Congrès de la Fédération des Jeunesses communistes de France vient de se tenir à Paris du 10 au 14 juillet, réunissant les jeunes paysans, ouvriers et étudiants révolutionnaires.

Après le raport de Raymond Guyot, le représentant des paysans Figuière, annonça la fondation d'une "Union des Jeunesses agricoles de France", et Ternet, de "L'Avant-Garde" réclama la création d'un journal pour rallier toute la jeunesse du pays. Suivirent les raports de la representante du mouvement des "Jeunes Filles de France" et du délégué des Jeunes Gardes socialistes de Belgiques, l'un des secrétaires de l'Internationale Communiste des Jeunes, Michaël Wolf, raconta l'entrevue en Espagne de la délégation de l'I.C.J. avec la délégation de l'Internationale des jeunes socialistes, où il fut décidé de renforcer le travail commun pour l'aide à l'Espagne rouge. Enfin le discours du délégués espagnol fut salué par les cris: "Des avions pour l'Espagne! Levez le blocus!"

Le Comité central de la Fédération française fut nommé comme suit; Raymond Guyot, président; Sulpice Dewez, vice-président; Michaut Granjon et Latarget, secrétaires; autres membres: Danielle Casanova, Figuières, Richard, Jeanne Vermesch.

Opportuniste et ne craignant pas la duplicité, la Fédération des Jeunes communistes de France, athée militante et révolutionnaire, a adressé au Rassemblement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) à Paris, une lettre lui envoyant son salut fraternel et souhaitant une action n commun, entre autres défendre la liberté de conscience et travailler en faveur de la paix! L'expérience a déjà montré ce qu'il faut penser de cette main tendue des communistes aux chrétiens.

LE CANADA PARTICIPERAIT A LA GUERRE

Une opinion d'un professeur de l'Université de Toronto. Tout serait décidé

JOHN-L. LEWIS

LAC-COUCHICHING, Ont. — Le gouvernement du Dominion a décidé que le Canada participerait à la prochaine guerre, si elle englobe l'Angleterre, a déclaré le professeur F.-H. Underhill, de l'Université de Toronto, à la conférence du Canadian Institute of Economics and Politics.

"Il n'y a rien de bon dans l'hypocrisie qui couve dans la nouvelle politique et la propagande du gouvernement", dit-il. Il n'y a absolument rien de bon dans cette déclaration: "On n'a pris aucun engagement et les Canadiens pourront décider s'ils veulent ou non prêter main forte à l'Angleterre". Le gouvernement a décidé de participer à la prochaine guerre britannique, mais il n'est pas de bonne politique de le faire connaître.

"Evidemment, on rispostera vivement en plus d'un endroit, mais il n'y aura rien à faire: la décision est déjà prise. *On a tout décidé pour nous.*

"Nous irons à la prochaine guerre, mais ce que je vous dit est complètement académique", ajoutait le professeur dans son discours sur la politique étrangère du Canada.

L'orateur voit une preuve de l'intention du Canada de prendre part à la guerre dans le vote de la somme de $36,000,000 par le parlement sous le couvert de la défense nationale, mais pour acheter des bombes et d'autre matériel de guerre".

Les Etats-Unis

Advenant une guerre, les Etats-Unis se rangeraient avec la Grande-Bretagne, car, dit-il, "le gouvernement britannique se fait de plus et plus à l'idée que le rôle des Etats-Unis est d'établir la paix dans le monde pour l'Empire Britannique."

La politique étrangère du Canada devrait osciller légèrement entre l'Angleterre et les Etats-Unis, mais en s'inclinant plus fortement vers Washington pour l'heure actuelle", continuat-il.

John-L. Lewis

Si le comité de John-L. Lewis pour l'organisation industrielle peut tenir bon encore une année ou deux, il donnera naissance à une nouvelle démocratie, "une démocratie industrielle."

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), **le vendredi 10 septembre 1937, des soumissions pour la construction d'un quai à l'Ile-à-la-Crosse, Saskatchewan,** lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, Ile-à-la-Crosse, Sask."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice de la douane, Winnipeg, Man., ainsi qu'aux bureaux de poste de North-Battleford, Sask., Prince-Albert, Sask., et Saskatoon Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé compléter le montant.

REMARQUE. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00 sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 20 août 1937.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

**** **** ****

A SASKATOON

La fête des SS. Martyrs Canadiens

La neuvaine des neufs jeudis préparatoire à la fête des SS. Martyrs est mieux suivie cette année que les années passées. Les pétitions reçues de l'extérieur sont recommandées à la dévotion des assistants avant chaque exercice. La fête aura lieu le dernier dimanche de septembre comme l'année dernière. Les préparatifs en sont commencés et tout laisse prévoir qu'elle sera digne de nos Saints Patrons. Nous voulons en faire cette année une fête eucharistique et une insistante invitation est faite pour que tous les paroissiens sans exception reçoivent la sainte Communion le matin du 26 septembre. Comme intention spéciale de cette communion on demandera à Jésus Hostei, par l'intercession des SS. Martyrs, que tous les catholiques de langue française fréquentent la paroisse des SS. Martyrs Canadiens.

La paroisse

Le nombre de ceux qui fréquentent notre église augmente petit à petit. Quelques nouvelles familles sont venues s'installer en ville, et se joignent au petit groupe. Mais nous sommes encore loin du but à atteindre. Le plus grand obstacle au développement de la paroisse française est l'indifférence proverbiale des nôtres. Il semble pourtant que tout semble concourir à engager les Canadiens à fréquenter leur église: l'Evêque ne perd aucune occasion de les encourager, l'église est attrayante, bien située au centre de la ville, le service de la paroisse est complet avec deux messes chaque dimanche. De son côté "Le Bulletin Paroissial" pénètre chaque mois dans tous les foyers français de la ville et continue la propagande de la visite régulière de la paroisse. Malgré tout cela les résultats sont lents, trop lents surtout en regard des circonstances. Car sitôt la paroisse définitivement assurée il faudra songer aux enfants — question urgente quand on songe que les enfants en-dessous de 15 ans ne parlent pas le français. Nous en avons 200 que guettent l'anglicisation et sa conséquence naturelle le mariage mixte.

Le Club Canadien

Avec l'ouverture de l'Université, de l'Ecole Normale et de l'Ecole Technique, le Club Canadien reprendra ses activités. Son but est de grouper dans un atmosphère saine la jeunesse française de la ville. Aux parents de la campagne nous ercommandons de diriger les jeunes vers le Club Canadien et la paroisse française. C'est leur place naturelle. Le Club a ses jours de communion générale, ses réunions régulières le 1er et le 3e dimanche du mois. Tous les jours et soirées les jeunes gens peuvent s'y rencontrer. Des livres et des journaux y sont à leur disposition.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des nôtres sur l'"Ecole Technique. Cette belle institution gouvernementale enseigne d'une façon très pratique plusieurs métiers. Nous croyons que les nôtres ne profitent pas assez de ses avantages. Il s'y donne aussi des cours commerciaux à un prix très bas.

Mgr Edgar Larochelle

L'un de nos paroissiens, M. A.-L. Larochelle, le gérant sympathique et bien connu de la Sovereign Life Assurance Co., reçevait ces jours dernier la nouvelle de la nomination, comme préfet apostolique, de Mgr Edgar Larochelle. Monseigneur Larochelle est le cousin germain de M. A.-L. Larochelle. Nos meilleurs félicitations.

Les Maisons de pension

Les nôtres qui ont des jeunes qui viennent étudier en ville, ou y travailler peuvent placer ces jeunes dans des maisons recommendables. Plusieurs familles françaises louent des chambres et nous nous ferons un plaisir de recommander à qui de droit celles qui répondraient mieux aux exigences des jeunes selon qu'ils fréquentent l'Université, l'Ecole Normale ou ailleurs.

Assiniboia

T.-M. Sutherland et son fils Donald sont en voyage à Selkirk, Man., en visite chez des parents.

Mlle Alberta Normandin est de retour après une vacance à Montréal; elle a commencé sa visite des écoles comme garde-malade, employée du gouvernement.

Mlle Doris et Irma Booth de Sioux Lookout, Ont. sont en visite chez leur tante Mme Patrick Murphy.

M. J. DeLagrave, de Scobey, Montana, était en visite au presbytère dernièrement.

Mme J.-J. McDonald et sa fille Rhéa sont de retour d'un voyage à Meyronne où elles étaient en visite chez des parents.

Alexandre, Marcel et Albert Letilly sont partis pour LaRochelle, Man., pour rendre visite à leur soeur, Mme Jean Hamonic.

Charles McCrystal et son fils Roy sont partis pour une vacance à Régina. Clarence Rozon et George Shepherd sont partis pour Hamilton, Ont, après avoir accepté une position.

M. le curé est allé dernièrement rendre visite à son voisin, M. le curé de Lisieux.

Mlle Jeanne Doneliuk de Limerick est entrée à l'emploi à l'hôpital Union de cette ville.

Mme Vve Thomas Moore, ainsi que George Carriou et sa famille de Rosetown sont en visite chez leurs tantes Mesdames Chs. O'Connor et H. Laframboise.

Raymond Saint-Jean de Harptree, ainsi que Mlle Mary Gawley de Palmer étaient à Assiniboia, il y a quelque temps pour assister au mariage de M. James Sloan.

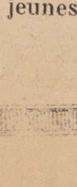
Mme And. Tronrud et sa famille de Nipawin est en visite chez sa mère, Mme J.-A. McDonald.

Mlle Mary et Esther Gordon de Régina, ainsi que Ls Rozon de Strasbourg, sont en visite chez leurs grand'parents M. et Mme Charles Rodon.

Etaient de passage au presbytère, les distingués visiteurs suivants: Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg; Mgr Henri Kugener, Vicaire Capitulaire de Willow-Bunch; Mgr Alyre Charest, chancelier du diocèse de Grouard; M. le curé J.-A. Latendresse de Saint-Victor, ainsi que l'abbé Lionel Mondor de Willow-Bunch.

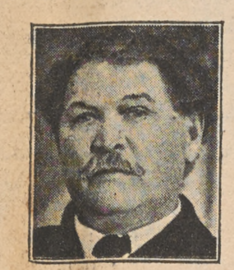
Liste des malades catholiques à l'hôpital ces dernières semaines: D'Assiniboia: Jules Simard, Louise Marcotte, Irène McCrystal, William Mulvena, Lorenzo Heatcoat, Mme F. Bergeron; Lisieux: Mme Théodore Préfontaine, Jack Ellert, Thérèse Isabelle; Saint-Victor: Rose Côté, Joseph Sabourin, Louis Côté; Willow-Bunch: Mme Willie Lafrenière, Mme J. Desjardins; Maxstone: Mme Emile Fafard, Dorothy McKercher, William Sucnacki, J. Weeres, J. Kwasnicki; Valor: Julia Glots; Courval: Mme Jean Daniel Pépin; Crane Valley: Mme J. Verghaeghe; Congress: Hugh Doyle.

Le 3 août, M. le curé unissait dans les liens du mariage James Sloan de Harptree à Mlle Mary Smith d'Assiniboia dans l'église de la paroisse toute décorée pour la circonstance. Le choeur de chant rendit de magnifiques cantiques durant la messe. Les enfants de choeur étaient des amis de la famille Bruce Sutherland et Robert Tessier. Les témoins furent Raymond Saint-Jean et Mlle Mary Gawley de Palmer. La mariée reçut de magnifiques cadeaux de la part des Dames d'Autel dont elle faisait partie et aussi du club des jeunes filles de la paroisse. M. et Mme James Sloan résideront à Harptree.



Décès

A LA DOUCE MEMOIRE DE



JOSEPH NAPOLEON MONETTE

décédé à Lac-Pelletier, Sask. le 6 mai 1937, à l'âge de 81 ans et 7 jours.

Maintenant que la mort a fermé ma paupière, que le dernier chant du prêtre du Seigneur s'est fait entendre, que la terre a couvert mon corps, vous tous que j'ai aimés, priez pour moi.

Tout ce que je demande, mes parents et amis, c'est de vous souvenir de moi devant l'autel du Seigneur.

Doux coeur de Jésus, soyez mon amour (300 jours d'Ind.)

Doux coeur de Marie, soyez mon salut (300 d'Ind.)

Une communion, une prière, S. V. P.

A LA DOUCE MEMOIRE DE



JEHOVAH CHAMPIGNY

fils de Cléophas Champigny et Evélina Boisvert, décédé à Willow Bunch, Sask. le 18 juillet 1937, à l'âge de 30 ans et 10 mois.

Si vous m'aimez vraiment, priez beaucoup, communiez souvent pour moi.

Je vous aimerai au ciel, comme je vous ai aimés sur la terre.

J'ai vécu peu de jours parmi vous; mais en ce peu de jours, j'ai parcouru une longue carrière.

Doux Coeur de Jésus, soyez mon amour.

Doux Coeur de Marie, soyez mon salut. (300 jours d'ind. chaque fois.)

O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel. (7 ans et 7 quar.)

Une communion, une prière, S.V.P.

Nouvelles

Emprunt allemand de $280,000,000

BERLIN.— Le gouvernement allemand a annoncé une nouvelle émission d'obligations de 700,000,000 de marks ou $280,000,000 environ qui contribuera à réduire la dette intérieure de l'Etat qui s'élève actuellement à 2,465,000,000 de marks ou $990,000,000. Les fonctionnaires intéressés ont déclaré qu'une tranche de 100,000,000 de marks a déjà été souscrite et que les obligations seront offertes au public à 98.75.

Compatriotes à l'honneur

LE JUGE CHEVRIER PRESIDENT

TORONTO.— M. Paul Leduc, procureur général intérimaire, a annoncé qu'une Commission royale commencerait immédiatement une enquête sur le problème du transport par grand'route. Sa Seigneurie le juge E.-R.-E. Chevrier, de la Cour supérieure d'Ontario, agira comme président de la Commission, qui comprendra troi membres.

UNE PETITION EN FAVEUR DE M. PAUL LEDUC

OTTAWA.— Une pétition circule dans le comté d'Ottawa-Est, invitant M. Paul Leduc, ministre du cabinet Hepburn, à vouloir bien accepter d'être candidat à la prochaine élection en Ontario. Au moment où nous apprenons la chose, la pétition porte 4000 à 5000 noms de libéraux et de conservateurs et, d'ici quelques jours, l'on estime qu'au delà de 8000 électeurs auront endossé cette pétition.

TROIS FRANCO-CANADIENS ONT PASSE AVEC SUCCES

MM. Joseph-Napoléon Landry, de Saint-Norbert, Man., Denys Goulet de St-Boniface, Man., et Maurice Lavallée d'Edmonton ont subi avec succès les examens de traduction de la Commission du Service civil.

Le PATRIOTE offre ses félicitations à ces Franco-Canadiens.

L'hon. Paul Leduc serait trésorier

TORONTO. — Le "Globe and Mail" vient d'annoncer dans une dépêche originant de Saint-Thomas, que l'hon. Paul Leduc, procureur général et ministre des Mines serait trésorier provincial, lors de la réorganisation du cabinet Hepburn.

L'Apôtre de Jésus-Ouvrier

(Le R. P. Lelièvre, O.M.I.)

Duck Lake, le 21 août 1937

Venu à Duck Lake pour passer quelques jours de vacances chez le P. Delmas, j'ai eu la bonne fortune d'y rencontrer le R. P. Lelièvre, O.M.I. C'est le grand apôtre du Sacré-Coeur et des ouvriers de Québec; tout à fait un homme du bon Dieu! Sses instructions sont tout à fait intéressantes et pittoresques. Il prêche pour le peuple et dans un langage que les plus ignorants peuvent comprendre. Mais les savants y trouvent aussi un intérêt tel qu'on ne le trouve jamais long.

Après avoir prêché les retraites des Révérends Pères Oblats à St-Boniface et à Edmonton, il est venu à Duck Lake, à l'école du père Delmas pour s'y reposer quelquees jours, avant d'aller prêcher la retraite des Scolastiques à Lebret. Mais le R. Lelièvre a une façon à lui de se reposer. Arrivé ici dans la nuit du 14, le lendemain il donnait deux longues instructions aux pèlerins venus à Saint-Laurent pour y célébrer la fête de l'Assomption. Pendant la semaine il a donné des conférences aux religieuses de Duck Lake, aujourd'hui il est à Batoche. Demain, il ira à Prud'homme; puis ce sera le tour de Carleton. Au commencement du mois prochain, il ira à Lebret, prêcher une retraite de huit jours aux jeunes Scolastiques; puis, il reviendra aussi prêcher un triduum à la paroisse de Duck Lake, du 9 au 12 septembre; lequel triduum se clôturera par un pèlerinage à Saint-Laurent dans l'après-midi du 12.

Les gens de Duck Lake et des paroisses environnantes feront bien de profiter de l'occasion pour venir l'entendre. Tout ce que nous pouvons leur dire, c'est qu'ils ne regretteront pas de s'être dérangés pour cela.

Un Sauvage.

Le plan de réfection des résidences

Heureuse initiative de la "McCormick's Ltd"

La "McCormick's Limited", manufacture de biscuits et de bonbons, de London, Ontario, est peut-être la première compagnie à s'occuper du logement de ses ouvriers. Actuellement, elle achève la construction d'une résidence d'employé. C'est la première d'un plan qui pourvoiera à la construction de plus d'une centaine de maisons.

"Nous croyons que cette tendance des employeurs de s'intéresser davantage au bien-être de leurs employés, est un pas dans la bonne direction", déclare J.-W. Ross, vice-président de ladite compagnie. Nous avions le terrain disponible, et avec le plan de restauration des maisons, il est relativement facile aux ouvriers de se procurer un home confortable."

D'après le plan dressé par la compagnie, les résidences se vendront pour la somme approximative de $3,700. Construites sur des lots de 40 par 150 pieds, les homes pourront être achetés à un prix abordable par paiement de $700,00. Les paiements subséquents seront de $25.00 par mois, ceci comprendra une partie du principal, les intérêts et les taxes.

La compagnie considère actuellement la construction de six bâtisses. La première, presque terminée, a cinq chambres, style bungalow. Toutes les chambres sont spacieuses, avec un salon de 18 pieds de long sur 11 pieds de large.

Ces maisons auront une structure qui résistera au feu, complètement isolée; le système de chauffage est sur le modèle de l'"American Standard Code".



LE PATRIOTE DE L'OUEST

MERCREDI, 25 AOUT, 1937

Pour une corporation nationale des Radiophiles

La Ligue des Radiophiles franco-canadiens

Un peu de pudeur à la Radio!

DES POSTES PRIVES SERVENT A LA PROPAGANDE BOLCHEVISTE

La Corporation Canadienne de la Radio a beaucoup plus de raisons de défendre la propagande bolchéviste sur les postes privés que de défendre les annonces de bière sur les mêmes postes

En tout ce qui touche la guerre civile qui ensanglante l'Espagne, beaucoup d'esprits, parmi les moins prévenus, sont troublés par les informations dont les agences de nouvelles et de nombreux reportages soit disant objectifs inondent la presse et la radio du monde entier. La lutte qui se prolonge sur le territoire de l'Espagne n'est pas la seule à laquelle nous assistons. Hors des frontières de l'Espagne, dans tous les pays et au Canada comme ailleurs, une autre guerre se livre non moins acharnée, qui dispose comme la guerre des tanks et des avions, dans des combats les plus modernes, d'immenses ressources dont l'origine n'est pas douteuse. Dans cette guerre de propagande bolchéviste dans la presse et à la radio — c'est de cette dernière dont nous voulons parler — les forces de la révolution communiste y vont ouvertement au Canada. C'est ainsi que mardi soir, le 17 août, entre 8 hrs et 8:30 hrs, le poste CJCA d'Edmonton remplaçant un programme de la Corporation canadienne de la radio louait son poste au "Committee in aid for Spanish Democracy" pour laisser parler le Dr Norman Bethume, propagandiste communiste déguisé et président du "National Committee in aid for Spanish Democracy" elle-même organisation purement communiste.

L'Eglise catholique insultée

Le docteur Norman Bethume a développé à Edmonton et continuera de le faire dans plusieurs villes de l'Ouest la thèse bolchéviste sur les affaires d'Espagne. Il a tout normalement insulté l'Eglise catholique qui serait, selon la propagande bolchéviste et révolutionnaire, la grande cause de la guerre civile espagnole. Il s'est servi de l'épouvantail fasciste. Il a fait des appels enflammés en faveur de la sacro-sainte démocratie qui favorise toutes les révolutions, et il a enfin comparé les Rouges, qui ont assassiné au-delà de 15,000 prêtres espagnols, aux Chrétiens de la primitive Eglise.

Il est infiniment regrettable que cette propagande communiste et camouflée ne se heurte pas à une organisation qui mette en défense l'opinion publique et ne se heurte pas à un contrôle plus effectif de la Radio au Canada.

Cette propagande, nous le répétons, a été faite au poste CJCA, à l'heure-même où ce poste devait être loué à la Radio-Canada, pour l'émission "Night Club" de la NBC, entre 8 et 8:30 h., mardi soir.

Le vrai problème espagnol

Si le public était en droit d'attendre plus de prudence et un meilleur jugement de la part d'un poste privé; si le public catholique, en particulier, avait au moins le droit de ne pas être insulté par la propagande bolchéviste du Dr Bethume, il n'est pas possible et il n'est pas juste que presque la moitié de la population canadienne qui est catholique laisse de côté la question du problème espagnol et le caractère des deux partis qui luttent en Espagne. Et nous ajoutons qu'il est criminel que l'autorité publique laisse imposer à la population catholique les opinions et les commentaires de toute sorte d'individus dont le moindre scrupule n'est certainement pas l'impartialité de la vérité dans les faits. Les catholiques doivent avoir un esprit et un esprit juste sur les affaires d'Espagne. Certains commentaires donnés par divers individus sur le haut patronage de la Corporation Canadienne de la Radio ont certainement été tendancieuses dans le passé. Et la propagande bolchéviste qui se fait sur des postes privés, qui n'appartiennent pas à la C.C.R., ne doit quand même absolument pas être tolérée par elle. La Société Radio-Canada se doit de protéger le public.

Tous ceux qui connaissent la question d'Espagne et qui ne se sont pas contentés uniquement de recueillir les nouvelles de presse et des agences judéo-maçonniques, doivent avouer qu'en Espagne ce sont, d'un côté, les persécuteurs de la religion catholique, qui étendent leur haine à toute la civilisation occidentale et que, de l'autre côté, il s'agit d'une Espagne nationale qui veut conserver son sentier traditionnel, en mettant par-dessus tout, Dieu et la patrie.

Sur la justice de la cause nationale espagnole, la propagande bolchéviste aura beau tant qu'elle voudra, par pure tactique, pour arriver à ses fins de révolution partout, mettre sournoisement de l'avant les prétendus dangers du fascisme et les tristes beautés de la démocratie, mais il reste qu'avant tout, du point de vue de la pensée et de l'honnêteté chrétienne, la plus haute autorité de la hiérarchie espagnole s'est prononcée sur les affaires d'Espagne. La lettre en effet du cardinal primat d'Espagne, Son E. Mgr Goma, Archevêque de Tolède, qui a paru dans toute la presse catholique, a dû mettre fin à tous les (**doutes**) de l'opinion catholique sur les affaires de l'Espagne. A ce témoignage, le plus haut qui puisse être, des milliers de témoignages se sont joints.

Une analyse, par exemple, des causes directes du soulèvement national espagnol a paru dans la "Civilta Catholica", grande revue catholique, publiée à Rome et dont le crédit est considéré dans le monde entier.

Gouvernement illégal

La situation de l'Espagne, les actes du gouvernement illégal qui s'était emparé du pouvoir avant même que les résultats des élections frauduleuses du 16 février 1936 furent connus, tout ceci fait apparaître la justification éclatante du soulèvement national et montre jusqu'à quel point des gens comme Norman Bethume qui ne parlent que de Rebelles en parlant des forces nationales espagnoles, trompent et exploitent le public et soulèvent les passions de la plèbe sur la question espagnole dont Moscou se sert si abondamment pour ses fins de révolutions internationales.

Voici ce que la propagande communiste ne dit pas et ce que par ailleurs les services des nouvelles et les revues commentaires de Radio-Canada auraient dû trouver le moyen de faire savoir à 4,000,000 de catholiques canadiens sur la légitimité du soulèvement espagnol. Les Azana, les Martinez Barrios, Largo Caballero ne se sont pas contentés, au début de la guerre civile, d'annoncer aussitôt "l'horreur de la révolution sociale".

Le Front marxiste

Poussés et noyautés par les forces révolutionnaires de Moscou, servies par toute une racaille internationale envoyée en Espagne par les organisations communistes camouflées de presque tous les pays, ils ont passé aux actes brutalement. Les élections municipales ont été illégalement avancées et faussées par la fraude et la violence, les débats parlementaires ont été dérisoires. On en est venu à réduire le tout à un seul article dont une majorité toute puissante assurait le vote, procédure qui reçut le nom de "Système de la guillotine". Le front populaire espagnol comme d'ailleurs le front populaire français actuel qui était en réalité le front Marxiste faisait la loi et imposait ses lois. C'était ensuite la déposition du président Alcala Zamora à qui les métèques moscovites et leurs apaches sur le sol de l'Espagne ne surent aucun gré d'avoir frayé les voies de la révolution communiste. La candidature du président Azana fut imposée par toutes les sortes de contraintes. Le pouvoir fut alors remis aux mains du président du Conseil Quirogo qui lui-même était aux mains du ministère libertaire de la Fédération Anarchique Iberique et de la Confédération Nationale du Travail.

Franco contre l'anarchie

La propagande bolchéviste ne dit pas que pendant les deux ou trois mois qui précédèrent l'insurection du général Franco, les attentats se multiplièrent dans la généralité de Catalogne et que les organisations prolétariennes soulevées par les hommes de Moscou ne respectaient ni la vie ni la propriété des citoyens. Dans le reste de la péninsule espagnole, tous les triomphes électoraux obtenus par la violence favorisaient les organisations rouges. Les exigences des travailleurs se renouvelaient sans cesse. Les lois étaient violées en toute occasion, le commerce et l'industrie étaient paralysés, la vie des prêtres n'était pas préservée et pas davantage celle d'un bon nombre d'ouvriers. Le gouvernement tolérait tous les désordres, le parlement ne légiférait que pour favoriser l'anarchie. Le Front populaire abattait toutes les libertés: la liberté d'enseignement et d'éducation. Non seulement les parents ne pouvaient plus faire instruire leurs enfants dans les collèges et les écoles de leur choix, ils avaient encore tout lieu de craindre que dans les écoles publiques où ils devaient envoyer leurs enfants, que ces derniers eussent à subir un enseignement marxiste communiste. Les églises étaient sequestrées, beaucoup étaient détruites. Les catholiques étaient en butte aux injures, aux attentats contre leur personne, à toutes les profanations de la religion professée et pratiquée parmi la grande majorité des Espagnols. La liberté de la presse était totalement abolie par une imperturbable censure. La justice n'était plus rendue. Des armes étaient distribuées aux libertaires avec la complicité du gouvernement. Quand Carlos Sotelo fit entendre, le 19 mai 1936, au parlement espagnol, son admirable discours, ce fut un réquisitoire impitoyable qui détermina son arrêt de mort, et son exécution fut confiée aux anarchistes et communistes du soi-disant Front Populaire espagnol.

L'espagne se trouvait en face de la réalisation du communisme anarchiste dont l'heure était proche. En face de ces graves misères, la véritable Espagne, profondément jalouse de sa foi et de ses traditions n'a pas hésité à choisir entre une mort sans gloire et l'anéantissement de ses assassins. Les fils de la Catholique Espagne ont choisi d'anéantir les assassins. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes du soulèvement national.

(Suite à la page 12)

Donnez votre adhésion à la Ligue des Radiophiles franco-canadiens, et abonnez-vous à son organe officiel, le Radiophile franco-canadien.

L'humour

DANS LES NOUVELLES

A LA BOUTONNIERE!.....

Vertus de l'oignon, les mêmes que celles de l'ail, en moins véhément!

En user quotidiennement assure la santé et longue vie. Mais, quelle haleine!

Contre l'odeur de l'ail: mâcher du persil après absorption.

Celle de l'oignon: quelques gouttes de chlorine l'annihile en 30 secondes.

Le professeur Howard Haggard, de l'Université de Yale, l'a affimé au "Congrès national des amis de l'oignon" à Kalamazoo (Michigan).

Et ce praticien a soulevé l'enthousiasme en déclarant:

"L'oignon est de la même famille que le lys; qu'on en cultive qui soit sans odeur et nous le porterons à la boutonnière....

●

LA PLUS GROSSE ASSURANCE

La plus grosse assurance "in the world" est à coup sûr celle qui garantit le nouveau pont sur la baie de San Francisco.

44 millions de dollars dont 36 millions pour les risques matériels et 8 millions pour le risque de privation de jouissance! Au total plus de 790 millions de francs Auriol...

Quelle journée pour le courtier qui a conclu l'affaire!

●

PAR LE RIRE

On sait combien chaque pays a, pendant les vacances, de morts à déplorer du fait des accidents d'automobiles.

Les Américains ont entrepris de lutter contre l'impéritie des chauffeurs et les négligences des piétons, et voici, à Pittsburg: que l'on a pu voir, à Pittsburg:

Un long cortège vient de s'y dérouler, cortège pour le moins original car il comportait des groupes à pied et des voitures curieusement arrangées. L'une de celles-ci portait inscrit le bilan, pour la dernière année, des accidents survenus dans la ville et du nombre des victimes.

Un groupe d'hommes vêtus d'armures brandissait des pancartes où l'on pouvait lire: "Les hommes ne sont pas blindés"; un autre, à grosses têtes et à gros yeux de carton: "Mes yeux sont bons, mais je ne les utilise pas" (ceci évidemment, était à l'adresse des piétons).

Parmi les voitures, l'une était conduite par un chauffeur à tête de mort; une autre supportait une civière avec un blessé entouré d'infirmières. "La prochaine victime sera peut-être vous", disait-on ainsi au public...

N'est-ce pas plus éloquent pour le grand public que toutes les statistiques du monde?

●

FROMAGE ET CIVILISATION

Un Anglais se plaignait qu'il n'y eût pas de fromage tolevill en Amérique car "il faut une vieille civilisation pour qu'on sache le fabriquer". A quoi un journal américain répond que si les Américains sont assez civilisés pour faire des fromages acceptables, ils ne le sont pas assez pour savoir les manger". En matière de gastronomie "nous sommes le peuple le plus incompétent du monde".

●

CALCUL DIFFERENTIEL

Une école communale à Berlin. C'est "l'heure du Fuhrer": c.-à-d. que l'instituteur pose aux enfants différentes questions concernant la biographie et la personnalité du Maître du Reich.

—Quelle taille à notre Fuhrer?

Silence. Puis, un bras se lève. C'est le petit Lévy.

—Je sais, monsieur l'instituteur: 1 m. 65.

—C'est exact. Comment le sais-tu? L'as-tu vu quelque part?

—Non, monsieur — je l'ai calculé.

Stupéfaction de l'instituteur. Et le petit Lévy d'expliquer:

—C'est bien simple: la taille de mon père est de 1 m. 78.

—Eh bien? Quel rapport?...

—Mais si! mon père dit toujours qu'il a Hitler jusqu'ici....

Et le petit Lévy porta sa main à la hauteur du cou...

●

COMMENT ON FAIT "SUER LE BURNOUS"

Les contribuables chinois sont semblables à leurs frères de tous les pays; ils payent le moins possible leurs impôts.

Aussi les collecteurs chinois se sont-ils avisés d'un subterfuge.

Ils remettent à leurs "assujettis" suivant les possibilités de chacun, un poussin, un petit cochon, un veau à charge pour les hôtes involontaires de nourrir ce cheptel de façon convenable.

Quelques mois plus tard, les mêmes collecteurs reviennent prendre possession du bétail.... qui doit avoir engraissé....

Avis à tous les gouvernements.

Du "Service Mondial"

La G. P. U. au travail à l'étranger

On vient de découvrir, aux environs des Jérusalem, le cadavre de l'ancien général russe Karpinsky, de Beyrouth. La disparition du général avait été signalée il y a quelque temps et jamais sa trace n'avait pu être retrouvée. On sait maintenant qu'il fut victime d'un assassinat.

Ce crime nous procure l'occasion de revenir sur la mort, — survenue de façon similaire, — de personnes dont la G. P. U. s'est débarrassée à sa manière, au cours des dernières années.

Nos souvenirs évoquent tout d'abord l'ancien économiste soviétique Dimitri Navachine, qui fut assassiné par un "inconnu" le 27 janvier 1937, au Bois de Boulogne.

Dans le cas Navachine, comme dans le cas précédent, on n'est jamais parvenu à trouver les coupables. L'expérience nous apprend que les succursales étrangères de la G. P. U. emploient toujours les mêmes procédés pour leurs "règlements de compte" et que le résultat final est aussi toujours le même: ou bien les assassins restent introuvables, ou bien ils sont acquittés.

Le mystérieux enlèvement du Russe blanc, le général Koutiepoff, effectué le 26 février 1930 à Paris, et qui, pendant des mois, a tenu en haleine les enquêteurs de la Sûreté Générale de la capitale, restera, dans les annales des travaux de la G.P.U. à l'étranger, l'exemple classique du genre. Le général Koutiepoff, qui habitait à Paris, était le chef des émigrés russes antibolchéviques et, comme tel, il était devenu extrêmement gênant pour les maîtres du Kremlin. C'est pourquoi on le fit disparaître et, depuis, plus personne n'entendit jamais parler de lui.

La suppression, à Varsovie, du citoyen polonais Joseph Traikowitsch, qui fut enfermé dans les locaux de l'ambassade soviétique le 2 novembre 1927, puis traîtreusement assassiné, nous fournit un autre exemple de l'insolente assurance des tchékistes qui, leur fait accompli, purent repasser la frontière soviétique sans avoir été inquiétés.

Dans le même ordre de faits, nous citerons encore l'assassinat du général Pokrowski, en Bulgarie, en 1923; celui de l'écrivain antibolchévique Kallinnikow, à Sofia en 1922; puis en 1935, la mort tragique de l'archevêque orthodoxe Johan, de Riga, si détesté des Bolchéviks.

Le 26 mai 1926, l'ancien hetman d'Ukraine Petljura était assassiné à Paris par le Juif Schalom Schwarzbart. L'assassin fut bien arrêté, mais le tribunal français (composé de francs-maçons) qui le jugea, l'acquitta solennellement. Schwarzbert est considéré aujourd'hui encore par les Juifs comme un de leurs héros nationaux. Il a même adressé au Juif David Frankfurter un télégramme dans lequel il le félicite d'avoir assassiné à Davos le chef de district national-socialiste Gustloff; il y célèbre son propre forfait et celui de Frankfurter comme étant des actions héroïques accomplies pour le peuple juif.

Les circonstances qui entourèrent la mort du général russe blanc Wrangel, prédécesseur de Routiepoff, le 25 avril 1928, fournissent des bases certaines à la thèse de l'empoisonnement de Wrangel par un agent bolchévique.

Les faits que nous venons de rappeler ne sont donnés qu'à titre d'exemples. L'activité de la G.P.U. ne se borne pas à l'assassinat politique. Elle se déploie également dans d'autres domaines. Nous en voulons comme preuve le vol des archives de Trotzky, vol accompli à Paris, et qui permet aux dirigeants bolchéviques de Moscou de s'emparer de documents d'autant plus précieux qu'ils étaient accablants pour eux. Ici encore, on n'est pas parvenue jusqu'à présent à découvrir les coupables. Après l'exposé que nous venons de faire, nous pouvons dire que c'est évidemment dans la nature des choses.

Lorsqu'un peuple change de langue, ceux de ses citoyens qui les premiers accomplissent cette transformation, sont semblables à des hommes qui retombent dans l'enfance. —FICHTE

Sur le théâtre de la guerre civile espagnole





Pendant que leurs pères se battent au front, les fils, comme nous le montre la photographie à gauche, qui devraient être à l'école, travaillent à la réfection des routes. La photographie de droite nous montre un groupe de jeunes gens en route vers les lignes de feu.

Le Royaume de l'intérieur

Vivre

—N'est-ce pas désolant que de si bonne heure en août, nous ayions déjà froid?

—J'ajoute une autre bûche, ça va flamber dans un instant.

—Approchons-nous du feu mesdames, et causons.

Repassons en revue le groupe animé.

Rose et blonde, Madame adore le *farniente*. La fortune lui accorde du confort, du luxe même. Tous les ans un petit ange s'ajoute à la famille déjà nombreuse.

Aussitôt né le bébé est confié à la nourrice et aux bonnes; la tâche de Madame s'arrête là. Est-ce assez pour dire qu'elle a eu le mérite d'observer pleinement les commandements de Dieu et de l'Eglise?

Son mari l'aime ainsi, ne la voudrait pas autrement. Elle se laisse vivre.

X X X

Une jolie brune, anciennement employée civique, a cru bon après son mariage, de conserver sa charge; on lui accorde trois semaines de vacances par année; c'est peu, disent les deux enfants réjouis de sa compagnie.

Le mari va à son travail, elle de même; tout s'accomode à la maison, tant bien que mal, et la vie se brûle dans une course rémunératrice, en apparence du moins. C'est un ménage à vau-l'eau; vivre pour eux, c'est faire de l'argent.

X X X

Cette femme souriante fait du tricot. Ses mains bien soignées et ses doigts rosés ne s'engourdissent pas.... Elle a le caprice d'orner sa maison de jolies choses confectionnées irréprochablement; elle est minutieuse.

Ses armoires sont bien rangées; son office garni de confitures et de marinades; tout reluit. Mais chez elle, dans son salon, seuls les visiteurs sont admis.

Les enfants ignorent le bien-être des chaises rembourrées, la mollesse des carpettes, la joie d'un feu de cheminée, la douceur reposante d'un bon coussin: "Restez dehors mes enfants, jouez " avec les voisins et quand vous rentrerez à la brune, vite, montez " vous coucher".

De vie familiale.... point, et le mot vivoir ignoré.

X X X

Quelle est cette femme au teint basané, et de mise effacée? Elle ne parle que de moissons. Son regard inquiet révèle une douleur. Elle voit par la fenêtre un horizon chargé d'indigo.

—Aurons-nous encore de l'orage, dit la maîtresse.

—Pourvu mon Dieu qu'il ne grêle pas! Depuis quatre ans, nos moissons ont été nulles. Nous avons manqué de tout! Moi, je puis vivre de peu, mais les petits?

—Vos champs sont beaux, nous les remarquions en passant, aujourd'hui même.

—Nous n'en pouvons croire nos yeux, ce serait si merveilleux que nos enfants eussent de bons vêtements, une table mieux garnie, de la gaieté au foyer; ils ont droit à la vie, et si Dieu leur permet de vivre il faut qu'Il m'exauce en leur donnant au moins le moyen de subsister.

J'ai peur.... c'est pourquoi je suis effarée de ce ciel menaçant.

—Rassurez-vous mon amie, l'époque des grêles est passée.

—Espérons-le.

X X X

Parlons de vous, Madame, dit la maîtresse de maison à une gentille voisine. Vous prenez enfin des vacances?

—Je me le reproche d'avance parce que mon mari depuis vingt-deux ans, ne s'est pas offert le repos d'un seul jour, par crainte que son travail de bureau ne souffre un retard.

—Faire face au devoir d'une tâche exige du caractère! Moi, je serais renfrognée, grognarde, pâle et bilieuse, mais lui pas du tout!

—Il se réjouit des compensations que la Providence nous accorde. Pour lui, vivre, c'est travailler.

X X X

Les actifs au travail vivent intelligemment. Chasser l'ennui, alimenter son esprit, nourrir son âme, c'est savoir où trouver le bonheur.

Les femmes languissantes, désintéressées de leur foyer, de la famille et qui recherchent l'oisiveté, flétrissent leur jeunesse et tombent dans le mécontentement. L'eau dormante se corrompt.

Vivre, c'est aimer, travailler joyeusement, c'est développer ses connaissances et ses forces; c'est acquérir la beauté du corps et de l'âme.

Vivre, c'est ne jamais terminer la journée sans pouvoir enrégistrer une bonne action.

—MADRINA

C'est mon pays

Si devant toi l'on dit: "Je sais un pays vierge
Où l'on peut contempler encor l'oeuvre de Dieu,
Où d'un sauvage lit la forêt verte émerge,
Où des monts inviolés rêvent sous le ciel bleu,
Si devant toi l'on dit: "Je sais un pays vierge",
Dis: "C'est le Canada, rêvant sous le ciel bleu!" . . .

Si quelqu'un dit: "J'ai vu le plus beau coin du monde,
Où règnent des climats séduisants et divers,
Où dans l'or des étés brille la terre blonde,
Où trône en sa splendeur la neige des hivers,
Si quelqu'un dit: "J'ai vu le plus beau coin du monde",
Dis: "C'est le Canada, pays des blancs hivers!"

Si devant toi l'on parle aussi de riches plaines,
D'infaillibles moissons renaissant sans répit,
De champs toujours féconds, de granges toujours pleines,
Et d'immenses coteaux où sont les beaux épis,
Si devant toi l'on parle aussi de riches plaines,
Dis: "C'est le Canada, le sol des beaux épis!"

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

(Dans la Brousse).

La Moisson

Dans cette belle saison où tout prospère, où tout est espoir, où s'annonce la victorieuse moisson, il faut faire un effort d'imagination pour revenir, en pensée, à la brumeuse fin d'automne des semailles. Comme il semblait infime, le petit grain de blé, quand on l'a lancé dans le sillon noirâtre! Les pluies l'ont, peu à peu, enfoncé dans la terre boueuse; puis il est resté longtemps inerte, il semblait condamné à une fin obscure et stérile. Cette passivité s'est poursuivie durant tout l'hiver, sous la neige, au fond des crevasses dont le gel fendillait le sol; elle se poursuivait encore quand le printemps annonçait déjà son approche.

On pouvait, à ce momemnt, perdre l'espérance de voir la graine se réveiller jamais. Cependant, une force latente était en elle; le froid, la pluie, l'enfouissement dans la glèbe, préparaient un merveilleux labeur; insensiblement le grain menu, noirci, s'est gonflé; il a laissé poindre une minuscule racine, une frêle tige; bientôt s'est dressé le brin d'herbe vert tendre, puis, sous le soleil montant la plante s'est développée et voici que la chaleur de l'été fait craquer le bel épi.

Regardons-le longuement, son exemple est si réconfortant! Il nous apprend combien est insensée l'âme qui perd courage quand ses efforts semblent vains, quand sa semence tarde à lever, quand son premier cri d'appel demeure sans réponse.

La bonne volonté est, souvent, méconnue pendant de multiples années; lees projets les plus sages et les mieux combinés peuvent ne se réaliser qu'à longue échéance; le labeur le plus consciencieux, ne porte, parfois, que des fruits d'arrière-saison.

Notre impatience à réussir s'en irrite aisément, c'est un tort. Au lieu de nous révolter en vain contre ces retards, voyons quel profit nous pouvons en tirer pour notre perfectionnement moral. Qu'ils nous enseignent l'humilité d'abord, qu'ils nous enseignent ensuite la persévérance en nous apprenant à travailler en dépit de l'insuccès présent.

Aucun acte vertueux ne saurait être perdu; s'il reste en apparence stérile, c'est que la moisson est différée, mais elle se produira sûrement; il est possible que le semeur ait disparu auparavant et qu'il soit personnellement privé de la récolte qu'il a préparée; peu importe, d'autres lieront en chantant les gerbes qui lui sont dues. Chacun de nous a connu quelques cas frappants de la lenteur avec laquelle s'atteignent parfois les résultats d'une oeuvre méritoire.

Voici, par exemple, un père de famille oublieux de ses devoirs, qui néglige son foyer et reste insensible aux peines, au dévouement de sa courageuse compagne; il paraît endurci dans le mal et perdu moralement à jamais; puis, soudain, devant le lit où meurt sa femme, il comprend le sens de ses doux reproches, il a honte de sa faute, il rentre dans le droit chemin. Dirons-nous que les efforts de sa victime ont été vains? quand elle a rempli sa tâche sans faiblir, sans se laisser rebuter par le dédain ou les sarcasmes, sa vaillance était-elle inutile! Non, car elle a atteint le but souhaité; elle ne l'a touché qu'à la fin de son existence, sans doute, néanmoins son oeuvre a été féconde.

Ou bien, un grand-père peu fortuné, indifférent à l'éclat des richesses, simple, effacé, voit avec chagrin son petit-fils se livrer impunément à toutes les compromissions de la ruée vers l'or; il tâche de retenir le jeune ambitieux sur cette pente, tous ses efforts semblent perdus, il meurt sans avoir rien obtenu. Mais, plus tard, bien plus tard, quand le petit-fils, meurtri par la lutte se damande s'il n'a pas fait fausse route, voici que se lève dans sa mémoire l'image de l'aïeul; il le revoit digne, intègre en sa médiocrité, il se souvient de ses exhortations; la leçon dont le germe avait été déposé, autrefois, dans le cerveau enfantin se précise et s'impose impérieusement: le grain a germé.

Ne nous laissons donc pas rebuter par notre tâche, si ingrate qu'elle nous paraisse; le courage persévérant n'est jamais inutile. Les résultats que nous cherchons peuvent se laisser longtemps attendre; parce que nous ne les verrons pas s'épanouir pendant notre courte vie, nous aurons l'impression d'un échec. Cette considération mesquine ne doit pas nous arrêter; pour que notre oeuvre morale soit vraiment haute, il ne faut pas la limiter à notre existence: si le bon grain semé par nous lève quand nous ne seront plus là, nous n'en serons pas moins les semeurs.

Et notre labeur, pour avoir été désintéressé, n'en sera que plus beau.

(Du "Petit Echo de la Mode")



(Copyright, 1937, NEA Service, Inc.)

Nous voyons ici les petites Dionne dans leur nouveau costume de bain. De gauche à droite: Cécile, Marie, Emilie, Annette, Yvonne

Beautés de l'ordre

Il y a deux sortes d'ordre: l'ordre que l'on pratique soi-même et celui que l'on voudrait imposer aux autres.

Ce dernier est une calamité. Jamais satisfait, susceptible, pointilleux, injuste.... ce devait être à lui que pensait la grande Colette mettant, un jour, une jeune fille en garde contre un homme que l'on devinait capable de s'emporter pour une serviette de toilette qui ne serait pas suspendue selon les lois d'une exacte symétrie.

L'ordre ressemble à la vertu. Plus il est sincère et plus il est aimable. C'est celui-ci que nous adopterons. Le vôtre, Madame, qui n'avez pas eu à l'apprendre.

Car, on peut aussi l'apprendre.

Et à tout âge! Mais oui!

Le principe, pour une désordonnée qui tient à changer, c'est de ne pas vouloir aller trop vite. La crise d'ordre est comme la crise d'amaigrissement. Quelques jours de boulimie nous rendent avec usure les livres perdus durant des semaines héroïques. Ainsi nous pouvons, par une brusque détente, voir s'écrouler le bel édifice d'ordre strict où nous commencions à nous émerveiller nous-mêmes.

Pour acquérir de l'ordre, procédons.... par ordre. N'entreprenons pas une métamorphose immédiate et totale de notre appartement, de notre chambre ou de notre armoire. Cela ne durerait pas. L'ordre est un rythme que l'on ne peut, quand on ne le possède pas en naissant, s'incorporer que par une discipline patiente.

Donc, puisque nous décidons aujourd'hui, d'avoir de l'ordre faisons choix d'un premier coin. De préférence attaquons-nous à ce qui nous sera le moins pénible. Mais que ce soit une planche de buffet ou un rayon de bibliothèque, un tiroir de commode ou un tiroir de bureau, travaillons à fond. Ne nous disons pas: "Je fais, d'abord, un tas de toutes ces lettres, un autre jour je déchirerai celles que je n'ai pas à garder.... etc., etc.

Cette façon de faire est très mauvaise. Le tri définitif des vieux bas ou des vieilles lettres ou de tous autres objets n'est jamais terminé quand on le remet à demain. C'est pourquoi mieux vaut, disons-nous, entreprendre peu à la fois mais en finir avec ce peu.

L'autre danger pour les "débutants", c'est de ne pas respecter le coin remis en état la veille. Ce danger existe surtout lorsqu'on interrompt, ne fût-ce qu'un jour, la grande restauration entreprise. Alors, la pensée de l'ordre, si nouvelle en vous, s'envole. Les gestes anciens réapparaissent.

Au contraire, si vous avez la constance de poursuivre votre petite méthode de rangement quotidien, malgré vous, vous entretiendrez le bel aspect obtenu déjà.

Il vous arrivera de trouver que cela ne va pas assez vite et que vous pourriez mettre les bouchées doubles. N'en faites rien. Restez sur votre fringale de rangement.

Ayant ainsi, jour après jour, transformé votre demeure, vous n'aurez plus aucune peine à conserver cette habitude, quasi impossible à prendre subitement, et qui consiste à replacer chaque chose à sa place.

Un écrivain a vanté, en vers, l'art du beau désordre.

Mais un grand poète n'a pas craint de chanter la gloire des paysages où tout est ordre et beauté.

RECETTES

DESSERTS AUX FRUITS

On peut faire d'excellents desserts aux fruits tous les jours de l'année au moyen de fruits frais pendant la saison de récolte, et des fruits en conserves aux autres époques de l'année. Dans la plupart des recettes qui suivent, les fruits indiqués peuvent être remplacés par d'autres.

2 tasses de mies de gâteau rassis.
2 tasses de jus de framboise.
2 cuillères à soupe d'eau froide.
1 tasse de framboises.
1 cuillère à soupe de gélatine.

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le jus de framboises et versez-le par-dessus la gélatine. Disposez les mies de gâteau et les framboises dans un plat de service. Versez la solution de gélatine chaude par-dessus. Mettez de côté et servez avec de la crème cuite. Suffisammment pour six.

TAPIOCA AUX PECHES

1 tasse de tapioca.
1 tasse de jus de pêches fraîches ou en conserves.
½ cuillère à thé de sel.
1 tasse de pêches fraîches ou en conserves, en tranches.
3 tasses d'eau.

Faites tremper le tapioca dans l'eau toute une nuit. Ajoutez le jus de pêche et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que ce soit clair — environ une heure. Ajoutez les pêches et versez dans un moule froid et humide. Glacez, démoulez, servez avec de la crème cuite. Suffisamment pour six.

La journée des poupées défuntes

On célèbre chaque année, au Japon, la journée des poupées défuntes. A Tokio, un service funèbre vient d'être dit à la mémoire des "esprits" de 12,000 poupées "mortes" au cours de l'année écoulée. Des morceaux de poupées brisées gisaient sur de longues tables, à "l'hôpital des poupées malades". Un prêtre bouddhiste prononça des prières et célébra l'office religieux, tandis que des enfants chantèrent un cantique pour le repos de l'âme des poupées. Car, selon la religion bouddhiste, même les objets inanimés contiennent une parcelle vivante qui est capable de se perfectionner.

Les Coiffures de transition

"L'excès en tout est un défaut" a-t-on dit; et c'est ce que nous constatons une fois de plus en ce qui concerne la coiffure.

Cette mode des bouclettes qui, dans l'indéfrisable, a remplacé très vite les ondulations, a débuté, très simplement, par la coiffure dite "à l'ange"; et c'est assurément la séduction de cette création aux lignes pures, qui assura son succès. Tout était bien jusque là, mais petit à petit les boucles se superposèrent aux bouclettes remontant sur la nuque, envahissant le dessus de la tête et la déformant complètement. Or, il ne faut pas oublier que la silhouette très fine de la femme actuelle, exige le petit volume de la tête et cette méconnaissance de l'harmonie a nécessité l'étude d'une nouvelle coiffure de ligne sobre plus en rapport avec l'existence moderne de nos femmes sportives.

Sans sacrifier les bouclettes, les artistes qui ont étudié une nouvelle coiffure, ont cherché à diminuer leur nombre, leur volume et leur importance. Un certain pli d'ondulation très souple encadrant le fin profil, dessine le modèle de la tête et n'accepte la bouclette que dans l'enroulement des pointes. La finesse de la tête est accentuée par la disparition des boucles sur les oreilles à peine recouvertes par une ondulation large et arrondie se perdant sur la nuque.

Comme nous voilà loin de ces édifices compliqués que l'imagination féconde de certains coiffeurs avait conçus et qui éloignaient de leur officine beaucoup de clientes admiratrices ferventes de la simplicité. Elles pourront, selon leur type, y apporter quelques variantes, dégageant ou recouvrant le front; mais le principe de la ligne étroite, sobre, fuyante et ondulée en arrière, dessinant dans un modèle très net la courbe de la nuque doit subsister.

Ce sera, si vous le voulez, la coiffure exquise de simplicité pour l'été 1937, servant de transition entre les boucles et les modèles, toujours un peu ombragés, que nous ramèneront les futurs mois d'hiver.

En attendant, pour notre saison estivale, notre choix est fait; nos cheveux resteront courts et les quelques bouclettes qui folatreront en nos chapeaux, laisseront à ceux-ci l'allure jeune et gaie d'un entretien facile, que nous aimons.

—B. F.

Est-ce encore actuel ?

Une nuit, saint Dominique aperçut dans les airs Notre-Seigneur Jésus-Christ assis sur un trône resplendissant de gloire. L'indignation éclatait sur son visage; trois lances étaient dans sa main, et il menaçait le monde.

Soudain, la Vierge Immaculée apparut également. Elle se jeta aux genoux de son divin Fils et le supplia d'avoir pitié du genre humain.

Mais Jésus, énumérant les crimes de la terre, disait que sa patience était lassée.

Alors, l'auguste Mère de Dieu désigna Dominique, et le présenta à son Fils comme capable de lui ramener, par la prédication du Rosaire, les âmes égarées.

Le Sauveur accepta l'offre, et sa juste colère se calma.

N'est-ce point là un tableau fifèle de notre situation actuelle? DIEU est irrité contre le monde, dont les iniquités se multiplient tous les jours. Le Seigneur nous menace de ses foudres et de ses châtiments.... La Vierge Immaculée intervient, elle supplie, elle retient le bras de son Fils. Puis, se tournant vers nous, elle ne cesse de nous dire: "Mais priez, mes enfants; mon Fils se laisse toucher". Et elle nous indique, entre toutes les prières, celle qui est la plus belle, la plus douce à son coeur: le *Saint Rosaire*.

La plus grande gloire du parler français, à mon avis, c'est que cette langue est la langue de la plupart des missionnaires et des apôtres de ces temps modernes.

Sur les Pas des Missionnaires

Dans le Sud de l'Alberta

UNE EGLISE A BANFF

Article sixième (2e partie)

Le R. P. Blais, O.M.I. (1887-99)

(Par A. Promis)

"Après le déjeûner, le Ministre, accompagné de sa famille, venait me prendre, et il voulut bien me servir de guide et de *cicerone*. Nous nous rendîmes d'abord à la source.... Après cette première excursion, nous nous séparâmes, et Son Honneur me donna rendez-vous pour l'après-midi à un hôtel qu'il m'indiqua. J'avais refusé l'invitation à dîner, afin de pouvoir rejoindre le Père Blais. Un brave Italien, que le hasard me fit rencontrer, s'offrit à me guider à son tour dans cette seconde partie de mon exploration. C'était un bon chrétien, tout dévoué à l'Eglise et au Pape. Il m'amena à un hôtel tenu, ni plus ni moins, par un vrai parisien de Paris. Celui-ci nous servit donc, le Père Blais et moi, à la parisienne, et ne voulut rien accepter pour son dîner, qui était excellent, se disant trop honoré de ma visite et de celle de Son Honneur. Celui-ci vint me reprendre à l'heure indiquée. Mais, entre temps, le Parisien m'avait fait parcourir les rues, tracées déjà, mais peu habitées, et il nous avait engagés, d'une façon très éloquente, à nous établir dans son quartier. C'était, disait-il, notre intérêt, celui de la Religion, et, sans doute aussi, ajoutait-il tacitement, c'était son intérêt à lui. Nous nous laissâmes convaincre, et, quelques instants après, le Ministre nous accordait trois lots tout près de là. C'était suffisant. Il n'est pas nécessaire d'avoir à Banff beaucoup de terrain: ce n'est pas un pays propre à la culture, et l'avenir de la ville dépend exclusivement de la réputation, récente encore, de ses eaux. Mais il est nécessaire d'y avoir un poste, soit à cause des catholiques qui viendront là, comme les autres, soigner et guérir leurs rhumatismes, soit à cause de nos Pères, à qui il peut être utile également de venir, dans la saison, chercher un adoucissement et un remède à leurs infirmités". (Outre le P. Leduc, que nous y avons déjà vu, le P. Van Tighem, venait d'y faire un séjour, du 25 mai au 22 juin, et en était revenu notablement soulagé de ses rhumatismes).

Les trois lots de terrain accordés ainsi grâcieusement, par le gouvernement d'Ottawa à "La Corporation Episcopale Catholique Romaine de St-Albert", sont les Nos 18, 19 et 20 du bloc No. 5.

Bien peu de temps après cette concession le Père Blais fit de nouvelles instances, afin de louer les lots 16 et 17, joignant les autres, et d'avoir ainsi le bloc entier. Cette demande fut agréée, et tout le bloc se trouva attribué à l'Eglise catholique.

Ce terrain avait attiré l'attention de la Compagnie du C.P.R., qui avait elle-même fait quelque démarche pour l'obtenir, puis y avait renoncé.

La construction de l'église fut commencée presque aussitôt après le choix du terrain. Le R. P. Leduc, qui, sur ces entrefaites devint supérieur de la Mission de Calgary et des Missions du Sud à la place du R. P. Lacombe, la croyait déjà assez avancée, à la fin de décembre, pour que la bénédiction en pût avoir lieu 'dans quelques jours'. L'hiver, probablement, fit interrompre les travaux. Toujours est-il qu'en avril 1888 les ouvriers étaient de nouveau à l'oeuvre et les travaux "passablement avancés". Elle ne fut pourtant achevée et bénite qu'au mois d'août, probablement le 15, en la belle fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. "Le R. P. Leduc fit la bénédiction; le R. P. Lacombe — qui se trouvait là pour la circonstance—chanta la grand'messe et donna un bon sermon. La collecte faite pour couvrir, au moins en partie, la dette qui restait sur l'église, se monta à 91 dollars. C'était vraiment magnifique pour le petit nombre de la population catholique, une cinquantaine de personnes seulement". Le Journal de la Mission de Calgary qui nous donne ces détails oublie malheureusement de nous en fixer la date, mais il ressort de son texte que ce fut après le 13 août, et pas plus tard que le 15.

Cette église, que le Père Leduc qualifie de "modeste, mais solide chapelle", était faite de beau bois rond ou "logs" non équarries, de sapin (fir), délicatement teintées en rouge, après avoir été bien polies. Dans sa simplicité, c'était une jolie chapelle, tout à fait dans le goût qui convenait au pays. Elle avait coûté, en chiffres ronds, 600 dollars.

Pendant que les missionnaires catholiques s'établissaient ainsi à Banff, les protestants ne restaient pas oisifs, ni le gouvernement non plus. Déjà le 31 décembre 1887, le Père Leduc avait pu écrire: "Le gouvernement a dépensé des sommes considérables pour faire de ce site pittoresque un lieu de plaisance. Un magnifique *sanatorium* vient d'y être construit, et la puissante Compagnie du Pacifique Canadien vient d'y bâtir un hôtel splendide, vrai palais, qui coûte plusieurs millions". Il ajoutait: "Trois différentes sectes y sont déjà représentées par des ministres; une école protestante, soi-disant non-dénominationnelle, est en plein exercice, et nos enfants catholiques vont encore aller puiser là un enseignement empoisonné. Il nous faudrait là un Père résident, "concluait-il". Mais le Père Blais, qui en avait la charge, continuait de visiter tous les postes "établis le long de la ligne du chemin de fer jusqu'au sommet des montagnes, au point où commence le Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique. Les stations de Cochrane, Morley, Anthracite, Banff, Laggan et Hector recevaient périodiquement sa visite. C'était un travail continuel et bien pénible, dont le Père s'acquittait gaiement". (Lettre du R. P. Leduc, O.M.I., au R. P. de L'Hermite, publiée dans les Missions des Oblats, 1888, p. 151-173).

Dans la Saskatchewan

LA MISSION DE QU'APPELLE

Article septième

Une douloureuse épreuve: incendie de l'école industrielle. — La reconstruction immédiate. — Bénédiction de la nouvelle.

"Perle de la Mission" au point de vue spirituel, l'école industrielle rendait aussi de grands et inappréciables services au point de vue matériel, et assurait aux Indiens les bienfaits de la civilisation chrétienne.

Les garçons, en effet, y étaient initiés à divers métiers: travaux de la ferme, menuiserie, ferblanterie, peinture, forge, cordonnerie, boulangerie et autres; les filles, de leur côté, s'occupaient de cuisine et de couture, confectionnaient les vêtements nécessaires aux enfants de l'école.

Cette oeuvre, portée à un si haut degré de développement, fruit des labeurs et des sacrifices des Soeurs Grises et du dévoué Principal, le R. P. Hugonard, O.M.I., menace un jour de disparaître à tout jamais dans une catastrophe:

En 1904, l'incendie la détruit de fond en comble, la réduit en un monceau informe de débris calcinés. Le Père Hugonard était en ce moment en voyage à Ottawa. Lorsqu'on lui transmit la terrible nouvelle par télégramme, il répondit: "Que la volonté de Dieu soit faite!" Et il ajoutait: "Il faut reconstruire aussitôt, au même emplacement". Il entreprit tout de suite les démarches auprès du gouvernement d'Ottawa, pour obtenir l'argent nécessaire à la reconstruction de l'école incendiée.

Entre temps, l'on avait élevé à Lebret quelques pauvres constructions qui abritèrent les enfants pendant près de deux ans, jusqu'en octobre 1905.

Voici un récit de la bénédiction de la nouvelle école par Mgr A. Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface:

"Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est allé dimanche le 1er octobre, à la Mission de Qu'Appelle, pour bénir solennellement les nouvelles constructions de l'Ecole Industrielle et cela à la demande des officiers du Gouvernement et du R. P. Hugonard, O.M.I., principal.

Cette école, qui va abriter 225 enfants indiens est peut-être la plus florissante de toutes celles de ce genre. Les nouveaux bâtiments consistent en un édifice principal où se trouvent les administrations, une belle chapelle de 100 pieds de long et un dortoir de 120 pieds; et en deux pavillons, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons.

Ce sera vraiment la perle des écoles industrielles du pays. Mais l'âme de l'oeuvre, celui qui n'a jamais désespéré même quand tout semblait perdu, c'est le bon Père Hugonard, O.M.I.

Peu de missionnaires ont exercé autant d'influence sur les Indiens, et, chose étrange, celui qui plaît tant aux Peaux-Rouges — qui l'avaient surnommé le "Grand Chef de la Prière" — possède en même temps le don de charmer les visages pales, les visiteurs de toute nationalité et de toute croyance, de même que les employés du Gouvernement.

Mgr l'Archevêque, après la bénédiction de l'intérieur de l'école, et avant le banquet a répondu à une adresse lue en anglais par M. Phaneuf, un des professeurs, et a fait l'éloge de la sage politique du Gouvernement canadien à l'égard des Indiens. Cette magnifique école bâtie à la moderne, a dit Monseigneur, fait grand honneur à nos gouvernants, à Ottawa, parce qu'elle favorise la civilisation chrétienne dans le pays.

Les bonnes Soeurs Grises ont eu leur part bien méritée de louanges et de remerciements.

Mais quand Monseigneur a montré le bon Père Hugonard assis sur les ruines de l'ancienne école et qu'il l'a comparé aux généraux romains couronnés par le Sénat, après une défaite, parce qu'ils n'avaient pas désespéré de la République, les applaudissements prolongés ont prouvé que tous les coeurs battaient à l'union pour louer l'humble missionnaire Oblat qui a identifié son nom avec celui de l'incomparable école de Lebret.

Un splendide banquet a été servi par les jeunes indiennes sous la direction des Soeurs Grises. Plus de 150 invités y assistaient, tous venus malgré la tempête de vent et de pluie de la veille. La fanfare de l'école y joua ses plus beaux airs durant le festin.

A la fin du repas, on a acclamé Mgr l'Archevêque et le R. P. Hugonard, et la journée s'est terminée par un brillant feu d'artifice.

Il est peut-être bon d'ajouter que la procession du T. S. Rosaire a précédé la bénédiction de l'école. Puissent tous ceux qui habiteront cette école et qui y enseigneront ou qui y recevront l'enseignement, se rappeler que toute véritable éducation a pour base le Christ Jésus qui a dit au monde: "Je suis la voie, la vérité et la vie".

"JE CROIS EN LA PUISSANCE DE LA PRIERE"

Marconi, l'illustre réalisateur de la radiophonie, ne fut pas seulement un des plus grands savants de notre époque, il fut aussi un fidèle enfant de l'Eglise, un croyant convaincu qui a su reconnaître la primauté de la religion sur la science.

Réconforté à sa mort par les secours de la religion (il rendit le dernier soupir en récitant le Notre Père avec le curé de sa paroisse), il avait montré, depuis de très nombreuses années, les sentiments d'un chrétien fier de sa foi, dont il avait su apprécier pour lui-même et proclamer la valeur.

"Je crois à la puissance de la prière", répétait-il, et il ajoutait fréquemment: "Il n'est point de bonheur possible sans la foi!"

Il affirmait encore à un journaliste anglais:

"La science seule est incapable d'expliquer une quantité de choses, la majorité desquelles renferme le secret de toutes les autres. Qui sommes-nous? D'où venons-nous? Comment venons-nous à la vie? Depuis que l'homme a commencé à sonder ces problèmes, ils lui sont toujours demeurés insolubles."

L'on sait que le Souverain Pontife avait une grande estime et une paternelle amitié pour Marconi, à qui, d'ailleurs il rendit hommage dans son discours d'inauguration de la station vaticane en disant sa satisfaction pour l'oeuvre réalisée "par ce fils en qui la Providence à marqué sa prédilection".

AU SOLEIL DE L'EVANGILE

Ils crient plus fort

Les aveugles de Jéricho, quand ils apprennent que c'est Jésus qui passe, se mettent à crier: *"Fils de David, Jésus, ayez pitié de nous"*. La foule les réprimande pour les faire taire. Ils crient *"plus fort"*, dit saint Mathieu; *"beaucoup plus fort"*, notent saint Luc et saint Marc. Ils savent, ces malheureux, quelle misère c'est que d'être aveugle.

Si nous avons conscience du malheur que c'est de n'avoir qu'une foi vaille que vaille, *prions*, nous aussi, de la prière qui ressemble au cri et qui perce le coeur de Dieu.

La foi vive, celle qui est toute imprégnée d'espérance et de charité, toute animée des dons d'intelligence et de sagesse, il n'y a évidemment que Dieu qui la donne. Demandons-la donc, avec instance. Et plus le démon essayera de nous faire taire, plus nous sentirons qu'il nous faut "crier".

Félix Anizan, O.M.I.

A LA BAIE D'HUDSON

25e anniversaire de la 1ère mission catholique. — Sacre de Mgr Clabaut, O.M.I.

Des fêtes extraordinaires se sont déroulées à la baie d'Hudson, ces jours derniers. La célébration du 25e anniversaire de fondation de la 1ère mission catholique esquimaude et le sacre de Mgr Armand Clabaut donnaient un cachet de grande activité à ce coin si tranquille d'ordinaire.

1ère visite aux Esquimaux

C'est en 1902 que Son Exc. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I. à ce moment-là simple missionnaire du Lac Caribou (Kewatin) fit son premier voyage vers le pays des Esquimaux. Il rentrait après une absence de 4 mois. Il avait parcouru 500 milles et vu 5 esquimaux. Pour tout moyen de transport il n'avait eu qu'un canot d'écorce.

Aujourd'hui le district compte douze postes, 2 évêques, 25 pères et frères. Et le canot, moyen de transport ordinaire, est aidé par le petit paquebot "Marie-Françoise-Thérèse.

Mgr Turquetil a voulu perpétuer le souvenir du 1er miracle de sainte Thérèse chez les Esquimaux de la Baie par cette appellation. Comme il le racontait lui-même, après avoir travaillé pendant 5 ans sans résultat, il avait fait venir de Lisieux, pour la répandre sur ses Esquimaux revêches, un peu de terre du tombeau de la sainte Carmélite. A partir de ce moment, les premiers catéchumènes s'annoncèrent, poussés comme ils le disaient, par une force irrésistible.

S. Exc. Mgr Armand Clabaut

Le 1er juillet dernier, la Sacré Congrégation de la Propagande nommait le R. P. A. Clabaut, O.M.I., coadjuteur avec droit de succession de S. E. Mgr Turquetil, O.M.I.

S. E. Mgr Clabaut est né au diocèse de Lille, France, le 20 août 1900. Il est l'aîné de 10 enfants. Ses parents vivent encore. Ordonné prêtre le 4 juillet 1926 à Liège, il recevait son obédience pour la Baie d'Hudson le 28 décembre de la même année.

Mgr Clabaut a déjà visité tous les postes de la baie comme missionnaire. Il ne pouvait avoir meilleure préparation pour le nouveau poste que lui confie l'Eglise.

Le sacre du nouvel évêque s'est déroulé à Chesterfield Inlet la semaine dernière.

Au nouvel élu nos félicitations les plus sincères.

Ce que la Presse associée ne dit pas

M. Aladimir d'Ormesson note dans le *Figaro* que le général Franco occupe les trois cinquièmes du pays; qu'il gouverne déjà 14 millions d'Espagnols sur 23; que la vie et l'ordre sont normaux dans sa zone; qu'il n'a jamais perdu de terrain et qu'il en gagne, au contraire, peu à peu et que, par conséquent, s'obstiner à le considérer comme un rebelle placé à la tête d'une insurrection passagère est totalement absurde.

LA MAIN TENDUE

Il est curieux de voir combien certains journaux catholiques en coquetterie avec le communisme ont escamoté la protestation élevée par les dominicains espagnols contre les atrocités dont les prêtres et les moines ont été les victimes en Espagne.

En France, pourtant, la sécurité des religieux, est relative. Dimanche soir, dans une paisible localité de la banlieue ouest, un car transportant le curé de l'endroit, trois religieuses infirmières et les jeunes filles de l'Ecole Libre, retour dans la soirée d'un pèlerinage patriotique à Reims et aux champs de bataille, traversant au ralenti un passage à niveau, est assailli par des "jeunes socialo-communistes" criant: "Il faut éventrer le curé", "Il faut.. les religieuses". Et autres abominations.

Le chauffeur accéléra et parvint à distancer les agresseurs.

Combien d'autres exemples seraient à citer.

Pas assez de prêtres

Le directeur du "Catholic Northwest Press", de Seattle (Etats-Unis), qui se trouve actuellement à La Havane, attire à nouveau l'attention sur l'insuffisance manifeste du nombre des prêtres dans l'île de Cuba.

Celle-ci compte une population de quatre millions et demi, et 500 prêtres seulement assurent les besoins du culte, soit un prêtre pour 9 000 âmes.

Cuba dispose d'une seule feuille catholique quotidienne, "Diario de la Marine", paraissant à La Havane, et qui peut être considérée comme le meilleur journal de l'île. Cet organe a pris nettement position contre les marxistes, et, au cours de la dernière révolution, des bombes furent jetées sur les bureaux de la rédaction de ce journal.

Une parole de Pasteur

Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie, disait Pasteur. Apprenez-leur à les surmonter.

L'idéal, ce n'est pas une vie confortable, exemple de difficultés; le vrai but de la vie, ce pourquoi il vaut la peine de vivre, c'est le don de soi-même aux autres.

Le R. F. Sylvain est à préparer une année record. En attendant il exerce ses facultés et ses forces au Lac la Biche.

Un pays d'immenses ressources spirituelles

Ce pays d'immenses ressources spirituelles, c'est la France, au dire de S. Em. le cardinal Pacelli, écrivant, de retour à Rome, au cardinal archevêque de Paris:

"Comment vous dire la consolation que j'ai éprouvée au cours de ma légation en France? Tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu m'a montré les immenses ressources spirituelles de votre cher pays. Les cérémonies auxquelles j'ai participées, les sanctuaires que j'ai visités, m'ont fait percevoir les pulsations de l'âme française, qui reste profondément attachée à sa vocation chrétienne. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été, certes, l'animatrice de ces inoubliables journées. Mais je ne puis oublier les instruments de choix dont Elle s'est servie pour répandre à profusion toutes ses roses."

Puisqu'il faut faire, et à tout prix, l'économie des expériences hasardeuses, profitables à personne, aux petits peuples moins qu'à tout autre, nous ne laisserons entrer dans nos intelligences aucune de ces façons de penser étrangères, rien non plus de ces esthétiques nuageuses, où courrait risque de s'effondrer, avec la santé morale et la royauté de la raison, le clair et vigoureux bon sens du tempérament français.

L'effigie du denier

par Marie Barrère-Affre

[suite]

—Vraiment?....

—Oui, c'est écrit de main de maître. Une beauté, un relief saisissants; un seul défaut: trop court. Je le publierai, et j'ai écrit à l'auteur pour lui demander un roman ou des études.... ce qu'elle voudra.

—Elle?.... C'est une femme?.... fit Sarrans.

—C'est, répondit Perrusson, Mme Claude Alix. Retiens ce nom: je me trompe fort ou il aura une certaine notoriété avant peu.

Ils se turent. Noël commença à déguster son café par petites gorgées prudentes. Une bûche s'écroula dans l'âtre, faisant voler de toutes parts des étincelles blondes. Au dehors, le bruit de l'averse sembla se ralentir.

Silencieux, les deux jeunes hommes se laissaient gagner par une rêverie qui, sans qu'ils s'en doutassent, suivait le même chemin: entre eux s'était installée une femme, en robe noire et col de dentelle. Une douce ironie fleurissait sa lèvre pensive. Une ombre flottait dans son regard. Mais une pensée d'amour habitait sous son front mélancolique et, pareille à ces lampes opaques qui ne sont belles que lorsque la lumière les idéalise, elle répandait autour d'elle le chaud rayonnement du flambeau qu'elle portait. Entre ces murs où elle avait souffert, ils sentaient frémir autour d'eux l'âme délicate de Brigitte de Nouviale....

CHAPITRE IX

Un radieux soleil succéda aux pluies diluviennes, et Perrusson, en partant le lendemain, sembla emporter avec lui toute la maussaderie du ciel automnal. Le dernier sourire de l'été se promena, blond, sur la terre humide; les chrysanthèmes et les asters, encouragés, retrouvèrent la force de fleurir. L'apothéose des feuillages d'or épanouit sur le parc ses divines lumières, et l'hiver parut reculer, intimidé, devant la magnifique saison qui ne voulait pas mourir encore.

Alain déjeuna solitairement, servi par Mme Cazalère, qui, en sa qualité de vieille servante de la maison, rompit résolument avec le protocole et s'efforça de ramener des sourires sur ce jeune visage assombri. Elle n'y réussit pas, d'ailleurs, car les souvenirs qu'elle évoquait se nuançaient plutôt de mélancolie.

Ce rapide repas terminé, Sarrans s'habilla. Il savait qu'un raccourci à travers le parc et les champs pouvait le conduire de bonne heure au bourg, et il désirait rendre visite le plus tôt possible à M. le curé. Comme il traversait le hall d'un pas précipité, il rencontra Louis, le vieux valet de chambre, dont la raideur solennelle semblait avoir définitivement disparu. Ce n'était plus maintenant qu'un pauvre homme effrondré, pareil à un pantin cassé. A la vue du jeune maître, un souci de décorum le redressa encore, mais quand Alain fut passé, les épaules du domestique se courbèrent de nouveau comme sous un poids trop lourd, tandis que son regard atone suivait entre les bassins et les pelouses la silhouette juvénile qui s'en allait....

Parvenu à peu près à la moitié de l'allée principale, Sarrans tourna entre deux massifs de fusains. Un chemin plus étroit s'offrait, serpentant parmi les massifs et encombré de feuilles mortes que le jardinier n'avait pas encore balayées. Jadis, ce coin du parc avait dû être très fréquenté; en tout cas, les seigneurs et les dames de Nouviale y faisaient leur suprême promenade, car voici qu'au dernier tournant le petit porche ogival de la chapelle funéraire apparaissait dans un rond-point de cyprès.

Alain de Sarrans s'arrêta, interdit. Il ne se doutait pas que le raccourci qu'il s'était fait minutieusement indiquer passât si près de la tombe des anciens propriétaires du manoir, et il eut un mouvement de recul involontaire dont il sourit l'instant d'après.

Eh bien! quoi?.... n'avait-il pas l'intention de venir un de ces jours saluer la tombe de Brigitte?.... L'occasion se présentait d'elle-même.

Avant d'entrer dans le mausolée, le jeune homme fit parmi les massifs voisins une rafle qui donna des résultats assez satisfaisants. En quelques minutes, il eut entre les mains un humide bouquet d'où se dégageaient des senteurs amères, et dans lequel se confondaient l'or des chrysanthèmes échevelés, la pourpre d'un prunus qui n'avait pas encore perdu ses feuillages et l'améthyste délicat des asters ébouriffés. Alors il gravit les degrés du petit temple.

Le loquet de bronze céda sous sa pression, mais il fut obligé d'exercer une violente poussée pour ouvrir le battant de chêne sous lequel s'étaient amoncelées la terre et les brindilles amenées là par les vents. Depuis combien d'années ce lieu était-il désert?.. Alain se le demanda avec remords quand il vit l'autel délabré, les vitraux fendus, les toiles d'araignées suspendues partout comme des draperies de deuil. Une épaisse couche de poussière couvrait les bancs, mais laissait deviner l'usure des accoudoirs. Le blason "au lion debout" surmontait une rangée de prie-Dieu dont les coussins rouges avaient été dévorés par les souris et les mites. Dans des vases, de chaque côté du tabernacle béant, des fleurs sèches s'émiettaient, noires, rabougries, momifiées....

La tête basse, Alain de Sarrans fit lentement le tour de l'autel. La porte de la crypte s'ouvrait derrière. La clé était sur la serrure. Le jeune homme la fit tourner péniblement. Une odeur d'humidité, de moisissure, se dégagea des profondeurs sitôt que le battant fut ouvert, et le visiteur hésita avant de mettre le pied sur les marches qui apparaissaient au delà du seuil bas.

La vue du bouquet qu'il tenait à la main le décida pourtant. S'il était en quelque sorte l'usurpateur, le descendant de celui qui avait remplacé dans leur fief ceux dont les cendres reposaient ici, il venait du moins en ami et tenait dans ses doigts l'offrande expiatoire. Ce bouquet automnal apportait aux morts l'hommage respectueux du vivant, et ce n'était pas seulement une vaine curiosité qui le poussait à troubler du bruit de ses pas ce sépulcral silence.

Il descendit et se trouva au centre d'un carrefour où se rejoignaient quatre allées souterraines. Une pâle lumière venue de quelque soupirail éclairait ces chemins bordés de tombes. Sur les unes, des statues étaient allongées; sur d'autres, une simple dalle de marbre portait la funèbre inscription. Le courant d'air venu de la porte qu'il avait laissée ouverte fit valser aux pieds d'Alain les débris méconnaissables de ce qui avait été une couronne de lauriers....

Emu, il avança parmi la nécropole. Il salua au passage des noms qu'il avait lus là-haut, dans la galerie des portraits, au bas de toiles où survivaient des physionomies expressives. Sur la tombe du mestre de camp de Nouviale, mort en 1302, le guerrier reposait tout armé, les yeux clos, dans une pose rigide. Plus loin, la robe de Mme Anne, son épouse, allongeait jusqu'au bord du sarcophage ses somptueux plis de marbre, et la petite figure mince, encadrée de deux tresses méticuleusement sculptées, reposait sur un coussin à gros glands. La plupart des seigneurs de Nouviale avaient à leurs pieds un lion — celui de leur blason, — mais couché cette fois, et non plus dans l'attitude belliqueuse qu'on lui donnait sur les armoiries.

Suite au prochain numéro

HISTOIRE DE MONTREAL

(Suite de la page 15)

dons à l'action de Dieu par une soumission entière et totale, et soyons vraiment un peuple précurseur.

Leçon d'amour envers Marie, Notre-Dame du Canada. Nous venons de le voir, elle a joué un grand rôle dans notre histoire, à Montréal en particulier. Elle continue aujourd'hui de le jouer dans ses sanctuaires, et par les Congrégations religieuses dont elle est Titulaire et Patronne.

Une leçon de vie chrétienne et de sainteté, par les exemples des saints et des saintes qui ont illustré notre histoire; et nous venons de voir plusieurs belles figures, tels M. de la Dauversière, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, pour ne mentionner que ceux-là.

Enfin, une leçon de générosité dans la sacrifice. Dollard et ses compagnons offrent le sacrifice de leur vie à l'âge où nous aussi nous choisissons la carrière dans laquelle nous devrons exercer notre dévouement envers ceux qui nous entourent.

Donnons notre vie avec autant d'ardeur juvénile, avec autant d'enthousiasme, avec autant de crânerie pour ainsi dire que les Miliciens de Notre-Dame en mirent pour aller au-devant de la mort qui devait être le salut de leurs frères.

Et dans le martyre de notre labeur quotidien, car chaque état de vie amène ses devoirs et ses sacrifices, offrons nos souffrances pour que notre peuple soit toujours porteur et dispensateur des bienfaits de la civilisation chrétienne et de la lumière de l'Evangile.

UN PEU DE PUDEUR A LA RADIO

(Suite de la page 9)

Porte-parole des radicaux et des "rouges"

Quand le Dr Bethume, président d'une organisation bolchéviste camouflée au Canada, membre d'une brigade internationale rouge en Espagne, s'en vient insulter à la radio le rôle traditionnel de l'Eglise catholique en Espagne; prêcher le salut de la démocratie pourrie, la haine des régimes d'ordre; quand il s'en vient prêcher la lutte des classes et tendre la main à tous les communistes, à tous les socialistes, à tous les radicaux du pays, qu'il appelle des esprits progressifs; quand il vient proposer enfin un Front Populaire dans nos provinces de l'Ouest, il n'est que le porte-parole des organisations communistes en relation avec le parti social communiste d'Espagne et la IIIe Internationale et le Parti communiste de Moscou. Il est facile de comprendre, en dehors et au-dessus de ces histoires, de "transfusions de sang" à Madrid, histoires avec lesquelles il bourre le public peu averti, qu'il n'est que le propagandiste et le défenseur de ceux qui ont en Espagne assassiné toutes personnes revêtues d'un carractère sacré, de ceux qui ont détruit les statues, qui les ont fendues pour faire servir le bois à allumer les feux sur lesquels on a brûlé des milliers de catholiques.

Missionnaire de la Révolution

Pourquoi Norman Bethume ne parle-t-il pas de ses amis de la brigade internationale et de ses amis du parti social communiste qui ont en Espagne profané ce qu'il y a de plus sacré dans les temples catholiques, en donnant à manger, en une occasion, les saintes espèces à un âne? Pourquoi ne parle-t-il pas encore de ses mêmes amis que ont exhumé et profané les cadavres de religieuses, qui ont martyrisé nombre de prêtres et de religieuses, qui ont enfin représenté dans la partie de l'Espagne où ils ont passé le satanisme le plus complet et qui ont montré une ardeur de destruction et un satanisme tels qu'on en trouve pas d'exemple dans toute l'histoire de l'humanité. Pourquoi Bethume a-t-il été silencieux sur toutes ces choses? Parce qu'il a, comme mission, tout simplement de défendre la terreur rouge de l'Espagne et de préparer pour sa part au Canada l'éventrement de tous ceux qui ne sont pas radicaux et de tous les gouvernants qui s'obstinent à laisser de la corde aux révolutionnaires.

Le devoir de la corporation canadienne de la radio

Dernièrement, la corporation canadienne de la radiodiffusion passait un décret défendant pour l'avenir toutes les annonces de spiritueux, tant sur les postes de la Radio-Etat que sur les postes privés. Elle a mérité les félicitations de la meilleure presse. Mais nous considérons que la propagande révolutionnaire bolchéviste, sur les postes privés, est autrement grave que l'annonce des spiritueux. C'est pourquoi, si la corporation canadienne de la radio veut vraiment défendre la moralité du public et le bien commun canadien, elle ne doit pas retarder à empêcher la propagande communiste qui se fait sur certains postes privés qui ne se gênent pas de supprimer les programmes de la corporation de la radio pour faire place à ces programmes de propagande bolchéviste.

A cet effet, il faut aider la corporation. Et le meilleur moyen de lui aider et de l'appuyer c'est de lui faire savoir que nous ne voulons plus de propagande communiste sur les postes privés. Nous demandons donc à tous les Radiophiles franco-canadiens d'écrire sans tarder à la corporation de la radio pour protester contre la propagande du Dr Bethume. C'est un cas concret celui-là et il faut travailler dessus. Que chacun transmettre une copie de sa lettre à la Ligue des Radiophiles franco-canadiens, à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta. Il faut agir et ça presse.

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)

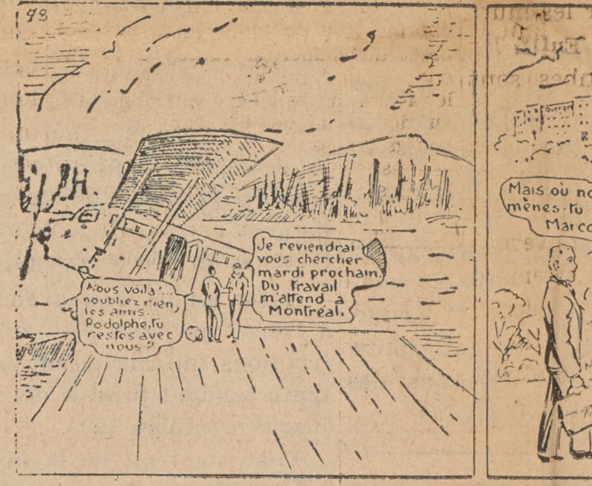
Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustration: Jean-Jacques Cuvelier, Trois-Rivières



















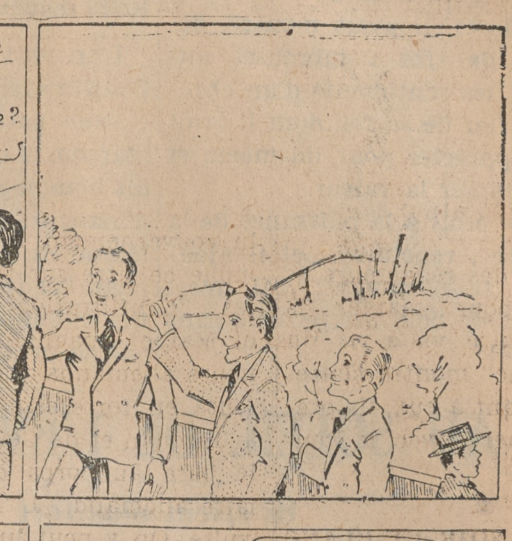








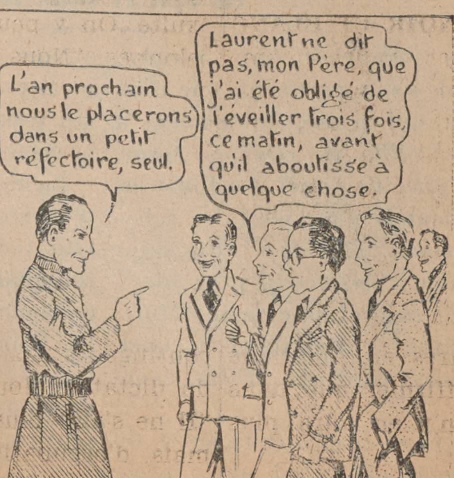












Des faits!

EPURATION! EPURATION!

Une des plus hautes personnalités militaires soviétiques, le général Levandovski vient de l'échapper belle. Commandant militaire du Caucase, il a réussi à prendre la fuite à la veille de subir le même sort que Toukhatchewski.

La nouvelle est d'importance, car le général aurait réussi à emporter avec lui d'importants documents dont la publication à l'étranger mettrait, dit-on, en très fâcheuse posture le commissaire à la Guerre d'U.R.S.S.

Quant aux raisons mêmes des poursuites commencées et de la fuite du général, il est encore trop tôt pour avancer autre chose que des suppositions.

●

POURSUITE

Mais l'alarme qui règne à Moscou suffit à indiquer que l'affaire est d'importance. Le maréchal Yegorof, chef d'état-major de l'armée, a, lui-même, pris l'avion, de Moscou à Tilfis pour présider à l'enquête en personne.

Quant à la meute des policiers, elle est lancée sur la piste du général avec ordre de s'en saisir mort ou vif, même au delà des frontières de l'U. R. S. S.

On ne saurait négliger de rapprocher cette affaire nouvelle des troubles d'une extrême gravité qui ont éclaté ces temps derniers au Caucase.

●

LA REVOLTE GRONDE

Depuis le printemps, en effet, la révolte gronde à Tiflis et dans tout le Caucase. Chaque mouvement insurrectionnel a été durement réprimé, dans le sang, par le Guépéou et l'armée rouge, et, afin de briser définitivement ce que les initiés nomment aujourd'hui le "mouvement séparatiste caucasien", qui plonge ses racines non seulement dans le peuple mais aussi parmi les dirigeants qui veulent secouer le joug de Moscou, les commissaires à l'Intérieur et à la Guerre avaient entrepris conjointement une enquête sévère.

C'est à la suite de ces investigations que le général Levandovski aurait "joué la fille de l'air".

●

LE BILAN

Les "traîtres" ne se comptent plus au doux pays des Soviets. Les charrettes se succèdent.

Parmi les anciens compagnons de Lénine, un seul reste en U. R. S. S.: Staline.

Un autre a pu fuir: Trotsky.

Voici le sort des autres:

Zinoviev, Kamenev, Piatakov, Iakir, Toukhatchevski, Ouborevitch, fusillés.

Tomski, Gavamik, Tcherviakov, suicidés.

Rikov, Boukharine, Yagoda Ouglanov, emprisonnés.

●

AVEC LE COURANT

Un livre de Lénine porte le titre "Contre le courant": il l'écrivit en collaboration avec Zinoviev.

La vigueur des rédacteurs de l'Humanité pour manier la brosse à reluire vis-à-vis du "grand Staline" montre clairement que, quant à eux, ils préfèrent marcher "avec le courant".

●

NOIR ET BLANC

A qui se fier, si les nègres ne sont plus noirs?

Des médecins américains ne prétendent-ils pas aujourd'hui que la peau des nègres des E.-Unis devient de plus en plus claire de génération en génération?

D'ores et déjà, les vrais noirs seraient si rares en Amérique qu'on peut affirmer que dans cent ans, il n'y en aura plus du tout.

Donc, rendez-vous en 2037....

Des Documents!

En voulez-vous, en voici!

Les Rouges et leurs amis savent mentir

1ère partie

(des "Cahiers de la génération nouvelle")

"Le Romain savait mentir, lorsqu'il s'agissait de ses ennemis, avec un sang-froid et une énergie que pourraient envier nos modernes propagandistes.... et lorsqu'il accusait tel ou tel peuple de cruauté systématique, c'était généralement pour excuser à l'avance les massacres ou le pillage qu'il avait lui-même en vue." Wells.

(Esquisse de "l'His. Universelle")

En janvier, pendant quatre jours, une presse savamment orchestrée annonce qu'au mépris des conventions internationales les troupes allemandes débarquent au Maroc. Le 8 février, c'est Mme Tabouis dans "l'Oeuvre": "Possédant ce gage, l'Allemagne le gardera, à moins que, comme le certifient certains documents, elle ne veuille l'échanger contre "une autre colonie". C'est Pertinax, l'homme qui publie le 29 juillet 1936 un long article dans le "Daily Telegraph" sur "Blum, le prophète de la France moderne" qui écrit dans l'"Echo de Paris" un article: "Le commencement de l'occupation militaire allemande" avec des phrases comme celle-ci: "Seul un blocus franco-britannique de l'Espagne et de ses possessions, un blocus de terre et de mer pourrait circonscrire le dommage". C'est l'Humanité qui annonce sur trois colonnes que "les nazis, maîtres au Maroc espagnol, pointent contre Gibraltar les canons de Ceuta". C'est le "Petit Parisien" qui annonce "qu'une réunion s'était tenue la veille au soir dans le cabinet de M. Viénot, à laquelle avaient pris part les chefs responsables de notre défense militaire et navale et qui avait vraisemblablement pour but d'envisager les mesures relatives à la préservation de l'intégrité de l'empire chérifien".

Et le lendemain, il ajoute, s'imprimant sur deux colonnes: "On confirme l'arrivée au Maroc espagnol de volontaires allemands en groupes. Des casernes y ayant été préparées pour recevoir les effectifs venant du Reich, le gouvernement français a rappelé à la junte de Burgos que le traité franco-espagnol de 1912 interdit l'accès des troupes étrangères sur le territoire chérifien."

C'est le "Petit Journal: "Ce que veut Hitler, c'est le Maroc espagnol, s'écrie un de ses rédacteurs. Les masques tombent. Sous le prétexte de secourir Franco, le Reich a pris pied dans le Riff et en organise la conquête. Nous avons affaire à un Bismarck hystérique."

Le dimanche 10, le "Petit Parisien" écrit que Londres et Paris échangent des informations fournies par leurs marines avant de prendre en commun les graves décisions que peut comporter la situation. "Le Reich peut s'attendre, écrit ce grand journal, à une riposte puissante et énergique s'il lui prenait fantaisie de continuer à jouer ce jeu dangereux." Si Pertinax continue sa campagne d'agitation, l'Echo de Paris publie une intéressante dépêche de son correspondant particulier de Londres, d'après laquelle les Anglais attendent les rapports de leurs agents et font preuve d'un grand sang-froid "Le Populaire", journal officiel du gouvernement de M. Blum publie ce titre sur trois colonnes: "L'infiltration allemande au Maroc espagnol. Les ingénieurs allemands transforment Ceuta en forteresse. Les ports de Tétouan et de Ceuta servent de base au corps expéditionnaire allemand." L'"Humanité" exulte. On y peut lire sur sept colonnes: "Nous avions raison" et des sous-titres en caractères d'affiche: "Les nazis préparaient un débarquement massif au Maroc espagnol. L'escadre française de l'Atlantique va appareiller vers Casablanca. La Grande-Bretagne s'impatiente. On attend à Ceuta de nouveaux contingents nazis." "Le Peuple" du dictateur Jouhaux, précise: "Il ne s'agit plus d'infiltration, mais d'occupation." La dame Tabouis, dans l'Oeuvre du banquier Marchal, vient à la rescousse: "On hésiterait presque à continuer à donner les nouvelles qui parviennent de source indiscutable sur les agissements allemands en Afrique du Nord, tant elles risquent de paraître invraisemblables par leur multiplicité." Paris-Soir écrit: "Troupes à pied d'oeuvre. Le grand jeu de la propagande nazie."

Le même dimanche a lieu la remise de la note au haut commissaire espagnol qui oppose à son tour un démenti formel aux nouvelles d'un débarquement allemand. Il déclare en outre qu'il autorise un officier français à contrôler ses dires et qu'il est prêt à soumettre toute la zone incriminée aux investigations d'une mission de contrôle qui comprendrait, avec l'officier français, un officier britannique.

Le lundi 11, comme par enchantement, toute la presse se tait, sauf évidemment l'Humanité, le Populaire et le Peuple, cependant que M. Campinchi, président du groupe radical de la Chambre et membre de la commission des Affaires étrangères, pouvait dire: "L'opinion française et l'opinion étrangère ont été très émues par les nouvelles inquiétantes de ces derniers jours. Il se trouve fort heureusement qu'elles étaient inexactes. Il nous reste à formuler un souhait: qu'on jette en circulation moins de fausses et de mauvaises nouvelles", et que M. Frossard, écrit dans le journal radical-socialiste, "l'Homme Libre": "de samedi à lundi, la France a senti passer sur elle le frisson de la guerre".

Et pendant ce temps, alors que Franco, d'après toute cette presse, livrait les intérêts supérieurs de sa patrie à l'Allemagne, le gouvernement de Valence, en date du 9 février, n'hésitait pas à faire à l'Angleterre et à la France une proposition singulière et passablement cynique: des concessions territoriales au Maroc en échange de secours actifs et précis. La presse mondiale a publié depuis les documents. Aucun n'a été nettement démenti.

Et l'affaire de Guernica!

Franco, dit la presse d'extrême gauche, de l'Aube à l'Humanité, est responsable de la destruction de la "ville sainte" des basques.

Or, le 2 mai, l'Etat-Major du général Mola conduit la presse étrangère à Guernica pour lui faire visiter les décombres de la ville et leur faire constater "de visu" que, contrairement aux affirmations gouvernementales, la destruction de la ville n'est pas l'oeuvre des nationalistes. Les journalistes étrangers parcourent la ville en tous sens et peuvent se renseigner auprès des quelques civils qui ont attendu l'arrivée des troupes nationales. Ils peuvent constater que tous les pans de murs restés debout ne portent aucune trace de bombes et que, par contre, toutes les fenêtres sont ceinturées de traces de flammes. Les poutres des maisons achèvent de se consumer trois jours après l'occupation. L'attention des journalistes est également attirée par ce fait que les endroits où le feu n'a pas trouvé prise, spécialement les maisons construites en béton armé, ont été inondées d'essence, et ils peuvent voir à l'intérieur des maisons encore intactes des traces de flammes provoquées par du pétrole, car la fumée a déposé sur les murs une suie très épaisse. Enfin les seules traces de bombes sont relevées aux environs de la ville, particulièrement près des routes desservant Guernica. Et les civils restés dans la ville après le départ des gouvernementaux déclarent nettement que les rouges ont commencé leur oeuvre néfaste dès le lundi soir. En outre, les journalistes constatent en pleine ville quatre entonnoirs provenant de mines.

Et à la suite de cette enquête, le correspondant de guerre du "Journal" pouvait envoyer ce rapport circonstancié à son journal (3 mai 1937):

VICTORIA, 2 mai. — Guernica, la ville sacrée des Basques, a-t-elle été mise en miettes par l'aviation des nationalistes, comme l'affirme le gouvernement de Bilbao, ou a-t-elle été brûlée par les rouges avant qu'ils fussent contraints de l'abandonner? J'ai voulu mettre à profit l'avantage que le recul du temps confère à une visite retardée de 48 heures sur le jugement hâtif où pouvait m'incliner l'impression produite sur moi, le 9 avril, en pleine atmosphère de bataille. J'ai délibérément écarté comme suspects les témoignages précis et concordants de cinq ou six habitants entendus sur place, une heure après l'occupation et qui, ayant passé leur dernière nuit dans la terreur à rôder comme renards enfumés autour de leurs demeures en flammes, venaient de rentrer sur les talons des soldats de Franco. J'ai même voulu comparer les effets produits par un bombardement réitéré, reconnu, avec le chaos de Guernica. Je suis allé d'abord à Durango, ensuite à Guernica. Il se trouve que les deux villes étaient d'importance sensiblement égale, soit environ 6,000 habitants chacune. Et voici: A Durango qui a subi, comme lieu de concentration militaire, — la caserne des miliciens étaient installée dans un couvent, l'intendance dans une église — le double effet de l'aviation et de l'artillerie, les maisons légères ont été soufflées d'un seul coup, éparpillées, pourrait-on écrire, par les bombes lourdes, percées, déchiquetées par les obus. Les maisons mieux établies se sont écroulées par fractions. Les explosifs ont produits, sur les métaux, leurs effets ordinaires, c'est-à-dire le bris ou la torsion, le plus souvent sans altération de la peinture. Les arbres sont entaillés par les éclats, comme au couteau. Les murs sont criblés de grands trous inégaux; la mitraille a pulvérisé le crépi et entamé la pierre. En tout, vingt pour cent des maisons sont détruites, ce qui représente un long bombardement échelonné sur plusieurs semaines, avec au moins trois cents points d'impact de projectiles de gros calibre. On savait, d'ailleurs, Durango évacuée par les cinq sixièmes de ses habitants.... A Guernica, cinq cents maisons environ, 90%, sont détruites. Comme première impression olfactive, l'odeur obsédante du bois et de la laine brûlés. Pas plus de trois ou quatre maisons sont étoilées par la mitraille, et encore relève-t-on dans le voisinage de chacune d'elles, un énorme trou de mine qui a eu pour objet de couper la route ou la rue en un point donné. J'ai connu tous les fronts de la guerre mondiale. J'ai vu des trous de 420 dans les faubourgs d'Arras et je me suis promené dedans. J'ai vu ici tous les effets des bombes d'avions. Je conclus nettement que les cinq entonnoirs aperçus à Guernica ne peuvent avoir été produits que par des mines, aucun des deux adversaires ne possédant d'obus ou de bombes capables de les produire. Il y a aussi beaucoup d'arbres à Guernica. Aucun ne portait d'entailles. Enfin, partout règne le bois brûlé. Les poutres des charpentes, les chevrons, les meubles, tout n'est que vision de choses informes et calcinées. Le fer des balcons a rougi au four, des langues de fumée noire ont, partout, bavé par les fenêtres sur les pans de murs restés debout. Les ruines offrent ce contraste particulier de blanc et noir, de plâtre et de charbon, qui en tous les lieux du monde est l'apanage incontesté du feu. Cent avions bombardant sans arrêt vingt jours d'affilée n'auraient jamais effectué un "travail" que la main de l'homme a signé d'un tison, avec le mot incendie.

Mais en face de ces témoignages, il vaut mieux accepter le témoignage du "chanoine" Onaindia, attribuant aux nationaux la responsabilité de l'incendie, alors que le journal catholique basque "El Diaro Vasco" de Saint-Sébastien publie, le 7 mai, les preuves irréfutables de l'imposture du dit "chanoine":

"VALLADOLID. — Devant la propagande tendancieuse et antipatriotique réalisée à l'étranger par le chanoine de cette cathédrale, Don Alberto Onaindia, l'évêque du diocèse s'est empressé d'envoyer au généralissime un télégramme de protestation énergique. De même, le chapitre métropolitain a adressé au chef de l'Etat et au général Queipo de Llano, au journal catholique anglais "The Catholic", à "Falange Espanola Tradicionalista" de Valladolid et aux journaux locaux le télégramme suivant: "Chapitre métropolitain Valladolid proteste contre inqualifiable imposture de qui s'intitule "doyen" de cette église — dignité vacante depuis le 4 janvier de l'an présent — alors qu'Alberta Onaindia, Basque d'origine et fort connu pour ses idées séparatistes, n'est que chanoine de cette cathédrale, dont il est absent depuis cinq années. Un procès est d'ailleurs en instance contre lui pour rupture de résidence et, s'il n'a pu être jugé encore, c'est qu'il est impossible de joindre l'inculpé pour lui communiquer les pièces. Le chapitre métropolitain soussigné condamne la conduite indigne et scandaleuse d'Onaindia et fait savoir qu'il a rompu pour toujours tous liens de communauté fraternelle avec lui, le considérant comme moralement exclu de son sein. — Signé: Lorenzo Rodriguez, archiprêtre, président par intérim; Gregoric Alestruey, secrétaire capitulaire."

Et cependant on est bien obligé de se dire que Franco, qui a mis des gants pour ne pas détruire Madrid de fond en comble, ne voulant pas assumer la terrible responsabilité d'avoir détruit la capitale de l'Espagne, n'est pas homme à soulever contre lui bêtement la conscience nationale basque par une exécution aussi stupide, aussi inutile.

Et quand on se souvient qu'avant de quitter Irun, aux portes de la France, "les rouges" avaient incendié cette ville, après l'avoir arrosée d'essence; quand on sait que trois jours seulement avant Guernica, en abandonnant le centre industriel d'Eibar, ils l'ont fait sauter et incendié, on en vient à se demander si ce ne sont pas ces mêmes rouges qui ont détruit Guernica, la ville sacrée des Basques, afin de pouvoir provoquer un suprême sursaut de révolte chez les Basques catholiques prêts à capituler, et si ce ne sont pas eux qui ont fait marcher le correspondant du "Times", en lui racontant par le menu l'histoire inventée de toutes pièces, des avions allemands. Le gouvernement britannique a eu la sagesse et la loyauté de charger son consul à Bilbao de faire une enquête sérieuse et impartiale. Nous attendrons ici le résultat de cette enquête avant de nous prononcer.

Hailé Sélassié et sa famille



L'empereur Hailé Sélassié et les membres de sa famille à qui Mussolini vient d'offrir de retourner sur le trône d'Ethiopie, placé sous le protectorat italien. Sélassié a refusé cette offre.

Des faits!

JUSTICE ROUGE

Un journal marxiste espagnol, vient de "vendre la mèche". N'a-t-il pas annoncé que le président de la Cour suprême d'Espagne venait de désigner un juge d'instruction afin d'enquêter sur les cimetières secrets que l'on a découverts ici et là. On y aurait inhumé les corps d'inconnus assassinés. Les gouvernants rouges, en effet, n'ont jamais rien fait pour empêcher l'exécution sommaire de victimes disparues, pour employer le pudique langage des journaux rouges "à la suite de décisions sans contrôle".

Que les bourreaux espagnols, que tous ceux qui, sous prétexte politique, surent assouvir leurs haines personnelles se rassurent! On n'en est encore qu'à rechercher leurs victimes.

●

EPURATION

La domination stalinienne s'étend sur l'Espagne "gouvernementale". Et l'épuration bat son plein.

Il y a quelques semaines, nous signalions dans "Choc" la disparition d'éléments du P.O.U.M. (Parti ouvrier d'unification marxiste), dont André Nin.

Nous pouvons ajouter l'assassinat du petit-fils de Ferrer, ainsi que celui de l'anarchiste italien Berneri. Quant à Gorkin, Arquer, Andrade, d'autres encore, ils sont "disparus" et probablement ont été passés par les armes.

Le P. O. U. M. en particulier est pourchassé à Valence avec furie, là où il y a peu de mois s'étalait encore partout sa littérature.

La méthode est immuable : qui n'est pas stalinien est accusé, tout comme en U. R. S. S., d'être à la solde de Franco et d'Hitler. On commence par les organisations les plus faibles et, fidèles aux ordres du tyran rouge, les sbires de Staline rougissent un peu plus le sol d'Espagne.

●

ANNEXION

Les Brigades ouvrières rouges qui combattent en Espagne ont pris le nom de "Brigades Stakhanow". Elles habitent les casernes Lénine, les casernes Karl-Marx.... ce qui, on en conviendra, "fait" très espagnol.

Et les marxistes d'Espagne affirment mordicus qu'ils ne sont pas devenus une province d'U. R. S. S. !

●

COMMUNISME ET DEMOCRATIE

Le Parti communiste se pose en défenseur des libertés démocratiques. Il est bon de savoir comment, chez lui, règne la démocratie.

Les candidats communistes aux élections sont désignés au cours d'assemblées de "rayons" ou de "régions". Mais le "camarade" ainsi désigné n'est pas encore officiellement candidat. Il lui faut l'agrément du Comité Central. Et il arrive de temps à autre que celui-ci (parfois pour des raisons obscures) refuse de ratifier le choix des militants de base, qui n'ont plus qu'à recommencer.

Le Comité Central lui-même (ce fut le cas à Villeurbanne en janvier 1936) est "élu" par acclamations. On sait ce que cela veut dire.

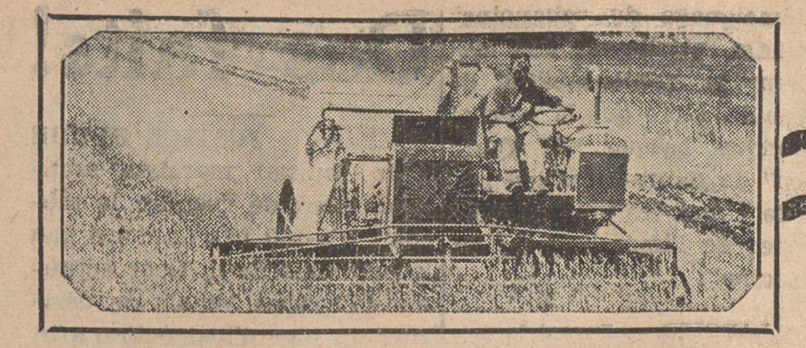
Comme démocratie, on voit qu'il y a mieux.

●

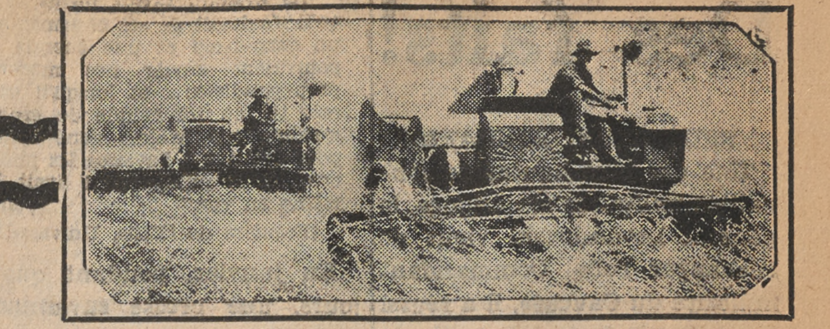
MACONNERIE FEMININE

La Franc-Maçonnerie, en France, à la suite du récent congrès annuel des Loges d'adoption, auquel parlèrent la "Sœur" Paul-Boncour et la "Sœur juive", Lantzenberger, prépare la multiplication des "Loges d'adoption". Motif: Préparer la femme à ses devoirs de citoyenne....

On se doute de quel devoir il s'agit.

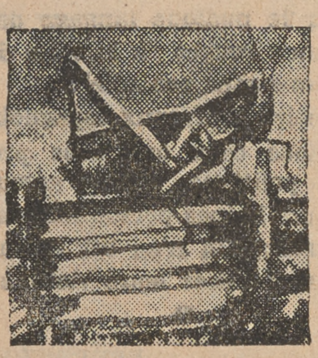


Page Agricole



RAVAGES DES SAUTERELLES EN COLOMBIE ANGLAISE

VICTORIA.—La lutte entreprise contre le fléau des sauterelles dans le plateau central de la région de la Colombie anglaise a coûté jusqu'à date la somme de $20,000. C'est la pire peste



qui ait infesté la province depuis plusieurs années. Pour la combattre, on a demandé l'aide du gouvernement. C'est ce que vient de déclarer l'hon K.-C. Macdonald, ministre de l'agriculture. Le gouvernement a fourni de l'argent aux fermiers qui le lui rembourseront au moyen de taxe spéciales. Pour la première fois, l'allocution budgétaire de $20,000 a été dépensée. Les endroits affectés par les sauterelles sont Kamloops, Nicola, Grand Forks et une partie de la vallée Okanagan.

Les fermiers de ces régions espèrent bien enrayer les ravages causés par ces insectes si voraces.

LE SOIN DES POULETS

Les poulets tenus sur un parcours exigent moins de soins que ceux qui sont renfermés

Les poulets qui jouissent d'un libre parcours sur un herbage exigent moins d'attention que sous tout autre mode d'élevage, et, si l'on prend quelques simples précautions, l'herbe propre et le trèfle fournissent des conditions idéales pour la production de sujets vigoureux et bien développés, avec un minimum de travail et de frais.

A la station expérimentale de Fredericton, N.-B., les sexes sont séparés lorsque les poulets ont de six à neuf semaines. Les cabanes d'élevage sont transportées sur un gazon de trèfle qui n'a pas vu de poulets depuis au moins une année; les poulets sont renfermés dans une cour jusqu'à l'âge de trois ou quatre mois. On les transporte ensuite sur un parcours où il n'y avait pas de poulets l'année précédente. Un pâturage ou une prairie dont on a enlevé une récolte précoce de foin convient très bien pour cela. Des abris ou refuges construits de montants de 2 pouces par 3 pouces et entourés de grillage fournissent une protection suffisante et pourvoient une aération abondante pour tous les oiseaux qui peuvent se loger sur les perchoirs. Une trémie alimentaire protégée par un toît est placée près du refuge. Si les champs servent de pâturage pour les bestiaux, on construit autour de la trémie une clôture temporaire qui laisse passer les poulets. L'eau leur est fournie dans les abreuvoirs. Ce mode d'abreuvage est préférable à celui qui consiste à laisser les oiseaux s'abreuver à des sources ou des ruisseaux, car ces endroits fournissent des conditions qui facilitent la propagation des parasites.

Si l'on se sert de grandes trémies contenant des compartiments séparés pour le grain et la pâtée, l'alimentation n'exige qu'un minimum de travail. Les poulettes n'exigent pas une ration très azotée lorsqu'elles sont sur l'herbage, et on obtiendra de bons résultats en mettant à leur disposition un mélange de grains, en plus de la pâtée. On trouvera de plus amples renseignements sur l'alimentation des volailles dans le Bulletin 541, que l'on peut obtenir en s'adressant à la station expérimentale fédérale la plus proche, ou au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

NOUVELLES AGRICOLES

Les expéditions de saindoux allant du Canada vers le Royaume-Uni en 1936 258,400 qtx.) étaient de plus du double de celles de 1935, et elles représentaient 25 pour cent des importations totales de saindoux dans les Iles Britanniques. En 1935, le Canada a fourni environ 15 p. c des importations totales de saindoux au Royaume-Uni.

Le Canada a fourni 70 p. c. des importations totales de produits de porc de Terreneuve en 1936. Ces produits comprenaient les saucisses, saucissons, jambons et bacon fumés, jambons ou bacon salés ou marinés et bacon salé séché.

En 1936, la production de bacon et de jambons par les salaisons enregistrées au Royaume-Uni a atteint 2,756,633 quintaux; la consommation s'est chiffrée par 10,643,233 quintaux. Le Canada a le droit d'envoyer 2½ millions de quintaux de bacon et de jambon sur le marché du Royaume-Uni chaque année. D'après les chiffres publiés par les autorités britanniques, le Canada a exporté sur la Grande-Bretagne 1,089,000 quintaux de bacon et 277,700 quintaux de jambon en 1936; c'est là une augmentation sur 1935 mais 1,133,300 quintaux de moins que le contingentement.

Plus de la moitié du fromage canadien expédié sur le Royaume-Uni passe par Londres. La distribution proportionnelle de ces expéditions en 1936 était la suivante: à Londres, 59 pour c.; à Liverpool, 11 p.c.; à Bristol, 8 p c.; à Manchester, 3 p.c.; aux ports du sud du pays de Galles, 5 p. c.; aux ports du littoral écossais de l'Est 5 p. c.; à Glasgow, 3 pour cent; aux ports du littoral anglais de l'Est, 5 p. c., et aux ports irlandais, 1 p. c.

On a bien de la peine à enfoncer les clous dans les châssis de la fenêtre, on risque de casser les vitres en tapant trop fort. Voici un moyen. Pour planter des clous dans le bois dur, il faut les piquer dans de la cire jaune ou les frotter avec cette cire. Ils s'enfoncent alors plus facilement.

Les feuilles de chou coupées finement sont employées, lorsqu'elles sont bien fraîches, pour raviver la couleur des tapis, on balaie ces feuilles répandues comme on le fait pour les feuilles de thé humides.

LA FABRICATION DU FROMAGE

Demandez la circulaire "La salaison du porc à la maison"

Les saucisses se font généralement avec les rognures qui restent lorsque l'on découpe la carcasse de l'animal pour la saler. Ces rognures sont coupées en bandes ou en morceaux de grosseur commode et moulues ou finement hachées; le maigre et le gras sont mélangés dans des proportions à peu près égales. Comme assaisonnements et préservatifs, on emploie du sel, du poivre et de la sauge de pimenta ou toute épices. Trente livres de viande à saucisse exigent une demi-livre de sel de table, 2 onces de poivre, et une ou deux onces de sauge si la saucisse doit être consommée immédiatement. Pour la saucisse de longue conservation, on emploie une once et demie d'épices à la place de la sauge. Ces ingrédients sont mélangés à sec et parfaitement incorporés à la viande de saucisse. Lorsque la viande à saucisse doit être conservée, on la met, bien tassée, dans des terrines propres.

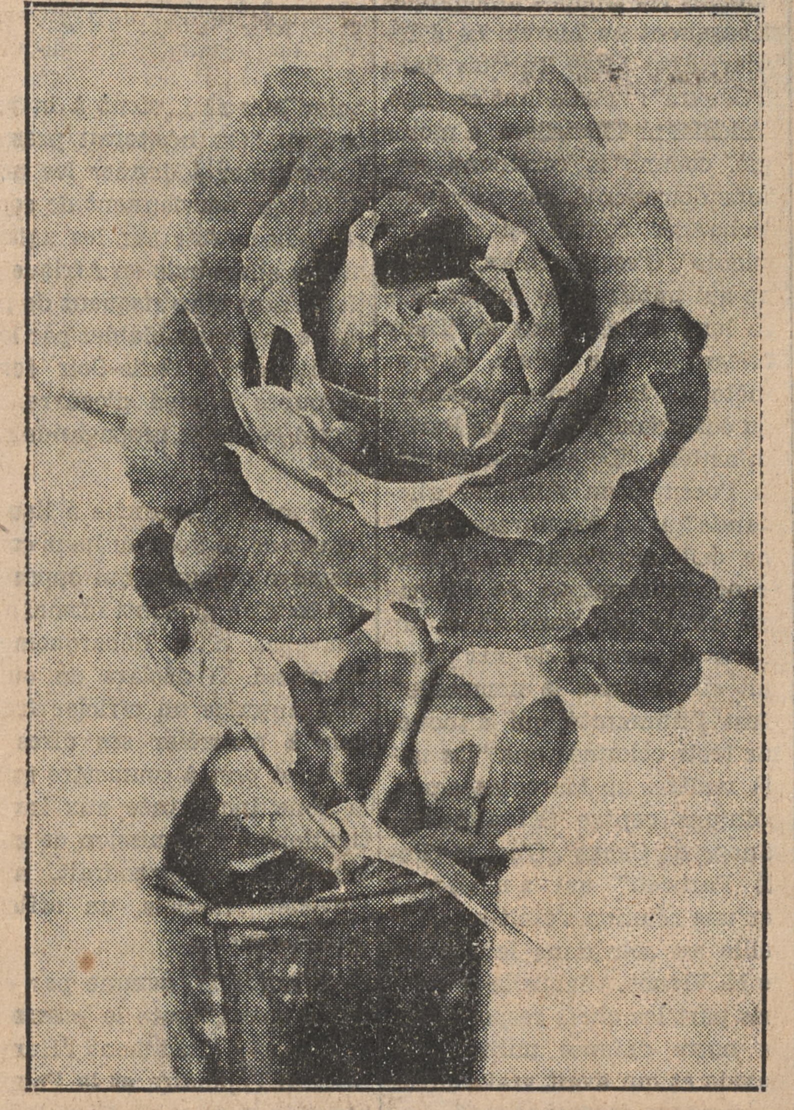
Un autre mets favori est le fromage de cochon ou tête de fromagée; ce fromage se fait avec la viande extraite de la tête, des pieds et d'autres rognures que l'on n'utilise pas dans la fabrication des saucisses. Une précaution importante quand on prépare la viande, est de la nettoyer parfaitement et d'enlever toutes les particules inutiles. On fait bouillir les parties qui doivent être employées jusqu'à ce que les os se séparent aisément, puis on sort la viande de la chaudière et on la laisse refroidir pour pouvoir la hacher finement comme pour la saucisse. Comme assaisonnements, on peut employer trois onces de sel, une once de poivre, une once de pimenta et un quart d'once de muscade pour 10 livres de viande. On verse suffisamment de liquide pardessus la viande hachée pour qu'elle soit de consistance assez épaisse, puis on fait chauffer la masse jusqu'au point d'ébullition et on la verse directement dans des moules qui ont été trempés dans de l'eau.

En ce qui concerne la salaison du porc à la maison, il y a deux moyens, la "salaison à sec" et la "salaison à la saumure". Le sel ordinaire est l'agent de préservation dans ces deux systèmes, mais on emploie quelquefois en combinaison avec le sel, du sucre, du salpêtre et du soda à pâte. On préfère le sucre brun d'autrefois au sucre granulé parce qu'il communique à la viande un meilleur goût. Le soda à pâte est surtout employé dans la salaison à la saumure. On trouvera des détails complets sur les différents procédés de salaison, de conservation et de fumage de la viande dans la circulaire "La salaison du porc à la maison", que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Epreuves sur le triage des oeufs

Au premier concours pour la nomination de trieurs, ou "classificateurs" d'oeufs, tenu récemment en Nouvelle-Ecosse 16 certificats ont été délivrés. Les candidats devaient passer des épreuves rigoureuses sur le triage des oeufs ainsi qu'un essai écrit sur la théorie du triage. Trente-deux candidats se sont présentés au concours. Les certificats sont bons pour six mois et ils peuvent être renouvelés si les classificateurs conservent leur compétence.

En cultivez-vous d'aussi belles ?



Cette rose a remporté le premier prix à une exposition de roses tenue récemment dans notre ville.

La production agricole anglaise

Un journal parlementaire anglais donnait dernièrement quelques chiffres sur l'immense quantité d'aliments produits par les cultivateurs anglais pour la consommation au pays. Au cours des années 1934, 35 et 36, les cultivateurs anglais ont produit en moyenne la quantité d'aliments que voici: blé et farine, en quantité suffisante pour une population de 11,000,000; viandes pour 25,000,000; sucre (de betterave) pour 12,000,000; lait (liquide) pour 45,000,000; beurre pour 4,000,000; fromage pour 12,000,000; pommes de terre pour 43,000,000; fruits pour 14,000,000; et oeufs pour 26,000,000.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande tient un registre des ruchers et une loi adoptée en 1927 fait une obligation aux propriétaires d'abeilles de faire enregistrer leurs ruchers.

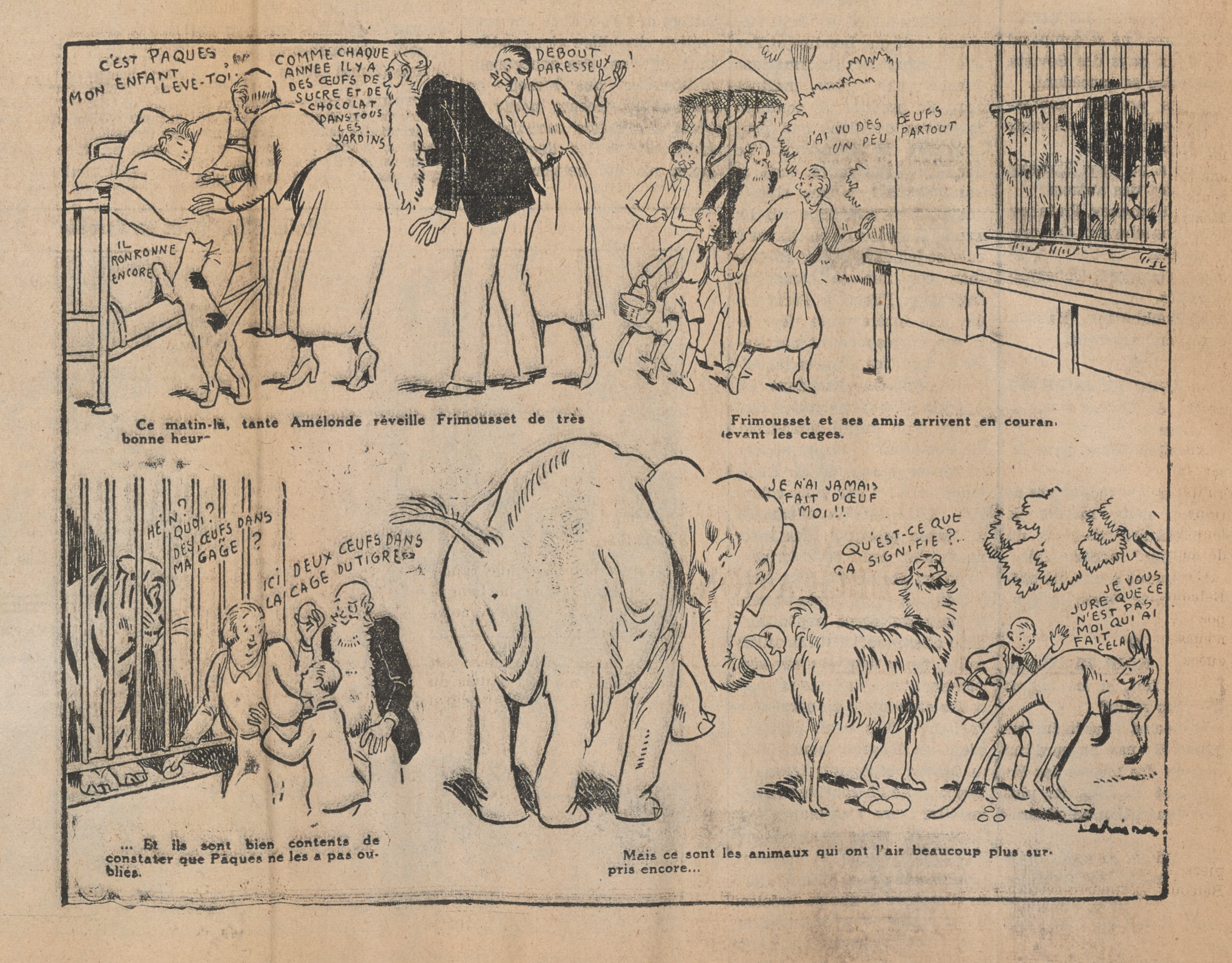
NOUVELLES AGRICOLES

Le chardon du Canada qui a envahi une grande partie du continent de l'Amérique du Nord, n'est pas canadien; c'est là un fait que paraissent ignorer les cultivateurs des Etats-Unis lorsqu'ils couvrent cette plante de malédiction. Le charbon du Canada a été introduit d'Europe. Quelques-unes des plantes ne portent que des fleurs mâles qui ne forment pas de graines; d'autres sont femelles et toutes graines. La couleur des fleurs varie de violet pâle à blanc, en passant par des teintes de rose.

Le tabac qui ne se trouvait autrefois qu'en Amérique, se cultive maintenant sur tous les continents. Récemment, l'étendue totale mondiale en tabac était estimée à 6,660,000 acres, et les plus grands producteurs sont les Etats-Unis, la Chine, et l'Inde. Outre l'Inde, les autres pays producteurs de tabac de l'Empire, sont le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union du Sud-Afrique, la Rhodésie du Sud, la Nyassa, la Rhodésie du Nord. Les pays producteurs de tabac qui n'appartiennent pas à l'empire sont les Etats-Unis, les Indes néerlandaises, la U. R. S. S. (Russie), le Brésil, la Grèce, les Philippines, la Turquie, Cuba, l'Italie, le Japon, la Bulgarie, la France, la Hongrie, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, et la Chine.

La "table de multiplication" de la cuisinière dit — trois cueillerées à thé font une cuillerée à soupe; 16 cuillerées à soupe font une tasse; deux tasses et demie font une chopine; cinq tasses font une pinte.

FRIMOUSSET AU JARDIN ZOOLOGIQUE



Ce matin-là, tante Amélonde réveille Frimousset de très bonne heur-

Frimousset et ses amis arrivent en couran. ievant les cages.

... Et ils sont bien contents de constater que Pâques ne les a pas oubliés.

Mais ce sont les animaux qui ont l'air beaucoup plus surpris encore...

"Conservons notre héritage français"

Lendemain de Congrès

A Memramcook

Il en donnait une appréciation juste ce prêtre qui qualifiait "de plus beau, de meilleur" le congrès acadien de ces jours derniers. En effet, c'est chose merveilleuse et certainement plus belle que ne la concevait Lawrence que cette convention de 5,000 Acadiens au pays lâchement violé, il y a près de deux siècles.

Comment ce miracle s'est-il accompli? Un retour sur la glorieuse histoire acadienne nous fait voir d'une part, une nation forte parce que fidèle aux principes de sa foi, d'autre part la vocation de ce peuple se réalisant peu à peu.

Mgr Melanson sut faire ressortir les origines religieuses de cette survivance acadienne en rappelant, à l'ouverture du congrès:

"Que nos pères grandirent ainsi dans cette dévotion à Marie, sous ce vocable de N.-D. de l'Assomption. Quoi de plus simple ensuite s'ils voulurent, en 1881, choisir Marie comme patronne et la fête de son Assomption au ciel comme fête nationale? Les chefs de la nation alors ne faisaient que répondre aux aspirations populaires et universelles d'un peuple qui s'était donné depuis toujours à la douce et maternelle protection de la Vierge de l'Assomption.

"Si elle a effectué le contact des groupes épars acadiens, elle doit nécessairement prêcher de même de plus en plus entre eux l'union la plus étroite des intelligences et des coeurs. Qu'on le sache pour ne l'oublier jamais, il n'y a plus, au pays d'Evangéline, de grande ou de petite Acadie. Non, nous ne devons former qu'un seul et même peuple qui vibre les mêmes enthousiasmes, qui s'inspire du même idéal, et, par conséquent, qui vit les mêmes espérances. Divisés, nous sommes destinés à la déroute fatale, puis à la défaite inévitable; unis, nous serons forts et puissants".

X X X

Les sages conseils de Son Exc. Mgr Chiasson sur la question de l'éducation primaire auront certainement un lendemain par la création légale de l'Association d'Education. Les remèdes qu'il prône en l'occurence s'adaptent à tous les groupements qui souffrent de ce mal. Lisons plutôt:

"Si nous voulons préparer une génération forte dans sa foi et dans sa langue, une génération digne de ses ancêtres, il est temps, grand temps de faire entrer dans nos écoles (d'Acadie) le bon Dieu de nos pères et le droit de parler français.

"Pour faire cesser ce déni de justice sacrée, parce que religieuse, il faudra lutter, lutter dans le calme et dans la justice, mais avec persévérance et sans découragement dans les défaites, en nous souvenant que le devoir ne réside pas nécessairement dans le succès, mais dans l'effort.

"Et qu'on ne se méprenne pas sur les paroles que nous venons de prononcer dans cette chaire de vérité. La lutte que nous conseillons et que nous voudrions avoir le droit de commander est une lutte de justice".

X X X

Quant au discours de Mgr Roy, à la réunion du soir, tous les mots ont leur valeur. La première partie démontre la mission des hommes de professions et leur influence dans la société. Et ce n'est pas l'énoncé d'une théorie hypothétique ou personnelle, c'est l'exposition certaine des devoirs du professionnel chez nous.

En revenant sur cette épineuse question du séparatisme, Mgr Roy en donne la note juste. Ces jeunes qui se servaient de l'arme sans en connaître parfaitement le maniement y auront appris la réserve afin de ne rien brusquer et de ne plus fausser les directives des chefs.

X X X

C'en est assez pour que chacun tire profit de l'exemple donné par ce peuple acadien.

La mission providentielle qu'il a remplie et le ressaisissement actuel pour la mieux continuer, doivent nous être un stimulant dans la lutte identique que nous avons à soutenir. Dieu avec nous; la sauvegarde de notre enseignement, l'union des coeurs français d'Amérique, voilà les voies qui assurent la Survivance chez nous.

REPUTATION INTACTE

L'honorable M. Belcourt

Une atmosphère de patriotisme et de loyauté s'est répandue sur tout le Canada. Ces deux récents congrès de Québec et de Memramcook, faisant faire à chacun son examen de conscience national, ont éveillé en plus d'un, le souvenir des vaillants lutteurs d'autrefois. Cette récompense était due à ces braves.

Mais il en est quelques-uns encore qui, mal renseignés au sujet de certains défenseurs de nos droits, colportent des "on dit" malheureux.

Aucun reproche à leur adresser individuellement, le regret qu'ils prennent à ces appréciations humiliantes démontrent leur bon vouloir et la noblesse de leurs sentiments.

C'est de l'honorable sénateur Belcourt que j'entendais ce propos: "Oui, ce pauvre homme n'eussent été ces $25,000.00 légués aux écoles protestantes d'Ottawa, il aurait bien mérité de nous". (Tous connaissent la part que prit M. Belcourt dans la question du Règlement XVII à Ottawa). Le doute était entré chez l'interlocuteur. Cette grande figure qu'il avait appris a vénérer, s'assombrissait.

Or, une incursion dans les papiers attestant les legs de M. Belcourt m'apporte cette preuve indéniable: "Les seuls legs faits en dehors de la famille s'énoncent comme suit: $1,200.00 à répartir entre l'orphelinat St-Joseph; l'orphelinat St-Patrice; l'hospice St-Charles et le "Protestant Orphan's Home".

Alors? ... Les intéressés sauront?

Pourquoi, ne tirerions-nous point une leçon pratique? N'est-il pas trop commun chez nous ce défaut de ne pas croire "aux valeurs canadiennes"; d'éteindre les jeunes enthousiasmes et de toujours abaisser ceux qui s'élèvent au-dessus de la médiocrité?

PROCHAINE PUBLICATION

Rapports du Congrès de Québec

QUEBEC — Le comité central d'organisation du 2e Congrès de la langue française, sous la présidence de Mgr Camille Roy, P.A.,V.G., vient de prendre les mesures nécessaires pour que le rapport officiel du Congrès soit compilé et publié dans le plus bref délai possible.

Ce rapport comprendra deux volumes: l'un contenant le compte rendu proprement dit des diverses manifestations du Congrès avec le texte intégral de tous les discours prononcés aux séances publiques et des notes sur l'organisation et la propagande; l'autre contenant les travaux donnés dans les 8 sections d'étude: section des lois, section des moeurs, section de la langue parlée, section de la langue écrite, section des arts, section des dames et section des jeunes.

Discours de Mgr Camille Roy

En Acadie

Représentant le Comité du deuxième Congrès de la Langue française, au Congrès national de Memramcook, Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval prononça un éloquent discours.

Après avoir développé cette thèse de "la mission et de l'influence de l'homme de profession dans la société", il parla de la fraternité qui doit unir les franco-canadiens de toutes provinces.

Voici les paroles mêmes de Mgr Roy sur cette question:

Notre Canada n'échappe pas aux dangers de la propagande des idées antichrétiennes, antireligieuses, antisociales, ni non plus aux tentatives communistes de saboter l'ordre public. C'est notre devoir, à nous surtout citoyens catholiques du Canada, de travailler au maintien de l'ordre chrétien ou à sa restauration dans nos régions, dans nos provinces; c'est aussi notre devoir de regarder plus loin que l'horizon nécessairement étroit du milieu où nous vivons, et de coopérer comme nous le pouvons au maintien ou à la restauration de cet ordre dans tout notre Canada, dans tout l'univers chrétien. Lorsqu'il s'agit des âmes, des intérêts du Christ et de son Eglise, il ne peut y avoir de frontière, ni provinciales, ni même nationales.

Mais notre premier devoir est évidemment d'assurer l'ordre social chrétien chez nous, dans nos provinces, dans tout notre pays. La beauté spirituelle de notre Canada résultera de la beauté particulière de chacune de ses provinces. Par des réactions nécessaires qui vont d'une province à l'autre, toutes sont solidaires, et toutes contribuent à l'édification totale de la patrie commune.

Solidarité interprovinciale

Non seulement la cause de l'Action Catholique, mais la cause de notre action française au Canada, nous doivent rapprocher et garder unis. C'est l'opportunité d'un tel rapprochement des groupes franco-canadiens qui fut la raison du récent Congrès de la Langue française. Et au foyer historique de Québec les frères de l'immense famille se sont rencontrés, se sont reconnus et se sont tendu une main loyale. Le Congrès nous l'a une fois de plus démontré, nous resterons forts, pour notre survivance à tous dans la mesure où, d'une province à l'autre, nous échangerons nos pensées et nos forces, dans la mesure où nos esprits communieront aux justes ambitions de notre race, dans la mesure aussi où d'une province à l'autre, nos mains fraternelles resteront jointes.

Il ne peut donc s'agir de nous isoler les uns des autres, de nous cantonner dans nos milieux provinciaux, d'oublier que, dans cette Confédération, où nous vivons sur un terrain commun, nous pouvons sur ce terrain nous rendre les uns aux autres d'inappréciables services.

Séparatisme

C'est cette pensée que rappelait au Congrès de la Langue française l'un des chefs de notre épiscopat, le vénéré archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Son Exc. Mgr Yelle. Faisant allusion aux rumeurs exagérées de séparation politique qui étaient venues de Québec à St-Boniface, l'archevêque-coadjuteur de St-Boniface conjurait Québec de ne pas donner aux minorités françaises des autres provinces le scandale du séparatisme.

Eh bien! messieurs, et pour reprendre ici la vigoureuse expression de Mgr Yelle, ce scandale du séparatisme, nous, de la Province de Québec, nous ne voulons pas le donner!

Le séparatisme, disait Son Excellence Mgr Yelle, c'est du défaitisme. C'est l'aveu que nous renonçons au combat sur le terrain fédéral, que nous désertons les terres immenses de l'action française au Canada, que nous nous enfermons dans une réserve et que nous consentons à rétrécir d'autant notre destin. Il est déplorable, certes, qu'il nous faille encore tant lutter pour nous faire reconnaître en toutes provinces des droits et prendre une place que l'histoire ou la constitution ou le bon sens nous accordent. Mais il est déplorable aussi de constater que dans ces batailles nécessaires, trop souvent l'intolérance anglaise s'est accrue et fortifiée de toutes nos mollesses, de toutes nos capitulations françaises. Nous avons mieux à faire que de capituler dans le défaitisme, nous devons combattre dans la force et jusqu'à la victoire.

Au surplus, dans notre Province de Québec, elle-même, par insuffisance de culture ou d'action, nous avons été incapables de rester les maîtres de nos propres ressources, et de prendre sur les terrains économiques les leviers de commande. La faute en est-elle au fédéralisme? Et que nous servirait-il, si nous n'avions pas le courage certain de mieux préparer notre avenir, que servirait-il de nous isoler, de nous parquer dans le jardin clos où se réfugieraient avec nous nos traditionnelles faiblesses?

Fidélité

Non, messieurs, nous ne donnerons pas aux minorités françaises des autres provinces le scandale du séparatisme. Au séparatisme qui est un aveu d'impuissance, je préfère le fédéralisme qui est une exigence de fierté.

Je termine avec cette pensée qui en est une de fidélité.

La fidélité à soi-même, vous nous l'avez enseignée, vous, nos frères d'Acadie, qui n'avez jamais consenti à mourir, et qui vous êtes toujours redressés avec vigueur, souvent avec héroïsme, sur le terrain même des anciennes défaites.

Nous assistons, émus, à vos progressives restaurations. Nous saluons aujourd'hui avec respect les inspirateurs, les guides de votre action religieuse et nationale. Nous acclamons avec vous l'archevêque éminent, le premier archevêque de Moncton, que Rome vient de ramener à sa chère Acadie, et qui y devient à la fois un Père et un Chef. Le nom seul de Son Exc. Mgr Melanson, et sa haute autorité, nous sont un signe, un gage de glorieuse survivance.

Frères d'Acadie, vous êtes toujours occupés à reconstruire votre destin. Vous le faites avec énergie et patience, puisant au vieux fonds des vertus chrétiennes et françaises la volonté de vivre et la certitude de vaincre. Aussi pour cela, et pour tant d'autres raisons, nous ne voulons pas nous séparer de vous. Nous pouvons, assurément, nous mutuellement secourir. Mais c'est auprès de vous que nous voudrons, comme aujourd'hui, revenir pour prendre chez vous, dans les congrès de l'esprit acadien, les leçons nécessaires.

Les belles pages de notre histoire

LA FONDATION DE MONTREAL

ARTICLE CINQUIEME

Quatre furent désignés, mais le Fondateur n'eut pas la joie de les voir partir, la mort vint le ravir trop tôt.

En 1663, les Sulpiciens deviendront les Seigneurs de l'île de Montréal; ils avaient fondé en 1659 le Séminaire qu'ils dirigent encore aujourd'hui, reliant ainsi le présent au passé glorieux. Deux des leurs, MM. Le Maître et Vignal tombèrent victimes de la barbarie iroquoise.

Car les Iroquois continuaient leurs incursions contre Ville-Marie. Ils harcelaient sans relâche les colons qui devaient défricher la terre, en tenant d'une main les manchons de la charrue, et de l'autre, l'épée ou le mousquet. Les Miliciens de Notre-Dame faisaient des merveilles d'héroïsme et de dévouement.

Mais, en 1660, le danger était imminent. Un Iroquois, capturé dans les îles de Sorel, déclara que le dessein était formé d'attaquer successivement Québec, Montréal et Trois-Rivières et de tuer tous les Français qui s'y trouvaient. Ce fut la terreur, et les préparatifs faits à la hâte pour défendre chèrement sa vie.

Le salut devait venir de Ville-Marie, de vingt jeunes hommes, dont deux ou trois seulement étaient âgés de plus de trente ans. Je vous fais grâce du récit de cette glorieuse épopée, bien qu'à l'entendre raconter, nos coeurs vibreraient, je le sais, des plus nobles ardeurs. Dégageons plutôt quelques traits qui feront mieux ressortir cet épisode qui ne trouve son semblable dans les annales d'aucun peuple.

A remarquer tout d'abord le motif de l'expédition: le salut de toute la colonie par la mort consentie, voulue même, puisque l'on va au-devant d'elle. Et tous sont si certains de la rencontrer, qu'ils font leur testament, se confessent et communient en viatique, et jurent de combattre jusqu'au bout, sans demander quartier.

Tant d'héroïsme et de désintéressement ne se trouvent que dans des âmes profondément religieuses! D'ailleurs, le combat lui-même le prouvera. Ils luttent pendant huit jours, endurant des souffrances inouïes, la fatigue, la faim, la soif.... mais, chose admirable et bien digne de ces héros chrétiens, dans les moments de répit que leur laissent les ennemis, ils tombent à genoux et les Ave succèdent aux décharges des mousquets.

Leur sacrifice est accepté, ils meurent tous les armes à la main, sauf un que l'on torture, mais dont la bouche ne laisse échapper qu'une prière incessante en faveur de ses bourreaux.

Mais les Iroquois, effrayés, renoncent à leur projet d'attaquer la colonie. Le Canada est sauvé. Honneur à vous, Martyrs du Long-Sault!

Voilà un récit aussi succinct que possible de la fondation et des premiers développements de Montréal. Quelles leçons tirer de cette méditation historique et patriotique?

Leçon de fierté et de confiance en Dieu. De fierté, parce que l'histoire de nos origines est éminemment glorieuse. La protection accordée par Dieu à notre peuple à son berceau nous montre quelle grande mission est la sienne, et la nôtre! Répon-

(Suite à la page 12)

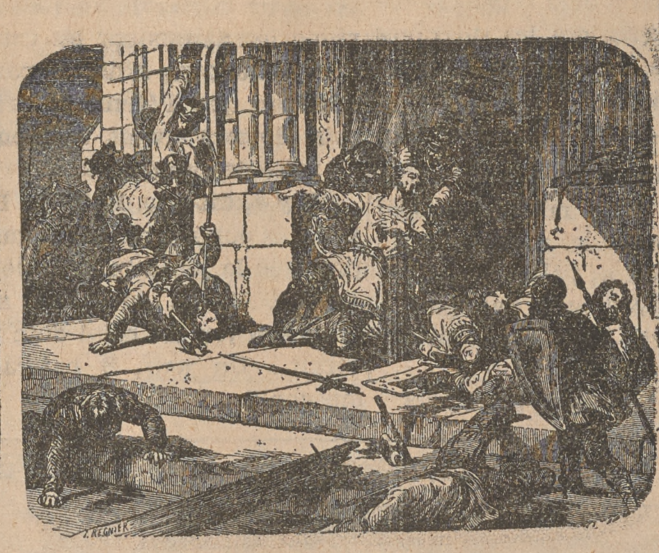


CHARLES LE CHAUVE



MASSACRE DE MOINES PAR LES NORMANDS

Les Normands débarquaient à l'improviste, fondaient sur un village ou sur un monastère, escaladaient les murs, pillaient les maisons, massacraient ceux qui leur tenaient tête, et s'enfuyaient avec leur butin sur leurs barques rapides. Païens fanatiques, ils aimaient surtout à violer les églises, à brûler les livres saints, et à disperser les reliques; ils torturaient les moines pour leur faire dire où était caché l'argent, puis ils prenaient plaisir à les massacrer en masse: "Nous leur avons chanté la messe des lances", disaient-ils.



MORT DE ROBERT LE FORT A BRISSARTHE.

Robert le Fort, ayant appris que les Normands avaient pillé la ville du Mans, résolut de leur couper la route d'Angers et de leur reprendre leur butin; il les atteignit à Brissarthe, les battit et les enferma dans l'église. La journée semblait finie et Robert, épuisé de chaleur, avait enlevé sa cuirasse et son casque, quand tout à coup les Normands s'élancent sur les Français dispersés: Robert, sans se donner le temps de reprendre son armure, se précipite dans la mêlée et tombe percé de coups sur les marches de l'église (Juillet 866).

TABLEAU GENEALOGIQUE D ES DEUX PREMIERES RACES

LES MEROVINGIENS (448-752)
Mérovée (448-458)
Childéric (458-481)
Clovis 1 (481-511)

THIERRY roi de Metz (511-534) Son fils et son petit-fils	CLODOMIR roi d'Orléans (511-524)	CHILDEBERT I roi de Paris (511-559)	CLOTAIRE I roi de Soissons, puis seul roi des Francs (511-561)
CARIBERT I roi de Paris (561-567)	GONTRAN roi de Bourgogne (561-593)	SIGEBERT I roi d'Autrasie (561-575) Son fils et ses deux petits-fils	CHILPERIC I roi de Neustrie (561-584) CLOTAIRE II (584-618) DAGOBERT I (628-638) Les rois fainéants.

LES CAROLINGIENS (752-987)
Pépin le Bref (752-768)
Charlemagne (768-814)
Louis le Débonnaire (814-840)

LOUIS LE GERMANIQUE (840-876)	CHARLES II LE CHAUVE (840-877)
CARLOMAN (876-880) ARNULPH et ses deux fils; CHARLES LE GROS (876-888)	LOUIS II LE BEGUE (877-879)
	LOUIS II (879-882); CARLOMAN (879-884); CHARLES LE SIMPLE (898-922) LOUIS IV (936-954) LOTHAIRE (954-986) LOUIS V (986-997)

Ici et là

La Vie Sportive

Par Sporto

Balle au Camp

M. R.-James Speers



Gérant-général des plus importantes pistes de l'Ouest Canadien qui a passé quelques jours à Edmonton pour assister à la clôture de la saison de course pour cette année.

APRES LES COURSES

Méfiez-vous !

Le mécontentement était presque général au sujet du prix d'entrée trop élevé pour l'admission au camp de piste.

Beaucoup de personnes n'y sont pas allées pour parier. Soixante-quinze sous, à deux ou plusieurs curieux, semblaient irraisonnables. Les courses sont terminées. Que de déceptions suscitent des regrets, et assagissent, espérons-le. En quête d'excitation, qui se paie cher aux jeux de hasard, plus d'un aujourd'hui regrette sans doute l'expérience.

Le pauvre veut rivaliser avec le riche; l'amateur avec le connaisseur; les premiers, à part de rares exceptions, sont voués à la défaite, en dépit des supposés bons tuyaux qu'ils ont reçus.

Les derniers, parfois, se ruinent; en rongeant leur frein, ils jurent malédiction contre le sort, quand ce devrait être contre eux-mêmes.

Que ce soit chevaux de bois ou chevaux narcotiqués, aux prochaines courses, méfiez-vous-en, mes vieux.

Sporto.

DU HOCKEY

A la politique

TORONTO — Lionel Conacher, le "gros train" du domaine sportif canadien, a déclaré qu'il délaissera le hockey professionnel pour se consacrer exclusivement à la politique.

"Je ne serai pas avec les Maroons l'hiver prochain, a-t-il dit: j'espère continuer mes débats dans l'enceinte du parlement provincial".

Conacher a déjà laissé entendre qu'il briguera les suffrages du peuple sous l'étendard libéral ontarien.

Mon Dieu, j'ai parlé avec la voix que vous m'avez donnée; j'ai écrit avec les mots que vous m'avez donnés; j'ai écrit avec les mots que vous avez enseignés à ma mère et à mon père et qui me les ont transmis.

Francis JAMMES

Edmonton aura une patinoire artificielle

Le sport du hockey connaîtra une nouvelle popularité dans la capitale de l'Alberta. — Les Rangers de New-York viendraient s'entraîner ici à l'automne. — il est probable que la prochaine série de la coupe Allan se dispute à Edmonton.

Le "hockey", de nouveau, se place au premier ordre dans les pourparlers des enthousiastes d'une côte à l'autre. Sans doute, le sport national canadien mérite une grande attention. Mais Edmonton, en particulier, y porte intérêt, car l'arèna local doit se garnir d'une couche de glace artificielle cette saison.

Depuis plusieurs années déjà, des efforts furent tentés sur ce projet, mais en vain. Soit que la question financière fusse au-delà des ressources solvables, ou que M. L'enthousiaste considérât ce plan fantastique. On trouva une solution définitive l'an dernier, lors des éliminations de la coupe Allan, pour le championnat senior amateur canadien, disputé à Calgary. Au-delà de $30,000 furent réalisées lors de cette série et cette somme fut une révélation pour les directeurs de la ligue qui décidèrent sur le champ que l'Ouest était encore tout intéressé dans ce sport si populaire dans nos provinces de l'Est.

Dans la "douce province" le hockey a atteint un point qui pourrait servir d'idéal aux autres provinces canadiennes. Malheureusement, nous n'avons point le plaisir de voir à l'oeuvre des clubs tels que le Canadien, Toronto, Rangers et autres, mais, maintenant que l'aréna d'Edmonton sera mise sur le même niveau que les autres "ronds" importants du Canada, il est fort probable, et la rumeur se fait entendre de plus en plus imposante, que les Rangers de New-York iront s'entraîner à Edmonton.

Ce fait en lui-même serait une grande aubaine pour la qualité du hockey joué dans la province de l'Alberta, car il est aussi fort probable que Calgary soit le camp d'entraînement d'un autre club de la Ligue nationale, et si ces plans se réalisent les joueurs pourront bénéficier des promesses que ces clubs emploieront cet automne.

Il est aussi fort probable que la prochaine série de la coupe Allan soit disputée à Edmonton, car, vu le succès remporté à Calgary, l'année dernière, la capitale albertaine serait l'endroit idéal pour cette série qui sans doute attirerait une foule aussi considérable que par les temps passés.

"Sporto"

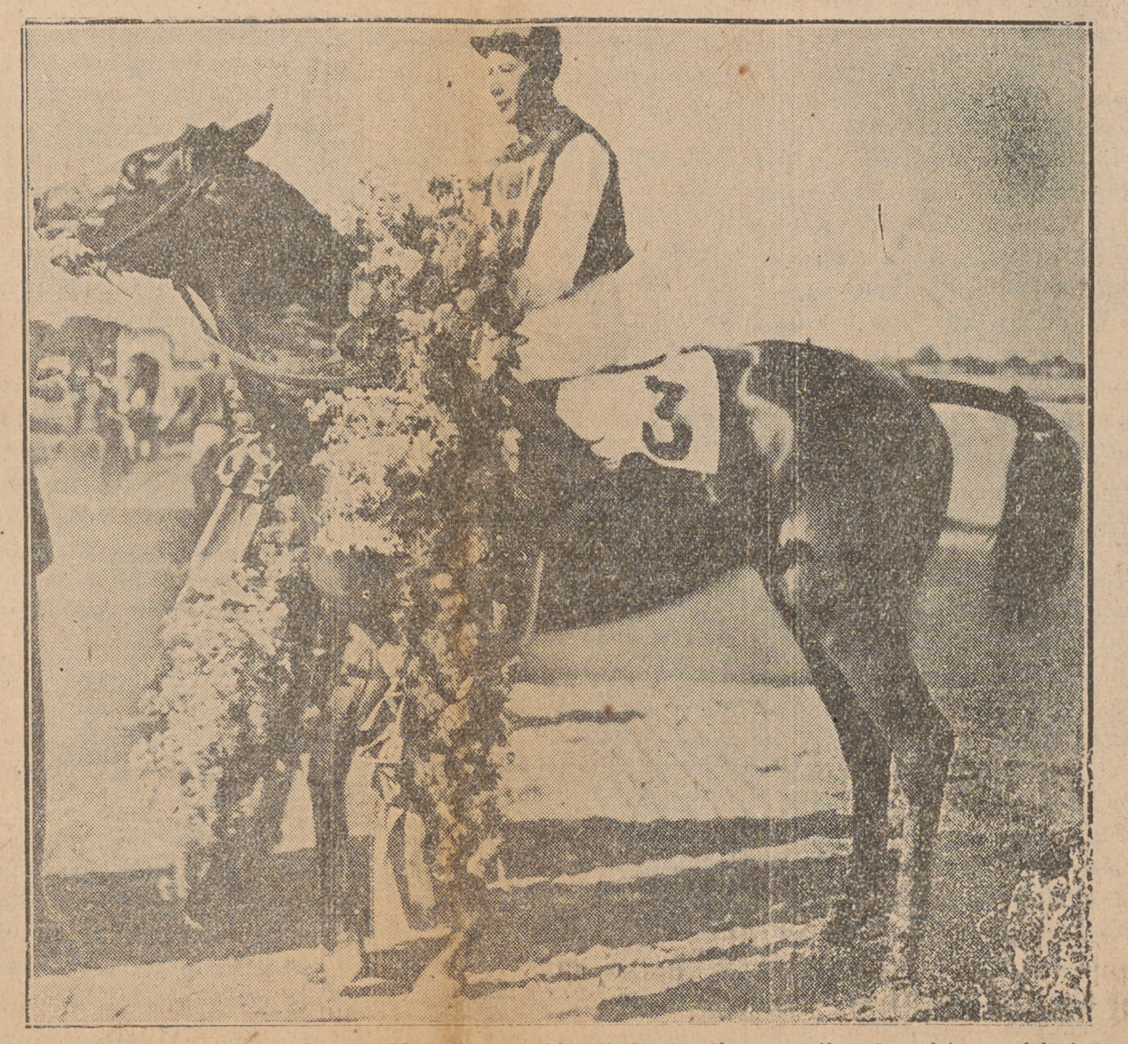
SUZANNE LENGLEN

Elle découvre une future étoile du tennis

PARIS — Suzanne Lenglen, cet as de la paume au filet qui régna longtemps sur les courts internationaux, n'hésite pas à déclarer que l'étendard français flottera avant longtemps au faîte des honneurs.

"Il y'a, dit-elle, Philippe Havelin. N'oubliez pas ce nom. Il pratique le jeu à mon école de paume. Il n'a que onze ans, mais son jeu est celui d'un vétéran.... Un jour, il battra la marche!"

Un vainqueur



Monté par le jockey J. Pollard d'Edmonton, Teabiscuit, la dernière sensation des pistes américaines, est ici représenté recevant sa décoration, lors de sa victoire récente à Suffalk Downs.

Goellon Wallace

Goellon Wallace, le vaillant ex-champion "Welterweight" canadien, s'est gagné le droit d'une rencontre revanche avec Frankie Genovese, nouveau champion, qui détrôna Wallace il y a quelques mois.

Apparemment, tous furent inclus dans la séance de lutte entre Klem Kusek et Duke Dupenthal pour le championnat "middleweight" canadien, lors de leur rencontre à Edmonton. Tous les règlements furent relégués au second plan et chacun fit son possible pour démantibuler son adversaire, si bien que l'arbitre dut intervenir, se faisant ainsi l'objet d'un superbe crochet de droite de Duke Rutenthal. Après une avalanche de huées, coups et de multiples pourparlers, plus ou moins flatteurs, Kusek fut déclaré vainqueur.

UN JOCKEY C.-F.

Joseph Bodiou

Quand les coursiers foncent pour la dernière étape, le nom d'un habile jockey canadien-français occupe la première place dans la pensée d'un très grand nombre des spectateurs qui assistent aux courses. C'est celui de Joseph Edmond Albert Bodiou. Il se passe rarement une journée sans qu'il soit victorieux dans deux ou trois courses. Inutile d'ajouter que ses succès font le bonheur de ses nombreux admirateurs. Vous soupçonnez pour quelles raisons.

Bodiou possède une paire de mains et des bras dont la force vous surprendrait. C'est aussi un studieux qui n'ignore rien des secrets de la piste et des chevaux. Il ne manque jamais sa chance et, dès qu'il se produit une occasion favorable, il prend place près de la clôture et conduit sa monture à la victoire. C'est d'ailleurs ce qu'il essaie toujours de faire. Loin de moi l'idée de laisser entendre que les autres ne sont pas animés de la même ambition que le jockey canadien-français de la Saskatchewan.... Au contraire, tous ces jeunes gens poursuivent la victoire, désirent réaliser le plus d'argent possible. Mais, il y a chez Bodiou un certain élément qui force notre attention autant que notre admiration... C'est cette connaissance innée de l'allure de sa bête, c'est-à-dire, cette façon de régler la vitesse de sa monture et de se lancer dans la première ouverture qui se produit.... Cette habileté n'est pas le don de tous les jockeys et celui qui la possède comme Bodiou ne saurait manquer de briller dans sa profession. Voilà Bodiou!

A HOLLYWOOD

On confierait à Babe Ruth la gérance d'un club de balle

HOLLYWOOD. - Georges Raft, vedette de cinéma, annonce qu'un syndicat dont il est l'âme est à faire des démarches en vue d'acheter la franchise d'Oakland ou des Missions de San Francisco et de la transférer à Hollywood.

Si les affaires se bâclent, le bambino Ruth sera nommé à la gérance du club.

"N'oubliez pas, dit Raft, que Ruth est encore le plus célèbre nom dans le domaine de la balle".

Joe Dimaggio est rendu à 104 points

L'as des Yankees est celui qui a le plus de points à son crédit dans les ligues majeures de baseball.

—Ligue Américaine:

Au bâton: Travis, Sénateurs, 385; Gehrig, Yankees, 376.

Points: Dimaggio, Yankees, 104; Rolfe, Yankees, 97.

P.C.P.: Greenberg, Tigers, 112; Dimaggio, Yankees, 110.

Hits: Dimaggio, Yankees, 145; Bell, Browns, 144.

Doubles: Bonura, White Sox, 38; Vasmik, Browns, 36.

Triples: Kreevich, White Sox, 13; Stone, Sénateurs, 12.

Circuits: Dimaggio, Yankees, 33; Fox, Red Sox, 29.

Buts volés: Chapman, Red Sox, 27; Walker, Tigers, 15.

Lanceurs: Murphy, Yankees, 12-2; Ruffing, Yankees, 15-3.

—Ligue Nationale:

Au bâton: Medwick, Cardinals, 400; Hartnett, Cubs, 380.

Points: Medwick, Cardinals, 87; Galan, Cubs, 81.

P.C.P.: Medwick, Cardinals, 114; Demaree, Cubs, 84.

Hits: Medwick, Cardinals, 160; P. Waner, Pirates, 150.

Doubles: Medwick, Cardinals, 42; Martin, Phillies, 28.

Triples: Vaughan et Handley, Pirates, 10.

Circuits: Medwick, Cardinals 26; Ott, Giants, 23.

Buts volés: Galan, Cubs, 16; Lavagetto, Dodgers, 11.

Lanceurs: Carleton, Cubs, 10-3; Fette, Bees, 13.4.

Les "New-York Giants" recurent un bon coup d'épaule par l'acquisition de Wally Berger, anciennement des "Boston Bees".

Lemieux gagne

NEW-YORK. - Joe Lemieux, pugiliste de 141 livres d'Edmonton, a mis Danny Regina, de Flushing, New-York, hors de combat au cinquième assaut d'un match qui eut lieu la semaine dernière.

LA COUPE AMERICA

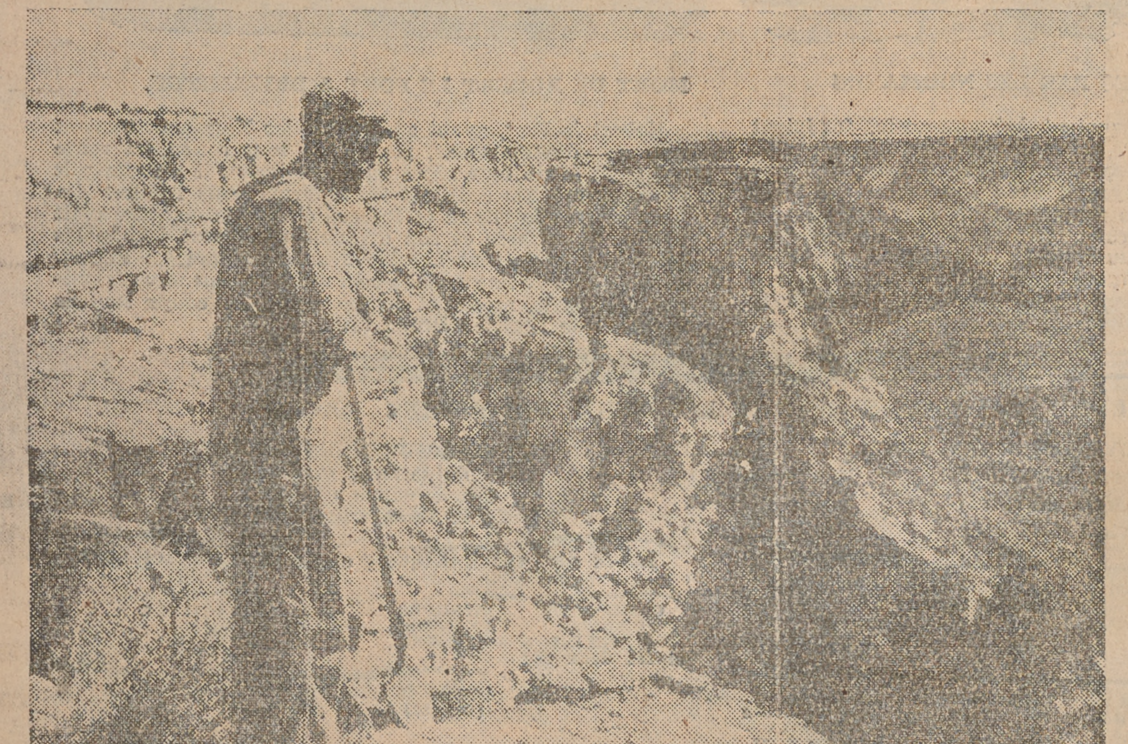
HALIFAX — L'hon. M. A. MacMillan, ministre de la Voirie dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, vient de suggérer que la province lance un défi l'an prochain ou dans deux ans pour la coupe America, que le "Ranger" vient de conserver aux Etats-Unis.

"Il n'y a aucun doute", dit le ministre, "que les résidents de la Nouvelle-Ecosse, sont capables de préparer les plans, de construire et de diriger un yatch qui pourrait faire sensation contre les meilleurs au monde. Nous avons dans la province tout ce qu'il faut pour réaliser ce désir car nos dessinateurs autant que nos constructeurs ont donné leur preuve dans le passé.

Le "Ranger" a été construit dans le Maine et les gens de notre province peuvent faire aussi bien. Le "Bluenose" est encore le roi de l'Atlantique, dans sa classe, et je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas autant de succès avec les yachts.

"On a suggéré de construire un aspirant un peu plus petit que ceux utilisés jusqu'à date et si cette idée est acceptée, la N.-Ecosse pourrait lancer un défi au plus tard en 1939.

Transformation de la terre d'un fermier



Ce qui, il y a à peine quelques mois, était une terre arable, produisant de belles récoltes, vient de s'enfoncer à plus de 200 pieds de son ancien niveau. On attribue ce phénomène à une grande fissure qui s'est produite à plusieurs centaines de pieds dans le sein de la terre. Cette scène a été photographiée sur une ferme du sud de l'Idaho, aux Etats-Unis.

Red Ruffing, lanceur des Yankees



Un as de la balle-au-camp, Red Ruffing, qui rend d'importants services à son club, les yankees, sur le monticule. On le voit ci-dessus dans trois poses différentes: à gauche, au baton; à droite, au moment où il vient de lancer une balle et au centre dans une pose de repos.